

Mouvement des personnels enseignants, d'éducation du second degré et psychologues de l'Education nationale



Recueil des fiches descriptives de postes relevant du mouvement spécifique académique 2022

Avant réunion du CTA

Classement des postes par typologie en référence à la nomenclature nationale

- postes en section européenne en lycée professionnel,
- postes en section européenne en lycée,
- postes en classe relais,
- postes en section ABIBAC,
- postes d'enseignement des lettres en DAI (dispositif d'accueil et d'intégration – FLE – FLS),
- postes en classe à horaires aménagés,
- postes en section de techniciens supérieurs,
- postes en série F 11 – éducation musicale,
- postes en série L-Arts – éducation musicale – arts plastiques,
- postes en série Arts – cinéma audio-visuel
- postes requérant une formation particulière en lycées et collèges,
 - chargé de gestion parcoursup
 - assistant technique au DDFPT
 - enseignement avec un complément de service en CPGE
 - enseignement de l'histoire des arts
 - enseignement en BTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique
 - enseignement en BTS STL CLPI
 - enseignement partiel en BTS CIRA (domaines contrôle et régulation)
 - enseignement en STS ERO (étude et réalisation d'outillage)
 - enseignement en STS bioanalyses et contrôles
 - enseignement en section cinéma audiovisuel
 - enseignement en section sportive « rugby »
 - enseignement de la topographie – géométrie
 - enseignement en section économie sociale et familiale
 - enseignement en langue des signes française
 - enseignement spécialisé en EREA
- postes requérant une formation particulière en lycées professionnels,
 - chargé de gestion parcoursup
 - enseignement dans le pôle académique d'accompagnement à la scolarisation des élèves sourds
 - assistant technique au DDFPT
 - enseignement en filière transport
 - enseignement en filière logistique
 - enseignement du génie industriel bois – section MBC
 - enseignement de l'ébénisterie - marqueterie - menuiserie
 - enseignement en filière travaux publics
 - enseignement en bac pro industriel
 - enseignement en construction - bois - charpente
 - enseignement en environnement nucléaire
 - enseignement en filière électrotechnique
 - enseignement en filière économie sociale et familiale
- postes de référent en établissements classés REP+

Les fiches intégrées dans ce recueil ont été élaborées par les IA- Inspecteurs Pédagogiques Régionaux et les Inspecteurs de l'Éducation Nationale ayant compétence pour procéder à l'examen et à la sélection des candidatures. Par principe, la totalité des postes profilés y figure, qu'ils soient occupés ou non : tout poste est en effet susceptible d'être libéré en cours de mouvement, alors qu'un titulaire formule une demande de mutation.

Section européenne en lycée professionnel (précision des types de DNL)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P 1315 Mathématiques- Sciences physiques**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2015

• **établissement – numéro d'immatriculation**

LP Aristide Briand - Evreux- 0271268G

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée professionnel.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P 5100 Génie électronique**

• **date d'effet : 1^{er} septembre 2015**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

SEP Clément Ader - Bernay- 0271619N

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée professionnel.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P5100**

Génie électronique

λ **date d'effet : 01/09/2013**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Professionnel Jules Siegfried Le Havre - 0760132F

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée professionnel.

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P8013 Economie gestion vente**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2016

• **établissement – numéro d'immatriculation**
SEP Clément Ader BERNAY 0271619N

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée professionnel

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P 8013**

Economie Gestion Vente

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LP Pierre et Marie Curie Bolbec - 0760013B

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement en langue anglaise dans le Bac Pro Commerce

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
- maîtrise de l'Anglais courant à l'oral (vocabulaire lié à la vente)
- enseignement du pôle Vendre dont l'objectif est de réaliser en France des ventes à des étrangers anglophones et/ou à s'insérer professionnellement dans un pays anglophone.
- connaissance de l'environnement commercial anglais
- connaissance du consommateur anglais : habitudes d'achats, lieux d'achats, produits
- aptitudes requises au plan pédagogique
-
- maîtrise professionnelle ou méthodes
- expérience de la vente en magasin dans un pays anglophone
- capacité à concevoir et à suivre un séjour en Angleterre, dans des entreprises commerciales.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
Titulaire de la DNL Anglais
-

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Économie gestion ; P8013 vente**
Les enseignants de P8039 gestion administration, P8038 transport et logistique peuvent candidater.

- **date d'effet : 1^{er} septembre 2015**

- **établissement – numéro d'immatriculation**

SEP Le Golf - Dieppe- 0760025P

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée professionnel.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois :

- **d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;**

- **de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.**

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P8013**

Économie gestion commerce et vente

λ **date d'effet : 01/09/2013**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**

SEP LPO Lycée des métiers Françoise de Grâce Le Havre – 0762965K

λ Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Poste en section européenne de langue anglaise en lycée professionnel.

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Économie gestion ; P8013 vente**
Les enseignants de P8039 gestion administration, P8038 transport et logistique peuvent candidater.

- **date d'effet : 1^{er} septembre 2018**

- **établissement – numéro d'immatriculation**
SEP du LPO Françoise de Grâce au Havre 0762965K

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée polyvalent

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**
- **observations complémentaires-** participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé :

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P8520- Commercialisation et services en restauration**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
SEP du LPO Georges Baptiste Canteleu 0762092L

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée professionnel

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé :

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P8520- Service et accueil**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
SEP du LPO Georges Baptiste Canteleu 0763237F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée professionnel

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Section européenne en lycée (précision des types de DNL)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire-géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Augustin Fresnel BERNAY - 0270003G

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1000 Histoire et géographie**

• **date d'effet : 1^{er} septembre 2015**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

LGT Aristide Briand - Evreux- 0270016W

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire-géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Aristide Briand EVREUX - 0270016W (2 postes profilés)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue **allemande et anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000
Histoire-géographie**

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Léopold Sédar Senghor EVREUX - 0271579V**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue ~~anglaise~~ **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1000**
Histoire-géographie

- **Établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée André MALRAUX de GAILLON - 0271580W

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue espagnole en Lycée

- **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline en langue espagnole, en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en espagnol

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de la certification complémentaire
- poursuivre sa formation en langue vivante et, plus généralement, sa formation de professeur de DNL
- être capable de trouver la documentation nécessaire en espagnol
- travailler de concert avec les collègues d'espagnol dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de coévaluation
- travailler avec l'assistant de langue espagnole

- **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **Observations complémentaires**

Participer au rayonnement de la section européenne de langue espagnole au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000
Histoire-géographie**

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Les Fontenelles LOUVIERS - 0270029K**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire géographie

• **date d'effet : 01/09/2013**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Porte de Normandie Verneuil-sur-Avre - 0270042Z

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue ~~anglaise~~ **anglaise** en lycée.

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1000**
Histoire géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Georges Dumézil Vernon - 0270044B

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**
Histoire géographique

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Thomas Corneille Barentin - 0760005T

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire géographique

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Jehan Ango DIEPPE - 0760023M

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue allemande en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000
Histoire-géographie**

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Jehan Ango DIEPPE – 0760023M**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue ~~anglaise~~ **anglaise** en lycée (2 postes profilés).

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1000 Histoire-géographie**

• **date d'effet : 1^{er} septembre 2014**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Jehan Ango - Dieppe - 0760023M

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **italienne** en lycée.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000
Histoire-géographie**

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée André Maurois ELBEUF - 0760029U**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1000 Histoire-Géographie**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2020

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Ferdinand BUISSON, Elbeuf _ 0760030V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et
technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :
- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- participer à l'élaboration conjointe de supports d'interrogation, notamment pour la classe de terminale en vue des épreuves du baccalauréat ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère, le cas échéant.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :
- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en anglais dans la discipline Histoire-Géographie.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice : NON**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1000 Histoire-géographie**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2014**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Lycée Galilée - Franqueville-Saint-Pierre - 0762911B

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000 Histoire et géographie**

• **date d'effet : 1^{er} septembre 2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LGT Val de Seine Le Grand Quevilly 0761742F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires-**

participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire-géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Claude Monet LE HAVRE - 0760174B (2 postes profilés)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- postes en section européenne de langue **allemande, espagnole et anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1000 Histoire-géographie**

• **date d'effet : 1^{er} septembre 2014**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Lycée Georges Brassens - Neufchâtel-en-Bray - 0762601P

- profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Poste en section européenne de langue ~~allemande~~ **allemande** en lycée.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire-géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Georges Brassens NEUFCHATEL-EN-BRAY - 0762601 P

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1000 Histoire-géographie**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2014**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Pierre Corneille - Rouen - 0760090K

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**
Histoire géographique

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Jeanne D'Arc Rouen - 0760091L

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**
Histoire-géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Camille Saint Saëns ROUEN - 0760093N (1 poste)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue ~~anglaise~~ **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire-géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**

LGT Gustave Flaubert ROUEN - 0760096S (2 postes profilés)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue **anglaise (1 poste)** et **allemande (1 poste)** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000**

Histoire-géographie

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**

LGT Les Bruyères SOTTEVILLE LES ROUEN - 0760109F

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- poste en section européenne de langue ~~anglaise~~ **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants-

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1000 Histoire et géographie**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2018**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LGT Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen 0760110G

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **allemande** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;

- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;

- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;

- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;

- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;

- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;

- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;

- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1100**
Sciences économiques et sociales

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Léopold Sédar Senghor Évreux - 0271579V

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1100**
Sciences économiques et sociales

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Thomas Corneille Barentin - 0760005T

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice-**

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1100**

Sciences Économiques et Sociales

• **date d'effet : 01/09/2013**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Gustave Flaubert Rouen - 0760096S

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1300 Mathématiques**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LGT André Malraux GAILLON - 0271580W

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;

- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;

- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;

- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;

- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;

- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;

- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;

- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1300 Mathématiques**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2020

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LPO Ferdinand Buisson – 0760030V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1300 Mathématiques**

• **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Maurois Elbeuf - 0760029U

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

-

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1300**
Mathématiques

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Guy de Maupassant Fécamp - 0760035A

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **Observations complémentaires**
participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1300 Mathématiques**

• **date d'effet : 1^{er} septembre 2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LGT Val de Seine Le Grand Quevilly 0761742F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **allemande** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1300 Mathématiques**

• **date d'effet : 1^{er} septembre 2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LG Camille Saint-Saëns à Rouen - 0760093N

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en Section Européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1300 mathématiques

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2015

• **établissement – numéro d'immatriculation** :

Lycée François 1^{er}- Le Havre - 0760052U

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé** :

Poste en section européenne de langue allemande en lycée

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de mathématiques dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en allemand.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** :

- être capable d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** :

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante et, plus spécifiquement, sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

• **diplômes** :

- Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **expérience professionnelle** : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

• **observations complémentaires** :

- participer au rayonnement de la section européenne au sein du lycée.

- être prêt à s'impliquer dans la conception, l'organisation et l'accompagnement d'une mobilité collective.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1300 Mathématiques**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2015

• **établissement – numéro d'immatriculation**

LGT La Côte d'Albâtre – Saint-Valéry-en-Caux 0762953X

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1412 Sciences industrielles de l'ingénieur- Energie**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2015

• **établissement – numéro d'immatriculation**

LGT Modeste Leroy - Evreux- 0270017X

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;

- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;

- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;

- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;

- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;

- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;

- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;

- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1412**
SII – Option Energie

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Pablo Néruda Dieppe - 0762169V

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1414**
SII Option Ingénierie Mécanique

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Jacques Prévert Pont-Audemer - 0271431J

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **Etablissement – N° : Lycée Galilée Franqueville Saint Pierre- 0762911B**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
L1414 SII option Ingénierie Mécanique

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement en langue anglaise des sciences de l'Ingénieur au sein d'une Section Européenne Langues Orientales (SELO)

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la SELO en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et celui dispensé en langue étrangère

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Adapter ses pratiques pédagogiques disciplinaires au regard des exigences de l'enseignement de langue vivante

Capacité à construire et s'inscrire dans un projet pédagogique de la SELO

Capacité à mettre en œuvre un enseignement qui favorise toutes les formes de communication

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- S'inscrire dans une dynamique personnelle de formation continue autour de la pratique de la langue vivante et de celle de professeur en DNL

- Rechercher et exploiter des ressources dans la langue vivante de la SELO

- Travailler en complémentarité avec les collègues de la langue vivante de la SELO et notamment pour l'évaluation

- Associer un assistant de langue à son enseignement

- Tisser des relations avec les milieux éducatif, économique et culturel des pays de la langue vivante de la SELO ;

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**
Agrégation SII Ingénierie Mécanique ou CAPET SII option ingénierie Mécanique

Titulaire de l'examen de certification complémentaire

• **Expérience professionnelle :** (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*)

• **Observations complémentaires**

Capacité à s'inscrire dans la communauté éducative de l'établissement et participer au rayonnement de sa section européenne

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1500**
Sciences physiques et chimiques

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Léopold Sédar Senghor Évreux - 0271579V

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice-**

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1500**
Sciences physiques et chimiques

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Louise Michel Gisors - 0760026G

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **Observations complémentaires**
participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1500**

Sciences Physiques et chimiques

λ **date d'effet : 01/09/2013**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**

Lycée Porte de Normandie Verneuil-sur-Avre - 0270042Z

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1500 Sciences physiques et chimiques**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2017

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LGT Val de Seine Le Grand Quevilly 0761742F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires-**

participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1500**
Sciences physiques et chimiques

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Blaise Pascal Rouen - 0760095R

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1500 Sciences physiques et chimiques**

• **date d'effet** : 1^{er} septembre 2018

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LGT Marcel Sembat à Sotteville-lès-Rouen 0760110G

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée général et technologique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en section européenne

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1600 Sciences de la vie et de la terre**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2014**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Claude Monet - Le Havre - 0760174B

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative ;
- adosser ses pratiques évaluatives au Cadre européen commun de référence pour les langues.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant de langue vivante étrangère.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire à la fois** :

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

- participer activement à la promotion et au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1600**

Sciences de la vie et de la terre

• **Etablissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Les Bruyères Sotteville-lès-Rouen - 0760109F**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section européenne

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 8013**
Économie Gestion

- **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Maurois Elbeuf - 0760029U

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante ;
- veiller à prendre en compte l'approche communicative.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
- poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
- être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
- travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
- travailler avec l'assistant

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

-

• **Observations complémentaires**

participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement en section européenne**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8520**
Techniques Services Commercialisation

λ **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Jean-Baptiste Décrétot Louviers - 0271634E

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste en section européenne de langue **anglaise** en lycée.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline dans la langue de la section en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en langue étrangère.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante
 - veiller à prendre en compte l'approche communicative.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - être titulaire de l'examen de certification complémentaire ;
 - poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL ;
 - être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section ;
 - travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation ;
 - travailler avec l'assistant.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être lauréats d'un concours de recrutement d'enseignants

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

- participer au rayonnement de la section européenne au sein de l'établissement

Poste en classe relais

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en classe relais

• discipline de poste (selon nomenclature EPP) : Instituteur spécialisé

• date d'effet : 01/09/2018

**• établissement – numéro d'immatriculation
Collège Henri Dunant Evreux – 0271104D**

Missions

Les dispositifs relais (classes relais et ateliers relais) sont destinés à accueillir des élèves de collège en échec scolaire, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, et qui ont parfois perdu le sens des règles de base qui organisent leur présence et leur activité au collège.

Leur objectif essentiel est de réinsérer durablement ces élèves dans un parcours de formation (générale, technologique ou professionnelle), en les engageant, de façon simultanée, dans un processus de réinvestissement dans les apprentissages et de resocialisation. Ces élèves seront pris en charge dans le dispositif, à temps plein ou à temps partiel, sur une durée variable (de 4 semaines à 3 mois), par une équipe pluridisciplinaire.

Le coordonnateur assure le fonctionnement de la classe relais, dans ses aspects pédagogiques, logistiques, et relationnels.

Cette fonction implique une bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif, des rôles des différents acteurs du système, une capacité à travailler en équipe, à fédérer les membres de l'équipe autour d'un projet, et une bonne capacité à communiquer dans différentes situations, ainsi qu'une réelle aptitude à la négociation et à renforcer les liens à la parentalité.

Le coordonnateur ne travaille pas seul, il est le membre d'une équipe qui réunit plusieurs corps de métiers et cultures professionnelles : enseignants (maths, français, E.P.S. ...), un Conseiller d'orientation psychologue, un(e) assistant(e) social(e), un éducateur, un personnel d'éducation. La qualité des liens qui se tissent autour du travail très spécifique de la classe relais est donc primordiale.

Le coordonnateur n'est pas le chef de l'équipe, même s'il est souvent amené à prendre des décisions ; il est le membre permanent de l'équipe, l'élément "liant" qui donne un sens et une cohérence aux différentes interventions de ses collègues.

Il est chargé d'assurer la promotion de ces dispositifs à l'interne et à l'externe.

Au cas où une session ne peut être ouverte faute de candidatures d'élèves en nombre suffisant il peut être amené à intervenir dans les collèges de la zone de recrutement du dispositif auprès des élèves en difficulté.

Le coordonnateur doit assurer la réalisation d'un certain nombre de tâches qui font appel à des compétences diverses :

Tâches et Compétences

- aspect logistique de la fonction : gestion des emplois du temps individuels des élèves, gestion du matériel, suivi des budgets... ;
- préparation et animation de réunions : recueil de l'information, mise en forme et transmission des informations, gestion des dossiers des élèves ;
- lien entre les différents membres de l'équipe avec :
 - les professeurs (implication dans les projets pédagogiques, sorties...) ;
 - le C.O.P. (travail sur le projet d'orientation, recherche de stages) ;
 - l'éducateur (bilans éducatifs) ;
 - le chef d'établissement responsable du dispositif ;
 - les partenaires extérieurs au dispositif :
 - la DSDEN ;
 - les établissements du secteur (équipes de direction, équipes d'enseignants, A.S., C.O.P...) ;
 - les familles.
- sens de l'analyse ;
- esprit de synthèse ;
- qualité d'écriture ;
- savoir travailler en équipe ;
- disponibilité, adaptabilité ;
- compréhension et acceptation de cultures professionnelles différentes ;
- aptitude à la négociation ;
- disponibilité, sens des relations, écoute, sens critique, esprit d'analyse et de synthèse, sens de la communication, respect de la confidentialité...

L'enseignant-coordonnateur est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement et du principal adjoint

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement en classe relais

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : Instituteur spécialisé**

• **date d'effet : 01/09/2018**

• **établissement – numéro d'immatriculation
Collège Michel Montaigne Le Vaudreuil – 0271632C**

Missions

Les dispositifs relais (classes relais et ateliers relais) sont destinés à accueillir des élèves de collège en échec scolaire, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, et qui ont parfois perdu le sens des règles de base qui organisent leur présence et leur activité au collège.

Leur objectif essentiel est de réinsérer durablement ces élèves dans un parcours de formation (générale, technologique ou professionnelle), en les engageant, de façon simultanée, dans un processus de réinvestissement dans les apprentissages et de resocialisation. Ces élèves seront pris en charge dans le dispositif, à temps plein ou à temps partiel, sur une durée variable (de 4 semaines à 3 mois), par une équipe pluridisciplinaire.

Le coordonnateur assure le fonctionnement de la classe relais, dans ses aspects pédagogiques, logistiques, et relationnels.

Cette fonction implique une bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif, des rôles des différents acteurs du système, une capacité à travailler en équipe, à fédérer les membres de l'équipe autour d'un projet, et une bonne capacité à communiquer dans différentes situations, ainsi qu'une réelle aptitude à la négociation et à renforcer les liens à la parentalité.

Le coordonnateur ne travaille pas seul, il est le membre d'une équipe qui réunit plusieurs corps de métiers et cultures professionnelles : enseignants (maths, français, E.P.S. ...), un Conseiller d'orientation psychologue, un(e) assistant(e) social(e), un éducateur, un personnel d'éducation. La qualité des liens qui se tissent autour du travail très spécifique de la classe relais est donc primordiale.

Le coordonnateur n'est pas le chef de l'équipe, même s'il est souvent amené à prendre des décisions ; il est le membre permanent de l'équipe, l'élément "liant" qui donne un sens et une cohérence aux différentes interventions de ses collègues.

Il est chargé d'assurer la promotion de ces dispositifs à l'interne et à l'externe.

Au cas où une session ne peut être ouverte faute de candidatures d'élèves en nombre suffisant il peut être amené à intervenir dans les collèges de la zone de recrutement du dispositif auprès des élèves en difficulté.

Le coordonnateur doit assurer la réalisation d'un certain nombre de tâches qui font appel à des compétences diverses :

Tâches et Compétences

- aspect logistique de la fonction : gestion des emplois du temps individuels des élèves, gestion du matériel, suivi des budgets... ;
- préparation et animation de réunions : recueil de l'information, mise en forme et transmission des informations, gestion des dossiers des élèves ;
- lien entre les différents membres de l'équipe avec :
 - les professeurs (implication dans les projets pédagogiques, sorties...) ;
 - le C.O.P. (travail sur le projet d'orientation, recherche de stages) ;
 - l'éducateur (bilans éducatifs) ;
 - le chef d'établissement responsable du dispositif ;
 - les partenaires extérieurs au dispositif :
 - la DSDEN ;
 - les établissements du secteur (équipes de direction, équipes d'enseignants, A.S., C.O.P...) ;
 - les familles.
- sens de l'analyse ;
- esprit de synthèse ;
- qualité d'écriture ;
- savoir travailler en équipe ;
- disponibilité, adaptabilité ;
- compréhension et acceptation de cultures professionnelles différentes ;
- aptitude à la négociation ;
- disponibilité, sens des relations, écoute, sens critique, esprit d'analyse et de synthèse, sens de la communication, respect de la confidentialité...

L'enseignant-coordonnateur est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement et du principal adjoint

POSTES RELAIS

IMPLANTÉS DANS LES COLLÈGES DE SEINE-MARITIME

RNE	Collège		Type
0762764S	ANDRE MARIE	BARENTIN	Classe
0762225F	ALEXANDRE DUMAS	DIEPPE	Atelier
0762080Y	HENRI MATISSE	GRAND COURONNE	Atelier
0761782Z	EUGENE VARLIN	LE HAVRE	Classe
0762128A	LEO LAGRANGE	LE HAVRE	Classe
0762173Z	MARCEL PAGNOL	LE HAVRE	Atelier
0760172Z	JEAN LECANUET	ROUEN	Classe
0762178E	BARBEY D'AUREVILLY	ROUEN	Classe
0760101X	ARTHUR RIMBAUD	ST AUBIN LES ELBEUF	Classe



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2 Site de Rouen

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classe Relais / Atelier Relais**

• **Etablissement – N° : cf liste des implantations en annexe**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : Enseignant coordonnateur de dispositif relais**

Textes de référence :

-Circulaire n° 2014-037 du 28-3-2014 relative au Schéma académique et pilotage des ateliers, classes et internats

-Circulaire n° 2015-121 du 3-7-2015 relative au partenariat entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la justice

Instructions académiques : dispositifs relais de la région académique Normandie à la rentrée 2019

Public :

Collégiens :

-Qui sont en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié, problème de comportement aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements successifs ;

-Qui manifestent une extrême passivité dans les apprentissages, en échec scolaire ;

-Qui ont souvent perdu le sens des règles qui organisent leur présence et leur activité au collège ;

-Qui font parfois l'objet d'une mesure judiciaire d'assistance éducative.

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'enseignant coordonnateur du dispositif relais est un professeur du 2nd degré qui exerce ses missions sous la responsabilité du chef d'établissement support du dispositif et avec l'aide d'un éducateur spécialisé* et d'une équipe éducative (enseignants, PSY-EN, AS, partenaires associatifs, etc.).

Le temps de travail se décompose en heures d'enseignement et en heures de coordination : tout en exerçant des fonctions d'enseignant, le coordonnateur du dispositif relais assure la cohérence des actions menées au sein du dispositif et leur articulation avec les activités extrascolaires.

Il veille à assurer la continuité du parcours des élèves du dispositif en maintenant un lien constant avec les établissements d'origine des élèves.

Il est chargé d'assurer la promotion du dispositif qu'il coordonne tant à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur (établissements du BEF, réseau FoQualE...)

*Convention PJJ – classe relais

Mission :

- Assurer le retour de l'élève dans des formations de droit commun (l'établissement d'origine ou tout établissement adapté à son projet) en l'engageant à se réinvestir dans les apprentissages et en l'aidant à se resocialiser

Tâches :

- Il participe à la procédure d'admission de chaque jeune dans la structure ;
- Le coordonnateur est garant de la construction et de la mise en œuvre du projet de chaque élève ;
- Il élabore en coopération avec l'équipe éducative du dispositif relais et avec les partenaires un projet individuel pour chaque élève, dont il assure la mise en œuvre.
- Il assure le suivi et le renforcement des connaissances et des compétences des jeunes, en référence aux programmes nationaux, par le biais d'un enseignement adapté et individualisé ;
- Il établit à la fin de la session un bilan de la scolarité de chaque l'élève dans la perspective de son retour dans un cursus ordinaire.
- Il coordonne l'action de l'équipe d'encadrement des élèves ;
- Il maintient un lien constant avec les familles des élèves ;
- Il maintient un lien constant avec les établissements d'origine des élèves (tuteur, enseignants, assistantes sociales, psychologues de l'éducation nationale, conseillers principaux d'éducation...).

Compétences requises :

- Bonne connaissance des dispositifs relais : public accueilli (CAPPEI souhaité), fonctionnement, partenaires susceptibles d'y intervenir ;
- Bonne connaissance de la problématique du décrochage scolaire, de sa prévention et des possibilités de remédiation ;
- Sens des relations et de la communication, qualités d'écoute, respect de la confidentialité ;
- Sens du partenariat et du travail en équipe ;
- Maîtrise de la démarche de projet (projet individuel et collectif) : identification des besoins, propositions d'actions, mise en œuvre, évaluation des effets et révision du projet.

Modalités de recrutement :

Une lettre de motivation et un Curriculum Vitae devront être transmis au chef de l'établissement support du dispositif relais, à la DSDEN et au rectorat de l'académie (draio-dispositifs-relais@normandie.fr)

Les candidats sont reçus par un jury qui détermine leur aptitude à exercer les fonctions et établit un rang de classement des candidatures retenues. Le jury sera constitué des coordonnateurs académiques des DR, du chef de l'établissement support du dispositif et de l'IEN-IO du département auquel appartient cet établissement.



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : ENSEIGNANT COORDONNATEUR – CLASSE RELAIS**

• **Établissement – N° : CLG Jules Ferry, Fécamp**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
ENSEIGNANT COORDONNATEUR – CLASSE RELAIS
toute discipline confondue

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'enseignant coordonnateur du dispositif relais est un professeur du 2nd degré qui exerce ses missions sous la responsabilité des chefs des établissements support du dispositif et avec l'aide de la communauté éducative (enseignants, PSY-EN, AS, partenaires associatifs, PJJ, Maison de l'Ado, etc.). L'enseignant coordonnateur collabore et participe au développement du partenariat avec la PJJ.

Le temps de travail hebdomadaire se décompose en 18 heures face aux élèves et 2 heures de coordination : tout en exerçant des fonctions d'enseignant, le coordonnateur du dispositif relais assure la cohérence des actions menées au sein du dispositif et leur articulation avec les activités extrascolaires.

- 1H statutaire est prévue en HSA pour tenir compte de l'exercice partagé sur deux sites.

Le coordonnateur du dispositif relais veille à assurer la continuité du parcours des élèves du dispositif en maintenant un lien constant avec les établissements d'origine des élèves.

Acteur incontournable de la lutte contre le décrochage scolaire, il est chargé de faire connaître le dispositif qu'il coordonne et ses enjeux tant à l'intérieur de l'établissement qu'à l'extérieur, lors des rencontres institutionnalisées (réunion établissements du BEF, réseau FoQualE...)

Public accueilli

Collégiens

- Qui sont en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié, problème de comportement pouvant entraîner un conseil de discipline ;
- Qui manifestent une extrême passivité dans les apprentissages, en échec scolaire ;
- Qui ont souvent perdu le sens des règles qui organisent leur présence et leur activité au collège.

Missions

- Participer à la réflexion et à la mise en place du nouveau projet de la classe relais qui fonctionnera sur 2 sites en travaillant en étroite collaboration avec les équipes de direction des deux établissements (CLG Jules Ferry, Fécamp (rattachement administratif) CLG Jean Monnet, Gruchet-le-Valasse (lieu d'exercice secondaire)).
- Assurer le retour de l'élève dans des formations de droit commun (l'établissement d'origine ou tout établissement adapté à son projet) en l'engageant à se réinvestir dans les apprentissages et en l'aidant à se resocialiser.

Tâches

- Le coordonnateur participe à la procédure d'admission de chaque jeune dans la structure ;
- Le coordonnateur est garant de la construction et de la mise en œuvre du projet de chaque élève :
 - Il élabore en coopération avec les acteurs du dispositif relais, les partenaires associés et l'équipe de l'établissement d'origine de l'élève, un projet individuel pour chaque élève, dont il assure la mise en œuvre ;
 - Il assure le suivi et le renforcement des connaissances et des compétences des élèves, en référence aux programmes nationaux, par le biais d'un enseignement adapté et individualisé ;
 - Il établit à la fin de la session un bilan de la scolarité de chaque élève dans la perspective de son retour dans un cursus ordinaire.
- Le coordonnateur coordonne l'action de l'équipe d'encadrement des élèves ;
- Le coordonnateur maintient un lien constant avec les familles des élèves ;
- Le coordonnateur maintient un lien constant avec les établissements d'origine des élèves (tuteur, enseignants, assistantes sociales, psychologues de l'éducation nationale, conseillers principaux d'éducation...).

• Compétences requises

- Sens des relations et de la communication, qualités d'écoute, respect de la confidentialité.
- Autonomie de travail ; forte adaptabilité aux différents profils d'élèves accueillis ainsi qu'aux partenaires
- Maîtrise de la démarche de projet (projet individuel et collectif) : identification des besoins, propositions d'actions, mise en œuvre, évaluation des effets et révision du projet.
- Participation active à l'évaluation du dispositif et aux évolutions nécessaires.
- Construction des partenariats et travail en équipe.

• Diplômes (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) :

CPLDS souhaité mais pas requis

• Expérience professionnelle : (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*)

Appétence pour la problématique du décrochage scolaire, de sa prévention et des possibilités de remédiation.

• Observations complémentaires

Une lettre de motivation et un Curriculum Vitae devront être transmis au principal du collège Jules Ferry de Fécamp, à la DSDEN de la Seine-Maritime ainsi qu'au rectorat de l'académie (draio-dispositifs-relais@ac-normandie.fr)

Les candidats seront reçus par un jury qui déterminera leur aptitude à exercer les fonctions et établira un rang de classement des candidatures retenues. Le jury sera constitué des coordonnateurs académiques des dispositifs relais, des principaux des deux collèges support et de l'IEN-IO de la Seine-Maritime.

Le candidat retenu sera affecté à titre définitif sur le poste à l'issue d'une année probatoire durant laquelle il sera accompagné pour une prise en main efficace de ses nouvelles missions (tutorat et/ou formation en

IMPLANTATION POSTES SPEA FLS

Périmètre de Rouen 2nd degré

Rentrée scolaire 2022-2023

RNE	Établissements				
	Sigle	Nom de l'établissement	Commune	Discipline	Fiche SPEA
0270017X	LGT	MODESTE LEROY	EVREUX CEDEX	C0071	UPE2A NSA lycée
0271095U	CLG	GEORGES POLITZER	EVREUX CEDEX	C0072	UPE2A collège
0271286B	CLG	ALPHONSE ALLAIS	VAL DE REUIL	C0071	UPE2A collège
0761745J	CLG	CAMILLE CLAUDEL	ROUEN	L0202	UPE2A collège
0761777U	CLG	LOUISE MICHEL	ST ETIENNE DU ROUVRAY	L0202	UPE2A collège
0761780X	CLG	GEORGES BRAQUE	ROUEN	L0202	UPE2A collège
0761781Y	CLG	JEAN MOULIN	LE HAVRE	L0202	UPE2A collège
0761783A	CLG	JACQUES MONOD	LE HAVRE CEDEX	L0202	UPE2A collège
0761783A	CLG	JACQUES MONOD	LE HAVRE CEDEX	L0202	UPE2A NSA collège
0762093M	CLG	EDOUARD BRANLY	LE GRAND QUEVILLY	L0202	UPE2A collège
0762178E	CLG	BARBEY D'AUREVILLY	ROUEN	L0202	UPE2A collège

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : UPE2A Lycée

- **Etablissement – N° : cf liste établissements en annexe**

Lettres

- **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**

- Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

- **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Enseigner le français langue seconde et le français langue de scolarisation selon les besoins de l'élève afin de favoriser l'inclusion dans les cours de la classe ordinaire

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Savoir construire, organiser et faire évoluer des emplois du temps individualisés temps en UPE2A/ temps inclusion) à partir des différentes évaluations (test de positionnement, évaluations en classe ordinaire, ...) selon le profil de l'EANA, son projet et sa formation

- Etre capable d'organiser et d'accompagner l'inclusion des EANA en classe ordinaire, notamment en apportant une expertise sur la problématique de l'évaluation (ex : outils et supports partagés)

- Contribuer à la préparation des différents examens et épreuves du LGT/LP

- Participer à la construction du projet de formation et d'orientation des EANA

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Maîtriser les textes officiels, les dispositifs d'accompagnement, les formations

- Maîtriser les compétences des différents paliers et les outils d'évaluation (LSU, CECRL, référentiels...)

- Savoir construire des outils pédagogiques et de suivi selon le profil des élèves

- Savoir travailler en équipe en établissant la liaison pédagogique avec l'établissement d'affectation

- et être en capacité d'être personne-ressources

- Savoir construire des partenariats associatifs et institutionnels, travailler en partenariat avec le CASNAV,..

- **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

Diplômes universitaires FLE/FLS

Certification complémentaire Français Langue Seconde

Habilitation correcteur-examineur du DELF

- **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Il est nécessaire d'attester une expérience confirmée dans la prise en charge de la diversité en milieu scolaire

- **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : UPE2A NSA lycée

• **Etablissement – N° : cf liste établissements en annexe**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste** (*selon nomenclature EPP*) :

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Enseigner le FLS (oral/écrit : apprentissage de la lecture, du geste graphique) et le français de scolarisation selon les besoins des élèves, le français à objectif spécifique selon le projet de l'élève

- Renforcer les compétences transversales nécessaires à l'acquisition des disciplines au regard des parcours, des besoins de chaque élève en vue de l'inclusion dans une formation : mathématiques, compétences numériques, sciences, histoire-géographie-EMC...

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Savoir construire et organiser des parcours individualisés de formation et d'orientation et des emplois du temps évolutifs

- Etre capable d'organiser et d'accompagner l'inclusion des EANA en classe ordinaire, notamment en apportant une expertise sur la problématique de l'évaluation

- Contribuer à la préparation des élèves aux différents examens (CFG/ASRR/DELF...)

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Maîtriser les textes officiels, les dispositifs d'accompagnement, les formations

- Maîtriser les compétences des différents paliers et les outils d'évaluation (LSU, CECRL...)

- Savoir construire des outils pédagogiques et de suivi selon le profil des élèves

- Savoir travailler en équipe et être en capacité d'être personne-ressources

- Savoir construire des partenariats, associatifs, institutionnels, travailler en partenariat avec le CASNAV

• **Diplômes** (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) :

Diplômes universitaires FLE/FLS

Certification complémentaire Français Langue Seconde

Habilitation correcteur-examineur du DELF

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

Il est nécessaire d'attester une expérience confirmée dans la prise en charge de la diversité en milieu scolaire

• **Observations complémentaires**



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : UPE2A NSA collège**

• **Etablissement – N° : cf liste établissements en annexe**

Lettres

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste** (*selon nomenclature EPP*) :

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseigner le français langue seconde et le français langue de scolarisation aux EANA

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Enseigner le FLS (oral/écrit : apprentissage de la lecture, du geste graphique) et le français de scolarisation selon les besoins des élèves,

- Favoriser l'acquisition des connaissances et compétences disciplinaires au regard des parcours, des besoins de chaque élève en vue de l'inclusion : mathématiques, compétences numériques, sciences, histoire-géographie-EMC...

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Savoir construire et organiser des parcours individualisés de formation et d'orientation et des emplois du temps évolutifs (temps UPE2A NSA/temps inclusion)

- Être capable d'organiser et d'accompagner l'inclusion des EANA en classe ordinaire

- Contribuer à la préparation des élèves aux différents examens (CFG/ASRR/DELF...)

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Maîtriser les textes officiels, les dispositifs d'accompagnement

- Maîtriser les compétences des différents paliers et les outils d'évaluation (LSU, CECRL...)

- Savoir construire des outils pédagogiques et de suivi selon le profil des élèves

- Savoir travailler en équipe et être en capacité d'être personne-ressources

- Savoir construire des partenariats associatifs, institutionnels, travailler en partenariat avec le CASNAV,...

• **Diplômes** (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) :

Diplômes universitaires FLE/FLS

Certification complémentaire Français Langue Seconde

Habilitation correcteur-examineur du DELF

• **Expérience professionnelle :** (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*)

Il est nécessaire d'attester une expérience confirmée dans la prise en charge de la diversité en milieu scolaire

• **Observations complémentaires**

Section d'enseignement ABIBAC

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Enseignement en section ABIBAC

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L0421 Allemand**

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Gustave Flaubert Rouen - 0760096S

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Abibac + enseignement en CPGE (économique) - 1 poste profilé

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifique**

- Etre bilingue français / allemand

- Avoir de solides connaissances en civilisation et en littérature allemande (littérature : enseignement spécifique en Abibac)

- S'intéresser à l'actualité économique et politique de l'aire germanophone (CPGE)

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Ouverture d'esprit

- Qualités relationnelles

- Rigueur

- Grand sens d'organisation

- Savoir impliquer les élèves, à l'oral comme à l'écrit

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Connaître et intégrer les implications du CECRL pour l'enseignement des langues vivantes

- Adopter une perspective actionnelle

- Travailler en projet

- Travailler en équipe

• **Diplômes**

- Agrégation d'allemand

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

Section d'enseignement des lettres en DAI (dispositif d'accueil et d'intégration)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) :** enseignant 1er degré spécialisé(C0071)

• **date d'effet :** 1^{ER} septembre 2018

• **établissement – numéro d'immatriculation** Collège Georges Politzer Evreux
0271095U

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

FLE / FLS (UPE2A NSA) Enseigner à des élèves allophones nouvellement arrivés en France non ou très peu scolarisés antérieurement (niveau scolaire inférieur ou égal à celui du cycle 2 et sans maîtrise de la lecture-écriture)

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Enseignement du français langue orale dans ses usages fondamentaux en contexte culturel (FLE/FLS)
Enseignement des bases de l'écrit en lecture et en écriture
Enseignement des bases de disciplines prioritaires (maths ; LV)

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Pratique de la pédagogie différenciée
Pratique de diverses modalités d'évaluation des compétences (socle ; CECRL)
Pratique de l'enseignement explicite ; pédagogie de l'erreur
Capacité à construire des progressions cohérentes, à assurer la progressivité des apprentissages
Adaptabilité ; compétence communicationnelle ; bienveillance ; dynamisme

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Maitriser les techniques FLE/FLS ; connaître le DILF-DELF
Participer aux évaluations de positionnement
- Prendre en charge l'intégration progressive des élèves
- Aptitude au travail en équipe et à la coordination ; force de proposition en établissement
- Connaissances et savoir-faire sur la parentalité et le travail avec les partenaires

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
professeur des écoles titulaire possédant la certification complémentaire FLS

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

POSTES D'ENSEIGNEMENT DES LETTRES DAI

IMPLANTÉS DANS LES COLLÈGES DE SEINE-MARITIME

RNE	Collège		Type
0762093M	EDOUARD BRANLY	LE GRAND QUEVILLY	UPE2A
0761781Y	JEAN MOULIN	LE HAVRE	UPE2A
0761783A	JACQUES MONOD	LE HAVRE	UPE2A
0761783A	JACQUES MONOD	LE HAVRE	UPE2A-NSA
0761745J	CAMILLE CLAUDEL	ROUEN	UPE2A
0761745J	CAMILLE CLAUDEL	ROUEN	UPE2A-NSA
0761780X	GEORGES BRAQUE	ROUEN	UPE2A
0762178E	BARBEY D'AUREVILLY	ROUEN	UPE2A
0761777U	LOUISE MICHEL	ST ETIENNE DU ROUVRAY	UPE2A

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L0202**

Lettres modernes

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Edouard Branly GRAND-QUEVILLY – 0762093 M

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseigner le français langue seconde (FLS) aux élèves nouveaux arrivants afin de permettre à court ou moyen terme leur scolarisation dans une classe du cursus ordinaire.

λ **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : L'enseignement de FLS vise la maîtrise de la langue française, l'appropriation des codes de communication propres à l'univers socio-culturel français et l'acquisition des programmes des différentes disciplines.
- aptitudes requises au plan pédagogique : savoir évaluer les acquis des élèves, expliciter à leur intention les objectifs d'apprentissage, organiser une progression cohérente du travail, proposer des activités variées.
- savoir instaurer un climat de confiance réciproque, solliciter avec constance et bienveillance les interventions des élèves, aider à analyser les erreurs, valoriser les réussites.
- maîtrise professionnelle ou méthodes : maîtrise des méthodes de FLE (Français langue étrangère).

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : professeurs des écoles, professeurs titulaires d'un CAPES ou d'une agrégation de Lettres modernes ou classiques

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L0202**

Lettres modernes

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Jean Moulin Le Havre – 0761781 Y

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseigner le français langue seconde (FLS) aux élèves nouveaux arrivants afin de permettre à court ou moyen terme leur scolarisation dans une classe du cursus ordinaire.

λ **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : L'enseignement de FLS vise la maîtrise de la langue française, l'appropriation des codes de communication propres à l'univers socio-culturel français et l'acquisition des programmes des différentes disciplines.
- aptitudes requises au plan pédagogique : savoir évaluer les acquis des élèves, expliciter à leur intention les objectifs d'apprentissage, organiser une progression cohérente du travail, proposer des activités variées.
- savoir instaurer un climat de confiance réciproque, solliciter avec constance et bienveillance les interventions des élèves, aider à analyser les erreurs, valoriser les réussites.
- maîtrise professionnelle ou méthodes : maîtrise des méthodes de FLE (Français langue étrangère).

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : professeurs des écoles, professeurs titulaires d'un CAPES ou d'une agrégation de Lettres modernes ou classiques

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L0202**
Lettres modernes

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Jacques Monod Le Havre – 0761783A

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseigner le français langue seconde (FLS) aux élèves nouveaux arrivants afin de permettre à court ou moyen terme leur scolarisation dans une classe du cursus ordinaire.

λ **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : L'enseignement de FLS vise la maîtrise de la langue française, l'appropriation des codes de communication propres à l'univers socio-culturel français et l'acquisition des programmes des différentes disciplines.
- aptitudes requises au plan pédagogique : savoir évaluer les acquis des élèves, expliciter à leur intention les objectifs d'apprentissage, organiser une progression cohérente du travail, proposer des activités variées.
- savoir instaurer un climat de confiance réciproque, solliciter avec constance et bienveillance les interventions des élèves, aider à analyser les erreurs, valoriser les réussites.
- maîtrise professionnelle ou méthodes : maîtrise des méthodes de FLE (Français langue étrangère).

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : professeurs des écoles, professeurs titulaires d'un CAPES ou d'une agrégation de Lettres modernes ou classiques

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L0202**

Lettres modernes

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Camille Claudel ROUEN – 0761745J

Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Enseignement du Français Langue Étrangère et de scolarisation au sein d'un DAC (dispositif d'accueil en collège) à destination d'élèves nouvellement arrivés en France. Ces élèves bénéficient, selon une évaluation effectuée par le CASNAV lors de leur accueil, de 3, 6 ou 9 heures hebdomadaires de FLS.

Il peut s'agir d'élèves de l'établissement ou bien affectés dans des collèges de secteur aux alentours.

Compétences requises

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Enseignement d'une langue de scolarisation à un public étranger alphabétisé ou non dans sa langue maternelle.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Pédagogie différenciée : les élèves, d'origines et de niveaux forts différents, arrivent tout au long de l'année.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Formation à l'enseignement d'une langue vivante étrangère et/ou de scolarisation

Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)

D.U. de FLE ou Licence (de lettres modernes / langue vivante / de sciences du langage) avec mention FLE ou maîtrise / master de FLE ou certification complémentaire de FLE

Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

NON

Sauf : si le candidat n'est pas titulaire d'un des diplômes cités ci-dessus, une expérience de l'enseignement du français à des étrangers est alors vivement souhaitée.

Observations complémentaires

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L0202**

Lettres modernes

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Georges Braque ROUEN – 0761780 X

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseigner le français langue seconde (FLS) aux élèves nouveaux arrivants afin de permettre à court ou moyen terme leur scolarisation dans une classe du cursus ordinaire.

λ **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : L'enseignement de FLS vise la maîtrise de la langue française, l'appropriation des codes de communication propres à l'univers socio-culturel français et l'acquisition des programmes des différentes disciplines.
- aptitudes requises au plan pédagogique : savoir évaluer les acquis des élèves, expliciter à leur intention les objectifs d'apprentissage, organiser une progression cohérente du travail, proposer des activités variées.
- savoir instaurer un climat de confiance réciproque, solliciter avec constance et bienveillance les interventions des élèves, aider à analyser les erreurs, valoriser les réussites.
- maîtrise professionnelle ou méthodes : maîtrise des méthodes de FLE (Français langue étrangère).

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : professeurs des écoles, professeurs titulaires d'un CAPES ou d'une agrégation de Lettres modernes ou classiques

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L0202

Lettres modernes

- **établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Barbey d'Aurevilly Rouen - 0762178E

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseigner le français langue seconde (FLS) aux élèves nouveaux arrivants afin de permettre à court ou moyen terme leur scolarisation dans une classe du cursus ordinaire.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : L'enseignement de FLS vise la maîtrise de la langue française, l'appropriation des codes de communication propres à l'univers socio-culturel français et l'acquisition des programmes des différentes disciplines.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** :

savoir évaluer les acquis des élèves, expliciter à leur intention les objectifs d'apprentissage, organiser une progression cohérente du travail, proposer des activités variées ;
savoir instaurer un climat de confiance réciproque, solliciter avec constance et bienveillance les interventions des élèves, aider à analyser les erreurs, valoriser les réussites.

-

--

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : maîtrise des méthodes de FLE (français langue étrangère) et de français langue de scolarisation.

-

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaires : professeurs des écoles, professeurs titulaires d'un CAPES ou d'une agrégation de lettres modernes ou classiques.

-

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Enseignement de Lettres en DAI**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L0202**
Lettres modernes

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Louise Michel SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY – 0761777U

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseigner le français langue seconde (FLS) aux élèves nouveaux arrivants afin de permettre à court ou moyen terme leur scolarisation dans une classe du cursus ordinaire.

λ **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : L'enseignement de FLS vise la maîtrise de la langue française, l'appropriation des codes de communication propres à l'univers socio-culturel français et l'acquisition des programmes des différentes disciplines.
- aptitudes requises au plan pédagogique : savoir évaluer les acquis des élèves, expliciter à leur intention les objectifs d'apprentissage, organiser une progression cohérente du travail, proposer des activités variées.
- savoir instaurer un climat de confiance réciproque, solliciter avec constance et bienveillance les interventions des élèves, aider à analyser les erreurs, valoriser les réussites.
- maîtrise professionnelle ou méthodes : maîtrise des méthodes de FLE (Français langue étrangère).

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : professeurs des écoles, professeurs titulaires d'un CAPES ou d'une agrégation de Lettres modernes ou classiques

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Classes à horaires aménagés

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**
Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Marie Curie BERNAY – 0271096V

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette *CHAM à dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale, avec le professeur désigné par l'Education Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent s'il y a lieu à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels d'éducation musicale. Ils doivent néanmoins être adaptés au niveau des élèves, et élaborés en collaboration constante avec les professeurs du conservatoire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique :**

Capacités d'adaptation des programmes aux exigences de la collaboration avec le conservatoire.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**

Le haut niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent au niveau de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant (plusieurs Premiers Prix sont souhaitables). En outre, une bonne expérience en direction d'orchestre de jeunes est requise.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- agrégation ou Capes d'éducation musicale et chant choral

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

classification - libellé : Classes à horaires aménagés Musique

discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700 Education musicale

date d'effet : 01/09/2019

Établissement – numéro d'immatriculation
- 0270007L – Collège Simone VEIL – BOURG ACHARD

profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :

Professeur d'éducation Musicale et de chant Choral.

Compétences requises

Principes d'enseignement spécifiques :

- Inscrire le parcours spécifique de l'élève au sein de son parcours scolaire global.
- Développer l'autonomie vocale et musicale de l'élève tout en garantissant l'interaction avec le collectif
- Avoir une très bonne connaissance du répertoire de chant choral.
- Mettre en place dans et hors l'établissement différents modes de production vocale (concerts, répétitions publiques, portes ouvertes, participation à des rencontres/échanges avec d'autres ensembles vocaux...)

Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Connaissance précise de l'appareil vocal
- Etre sensible et vigilant sur la spécificité de la voix à travers son aspect psychologique.
- Maîtrise des techniques de chant choral : écoute, corps, polyphonie et théâtralité
- Goût du travail interdisciplinaire pour inscrire le projet vocal de l'élève dans son parcours scolaire.

Maîtrise professionnelle

- L'enseignant doit avoir lui-même une pratique vocale et chorale exigeante.
- Maîtriser la direction de chœur, tout en favorisant l'autonomie vocale des élèves.
- Etre ouvert aux autres arts, notamment la littérature, le théâtre...
- Maîtriser les outils numériques (traitement du son, de la vidéo, enregistrement, MAO)
- Connaissance des procédures partenariales avec les artistes professionnels.
- Ouverture vers les partenaires institutionnels : DAAC, DRAC, Conseil départemental, mairies, associations locales, COMCOM...

Diplômes

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire d'un CAPES d'éducation musicale ou d'une agrégation de musique.

Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique (CL.H.A)**

discipline de poste (selon nomenclature EPP) :

L 1700 EDUCATION MUSICALE

Date d'effet : 01/09/2015

- **établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Louis Anquetin - ETREPAGNY 0271106F

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à dominantes vocale et instrumentale *musiques actuelles* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte du partenariat.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines du chant, des TICCE, de l'arrangement, de la formation musicale, de la culture musicale et de l'accompagnement aux claviers. En outre, une bonne expérience des musiques actuelles et du répertoire associé (blues, jazz, rock...) est requise.

- **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- **CAPES d'éducation musicale et chant choral ou AGREGATION de musique**

- **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique

• Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1700

EDUCATION MUSICALE

• Etablissement – numéro d'immatriculation

Collège Jean Jaurès – EVREUX - 0270019Z

• Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à *dominante vocale* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre ils participent à la chorale dirigée par ce professeur.

• Compétences requises

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction de chœur est requise.

• Diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- **AGREGATION ou CAPES d'éducation musicale**

• Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

• Observations complémentaires

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**

Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation
Collège Paul Bert EVREUX – 0270020A**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette *CHAM à dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale, avec le professeur désigné par l'Education Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent s'il y a lieu à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels d'éducation musicale. Ils doivent néanmoins être adaptés au niveau des élèves, et élaborés en collaboration constante avec les professeurs du conservatoire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique :**

Capacités d'adaptation des programmes aux exigences de la collaboration avec le conservatoire.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**

Le haut niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent au niveau de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant (plusieurs Premiers Prix sont souhaitables). En outre, une bonne expérience en direction d'orchestre de jeunes est requise.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- agrégation ou Capes d'éducation musicale et chant choral

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique (CL.H.A)**

• **Etablissement – N° : 0271289^E - Collège Cervantès VERNON**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1700 EDUCATION MUSICALE**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D, C.R.I...) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège. Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à dominante vocale ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre ils participent à la chorale dirigée par ce professeur

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : enseignement en R.E.P et en C.H.A.M, ce qui implique des compétences affirmées en matière de pédagogie différenciée, et une motivation pour enseigner dans un réseau multi partenarial, notamment inter degré. À ce titre, cette mission implique une connaissance fine de l'établissement spécialisé, et de bonnes capacités collaboratives.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : les caractéristiques artistiques et techniques d'une section C.H.A.M à dominante vocale impliquent que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction de chœur est requise.

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**
AGREGATION de musique ou CAPES d'éducation musicale et de chant choral

• **Expérience professionnelle:** *candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*

• **Observations complémentaires : collège situé en R.E.P**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**

Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Georges Braque DIEPPE – 0761786 D (1 poste profilé)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette *CHAM à dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale, avec le professeur désigné par l'Education Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent s'il y a lieu à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels d'éducation musicale. Ils doivent néanmoins être adaptés au niveau des élèves, et élaborés en collaboration constante avec les professeurs du conservatoire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique :**

Capacités d'adaptation des programmes aux exigences de la collaboration avec le conservatoire.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**

Le haut niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent au niveau de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant (plusieurs Premiers Prix sont souhaitables). En outre, une bonne expérience en direction d'orchestre de jeunes est requise.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- agrégation ou Capes d'éducation musicale et chant choral

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

à **classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M)**

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**

L 1700 EDUCATION MUSICALE

- **date d'effet : 01/09/2013**

- **Etablissement – numéro d'immatriculation**

Collège Georges Cuvier – FECAMP - 0762287Y

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette C.H.A.M *à dominante vocale et instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre ils participent à la chorale dirigée par ce professeur.

- **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction de chœur est requise.

- **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- **AGREGATION ou CAPES d'éducation musicale**

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé** : Classes à Horaires Aménagés Musique (CL.H.A)

discipline de poste (selon nomenclature EPP) :

L 1700 EDUCATION MUSICALE

Date d'effet : 01/09/2015

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Collège DE LA CÔTE BLANCHE - LILLEBONNE 0762738N

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à dominantes vocale et instrumentale *musiques actuelles* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte du partenariat.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines du chant, des TICCE, de l'arrangement, de la formation musicale, de la culture musicale et de l'accompagnement aux claviers ou à la guitare. En outre, une bonne expérience des musiques actuelles et du répertoire associé (blues, jazz, rock...) est requise.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **CAPES d'éducation musicale et chant choral ou AGREGATION de musique**

• **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1700**
EDUCATION MUSICALE

• **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Collège SAINT EXUPERY FORGES-LES-EAUX - 0761695E

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège. Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à dominante vocale ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre ils participent à la chorale dirigée par ce professeur.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction de chœur est requise.

• **Parcours professionnel**

Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée

Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée

Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)

Missions exercées au sein du système éducatif

Valeur pédagogique

• **Formation initiale et continue**

Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,

Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),

Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**
Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Jean Renoir Grand-Couronne - 0762461M

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette CHAM à *dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent s'il y a lieu à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels d'éducation musicale. Ils doivent néanmoins être adaptés au niveau des élèves, et élaborés en collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- aptitudes requises au plan pédagogique : Capacités d'adaptation des programmes aux exigences de la collaboration avec l'établissement partenaire.

- maîtrise professionnelle ou méthodes : Le haut niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant (plusieurs Premiers Prix sont souhaitables). En outre, une bonne expérience en direction d'orchestre de jeunes est requise.

λ **Diplômes** (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)
Agrégation ou Capes d'éducation musicale et chant choral

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**

Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège RAOUL DUFY LE HAVRE – 0760053V

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette CHAM à *dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent s'il y a lieu à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels d'éducation musicale. Ils doivent néanmoins être adaptés au niveau des élèves, et élaborés en collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- aptitudes requises au plan pédagogique : Capacités d'adaptation des programmes aux exigences de la collaboration avec l'établissement partenaire.

- maîtrise professionnelle ou méthodes : Le haut niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant (plusieurs Premiers Prix sont souhaitables). En outre, une bonne expérience en direction d'orchestre de jeunes est requise.

λ **Diplômes** (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)

Agrégation ou Capes d'éducation musicale et chant choral

λ **Expérience professionnelle** : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

**Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1700
EDUCATION MUSICALE**

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
Collège JOLIOT- CURIE LE HAVRE - 0761699J

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette C.H.A.M *musiques actuelles* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience des musiques actuelles et du répertoire associé (blues, jazz, rock...) est requise.

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **AGREGATION de musique ou CAPES d'éducation musicale et chant choral**

• **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M)**

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**

L 1700 EDUCATION MUSICALE

- **date d'effet : 01/09/2013**

- **Etablissement – numéro d'immatriculation**

Collège Commandant CHARCOT - LE TRAIT - 0762085D

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège. Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à dominante vocale ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre ils participent à la chorale dirigée par ce professeur.

- **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction de chœur est requise.

- **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- **AGREGATION ou CAPES d'éducation musicale**

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**

Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Albert Calmette NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON – 0762176C

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette *CHAM à dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale, avec le professeur désigné par l'Education Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent s'il y a lieu à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels d'éducation musicale. Ils doivent néanmoins être adaptés au niveau des élèves, et élaborés en collaboration constante avec les professeurs du conservatoire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique :**

Capacités d'adaptation des programmes aux exigences de la collaboration avec le conservatoire.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**

Le haut niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent au niveau de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant (plusieurs Premiers Prix sont souhaitables). En outre, une bonne expérience en direction d'orchestre de jeunes est requise.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- agrégation ou Capes d'éducation musicale et chant choral

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L 1700

EDUCATION MUSICALE

- **Etablissement – numéro d'immatriculation**
Collège Georges Braque - ROUEN 0761780X

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège. Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à dominante *Vocale musiques actuelles* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.
- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines du chant, des TICCE, de la formation musicale, de la culture musicale et de l'accompagnement aux claviers. En outre, une bonne expérience des musiques actuelles et du répertoire associé (blues, jazz, rock...) est requise.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- **AGREGATION de musique ou CAPES d'éducation musicale et chant choral**

• **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**
Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Fontenelle Rouen - 0762091K

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette *CHAM à dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale, avec le professeur désigné par l'Education Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels d'éducation musicale. Ils doivent néanmoins être adaptés au niveau des élèves, et élaborés en collaboration constante avec les professeurs du conservatoire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique :**

Capacités d'adaptation des programmes aux exigences de la collaboration avec le C.N.R. de Rouen.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**

Le haut niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent au niveau de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant (plusieurs Premiers Prix sont souhaitables). En outre, une expérience approfondie en direction d'orchestre de jeunes est exigée.

λ **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- agrégation ou Capes d'éducation musicale et chant choral

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique

**Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1700
EDUCATION MUSICALE**

**Établissement – numéro d'immatriculation :
Collège GUILLAUME LE CONQUERANT – SAINT-SAENS 0761953 K**

Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (École Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette CHAM à *dominante vocale* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent à la chorale du collège dirigée par ce professeur.

Compétences requises

- **principes d'enseignement spécifiques** : Les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : Le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction de chœur est requise.

Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)

Agrégation ou CAPES d'éducation musicale

Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Observations complémentaires

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700**

Education musicale

λ **Établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Jehan le Pôvremoyne SAINT-VALERY-EN-CAUX – 0760108E

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un Conservatoire (Ecole Nationale de Musique ou Conservatoire National de Région) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de CHAM suivent un enseignement spécialisé en parallèle avec leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette CHAM à *dominante instrumentale* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre, ils participent s'il y a lieu à l'orchestre du collège dirigé par ce professeur.

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : Les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : Le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction d'orchestre de jeunes est requise.

λ **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)**

Agrégation ou CAPES d'éducation musicale et de chant choral

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Musique

• Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1700

EDUCATION MUSICALE

• Etablissement – numéro d'immatriculation

Collège Albert Camus – YVETOT 0760118R

• Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.R, C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de C.H.A.M suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège.

Au collège, les élèves de cette C.H.A.M à *dominante vocale* ont deux heures de cours d'éducation musicale par semaine, avec le professeur désigné par l'éducation Nationale pour assurer cet enseignement. En outre ils participent à la chorale dirigée par ce professeur.

• Compétences requises

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de musique au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la formation musicale, de la culture musicale, de l'accompagnement au piano et du chant. En outre, une bonne expérience en direction de chœur est requise.

• Diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- **AGREGATION** ou **CAPES** d'éducation musicale

• Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

• Observations complémentaires: Complément de service en lycée

- Lycée Raymond QUENEAU 0762880T : enseignement d'exploration « arts du son », enseignement facultatif de musique (1^{ère} et terminale), enseignement de spécialité (1^{ère} et Terminale) de série L « musique ».

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• **classification - libellé : Classes à Horaires Aménagés Danse**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1900**

E.P.S

• **Etablissement – numéro d'immatriculation**

Collège Jean Jaurès – EVREUX - 0270019Z

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec un conservatoire (C.R.D) ou une association subventionnée par le ministère de la Culture, les élèves de classe à horaires aménagés suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au collège. Les élèves de cette classe à horaires aménagés ont entre 5h30 et 7h de cours spécifiques par semaine, avec la possibilité de suivre les cours au C.R.D d'Evreux.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux classes à horaires aménagés de danse au collège sont définis par des programmes spécifiques. Ils sont adaptés au niveau des élèves et s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration constante avec les professeurs de l'établissement partenaire.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau en danse des élèves de ces sections implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **AGREGATION** ou **CAPES** d'Education Physique et Sportive

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **Observations complémentaires**

Sections de techniciens supérieurs

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Préparation BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 0100**
Philosophie

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Gustave Flaubert Rouen – 0760096 S

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste à complément de service en CPGE
Classe Économique et sociale et Scientifique

λ **Compétences requises**

Un haut niveau de compétence dans la discipline qui doit pouvoir être investi dans un enseignement ne s'adressant pas à de (futurs) spécialistes de la discipline. Un intérêt, une compétence et une expérience dans les domaines couverts par le programme (culture générale et en particulier littérature). Une aptitude à s'engager dans la conception d'un cours renouvelé chaque année pour l'une des deux classes.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
-agrégation de philosophie

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- non

λ **Observations complémentaires**

- l'attribution du complément de service en CPGE relève de la responsabilité de l'Inspection Générale de la discipline.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1000**
Histoire-géographie

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Camille Saint Saëns ROUEN – 0760093 N

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
BTS tourisme (BTS animation et gestion touristiques locales ; BTS vente et production touristiques)

λ **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

BTS vente et production touristiques : Géographie et histoire des civilisations

BTS animation et gestion touristiques locales :

- Analyse spatiale

- Analyse du territoire : aspects historiques et patrimoniaux

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Analyse spatiale : fournir les compétences méthodologiques et de connaissances requises pour une pratique professionnelle à l'échelon régional
Géographie et histoire des civilisations : connaître et évaluer les grandes destinations mondiales afin de permettre le conseil et l'aide à la décision, faire acquérir les méthodes de travail permettant d'en appréhender les facteurs géographiques et historiques

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

s'intégrer dans une équipe pédagogique au service de la formation professionnelle des étudiants
créer des situations d'apprentissage pour les étudiants (étude de cas, apprentissage de l'autonomie) en vue de l'acquisition des compétences professionnelles.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

classification - libellé : Préparation BTS

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1412 : SII – Ingénierie Electrique

• **Date d'effet** : 01 09 2019

• **Établissement – numéro d'immatriculation** : 0271585B - LPO Jean MOULIN – LES ANDELYS

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement technologique en BTS Electrotechnique.

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques :

- Apporter à l'équipe pédagogique des compétences spécifiques dans le domaine professionnel de l'électrotechnique pour contribuer à construire et dispenser la formation en BTS Electrotechnique.
- Mettre en œuvre des activités professionnelles d'étude, de mise en service et de projet autour d'une installation électrique pour contribuer à l'acquisition par les étudiants des compétences du référentiel du BTS Electrotechnique

Aptitudes requises au plan pédagogique

- travailler en équipe et en lien avec le milieu professionnel,
- aptitude à différencier son enseignement face à des étudiants issus des voies technologiques et professionnelles,
- aptitude à la mettre en œuvre une pédagogie par compétences (progression, évaluation, suivi des acquis),
- capacité à coordonner et conduire plusieurs projets en parallèles,
- capacité à rechercher auprès du milieu professionnel des projets industriels

Maitrise professionnelle ou méthodes autour de :

- l'architecture des réseaux de distribution électrique
- la gestion et la performance énergétique des installations électriques
- les structures de modulation, de conversion et d'exploitation de l'énergie électrique
- les réseaux industriels de communication

• **diplômes** : Être titulaire de l'Agrégation d'ingénierie électrique (L14XX) ou du CAPET SII ingénierie électrique (L1412) ou PLP Génie Electrique Electrotechnique*

• **Expérience professionnelle** : Une expérience professionnelle dans une activité du domaine de l'électrotechnique est un atout

• **Observations complémentaires** :

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1412 SII Option Energie

• **date d'effet** : 01/09/2013

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Pablo Neruda DIEPPE - 0762169V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Certifié Electrotechnique. Enseignement en BTS environnement nucléaire.
Module S6 et S7 : Démarche de projet, stratégies d'intervention.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- Avoir accompli et suivi la formation spécifique dispensée à Saclay : technologie des centrales nucléaires, dosimétrie, traitement des déchets classiques et nucléaires en centrale.
- Posséder les certifications et habilitations : QSP – EQI – PR1 – PR2 – B2V – BR – BC.
- Avoir les habilitations PRP et PPH.
-

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Possède une expérience d'enseignement en BTS.
- Etre capable de dispenser ces enseignements sur un chantier école.
-

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Avoir effectué 2 stages en immersion, l'un au sein d'un CNPE, l'autre auprès d'une entreprise spécifique à l'environnement nucléaire (type AREVA) d'une durée d'au moins 4 semaines.
-
-

• **diplômes Titulaire du CAPET Electrotechnique**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

-

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1412 SII option énergie**

• **date d'effet** : **01/09/2013**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Robert SCHUMAN Le Havre - 0760058A

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de la conception et réalisation d'un système automatisé en 1^{ère} et en 2^{ème} année de la STS CRSA
(Conception Réalisation d'un Système Automatisé)

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- gestion de projets au thème à caractère industriel
- conception et réalisation d'un système automatisé de production comportant des parties opératives et parties commandes
- test et intégration du système automatisé de production
- disponibilité pour le suivi des projets industriels
- enseignement construit autour de séances de cours, travaux dirigés et travaux pratiques
- une grande importance est donnée aux travaux pratiques

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- accompagnement individualisé des travaux d'étudiants
- aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle
- gestion de plusieurs projets en parallèle
- Travail d'équipe, autonomie
- Enseignement modulaire

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- aptitude à appréhender la conception globale d'un système automatisé de production aussi bien au niveau parties opératives que parties commandes
- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO, programmation automate : Step7, unitypro, logiciel de câblage, simulation de parties opératives et commandes)
- Exploitation du dialogue homme machine avec diagnostic de pannes intégré, gestion de production, supervision : vijeolook, intouch
- Commande d'axe, positionnement
- large culture technologique (automatique, sécurité, ergonomie, réseaux locaux industriels, bus de terrain,...)
- maîtrise souhaitée du management de projet , notamment Norme ISO 10006.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
- **Capet L1412 SII option ingénierie ou Agrégation de génie électrique**

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est préférable d'avoir au préalable enseigné dans cette section pour postuler (5 ans).

- **observations complémentaires**- une implication dans les relations industrielles et dans la mise à jour régulières des connaissances seront appréciées.

Mouvement spécifique académique (SPEA) Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1413 SII option Informatique et numérique

• **Date d'effet** : 01/09/14

• **Etablissement** : Numéro d'immatriculation
Lycée Jules Siegfried Le Havre - 0760056Y

• **Profil du poste** : nature de l'enseignement spécialisé **STS SN**
Enseignement de l'étude de systèmes pluri technologiques en 1ère et en 2ème année de la STS SN
(Systèmes Numériques).

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- électronique et électrotechnique,
- gestion de projets à caractère industriel,
- Etude de systèmes pluri technologiques de production
- disponibilité pour le suivi des projets industriels,
- enseignement construit autour de séances de cours, travaux dirigés et travaux pratiques,
- une grande importance est donnée aux travaux pratiques.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** :

- pluridisciplinarité requise, génie électronique,
- accompagnement individualisé des travaux d'étudiants,
- aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle,
- gestion de plusieurs projets en parallèle,
- Travail d'équipe, autonomie,

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** :

- bonnes connaissances du monde professionnel permettant un suivi régulier des thèmes de BTS

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : CERTIFIE L1413 ou Agrégation de génie électrique.

• **Expérience professionnelle** : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- Solide ancienneté supérieure à 10 ans,
- Il est préférable d'avoir au préalable enseigné en génie électronique pour postuler.

• **Observations complémentaires** :

- Enseignant de grande qualité, toujours disponible, ayant de bonnes qualités organisationnelles
- une implication dans les relations industrielles et dans la mise à jour régulières des connaissances seront appréciées.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1413 SII option Informatique et numérique

• **date d'effet** : 01/09/2013

• **établissement** : Numéro d'immatriculation
Lycée Jules Siegfried Le Havre - 0760056Y

• **profil du poste** : nature de l'enseignement spécialisé **STS A T I**
Enseignement de l'étude d'un système pluritechnologique en 1ère et en 2ème année de la STS ATI
(Assistance Technique d'Ingénieur).

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- électronique et électrotechnique,
- gestion de projets au thème à caractère industriel,
- Etude d'un système pluri technologique de production comportant des parties opératives et parties commandes et son organisation industrielle,
- disponibilité pour le suivi des projets industriels,
- enseignement construit autour de séances de cours, travaux dirigés et travaux pratiques,
- une grande importance est donnée aux travaux pratiques.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** :

- pluridisciplinarité requise, automatisme industriel, organisation industrielles, génie électrique et mécanique,
- accompagnement individualisé des travaux d'étudiants,
- aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle,
- gestion de plusieurs projets en parallèle,
- Travail d'équipe, autonomie,

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** :

- bonnes connaissances du monde professionnel permettant un suivi régulier des thèmes de BTS
- expériences en lycée professionnel sur des sections BEP SEID et BAC PRO SEN souhaitées

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : CERTIFIE L1413 ou Agrégation de génie électrique.

• **expérience professionnelle** : candidature soumise à une condition **d'ancienneté d'exercice**

- Solide ancienneté supérieure à 10 ans, Il est préférable d'avoir au préalable enseigné dans cette section pour postuler.

• **observations complémentaires** : Enseignant de grande qualité, toujours disponible,

- une implication dans les relations industrielles et dans la mise à jour régulières des connaissances seront appréciés

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

classification - libellé : Préparation BTS

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1413 : SII – Ingénierie Informatique

• **Date d'effet** : 01 09 2019 modifié au 01 09 2020

• **Établissement – numéro d'immatriculation** : 0762880T - LPO Raymond
QUENEAU– YVETOT

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement technologique en BTS Systèmes Numériques (SN) option Informatique et Réseaux (IR). –
1 poste

• Compétences requises

Principes d'enseignement spécifiques :

- Apporter à l'équipe pédagogique des compétences spécifiques dans le domaine professionnel de l'informatique et des réseaux pour contribuer à construire et dispenser la formation en BTS SN .
- Mettre en œuvre des activités d'analyse, d'intervention et de projet autour d'un système numérique pour contribuer à l'acquisition par les étudiants des compétences du référentiel du BTS SN option IR

Aptitudes requises au plan pédagogique

- travailler en équipe et en lien avec le milieu professionnel,
- aptitude à différencier son enseignement face à des étudiants issus des voies technologiques et professionnelles,
- aptitude à la mettre en œuvre une pédagogie par compétences (progression, évaluation, suivi des acquis),
- capacité à coordonner et conduire plusieurs projets en parallèles,
- capacité à rechercher auprès du milieu professionnel des projets industriels

Maîtrise professionnelle ou méthodes autour de :

- Les systèmes d'exploitation support du traitement de l'information
- La modélisation d'un système numérique (spécificité UML) ; les systèmes embarqués
- Les structures du traitement et de la communication des informations
- Les réseaux de communication

• **diplômes** : Être titulaire de l'Agrégation d'ingénierie informatique (L1415) ou du CAPET SII ingénierie informatique (L1413) ou PLP Génie Electrique Electronique*

• **Expérience professionnelle** : Une expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique et des réseaux est un atout

• **Observations complémentaires** :

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1414 SII option ingénierie mécanique**

• **Date d'effet** : 01 09 2018

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Blaise Pascal- Rouen - 0760095R -

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de la partie professionnelle du BTS CPI (Conception de produits Industriels) : rédaction du cahier des charges, conception préliminaire, pré-industrialisation, conception détaillée, qualification du produit, suivi de la vie du produit.

• **Compétences requises**

principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance de la démarche de conception d'un produit,
- aptitudes à mettre en œuvre les tâches professionnelles du référentiel du BTS CPI rénové,
- application de la gestion de projets collaborative devant traiter d'un cas industriel de réponse à une affaire,
- application de la gestion de projets de deuxième année devant traiter d'un cas industriel,
- relations étroites avec le monde industriel, suivi et accompagnement des élèves en stage industriel
- grande disponibilité pour le suivi des projets industriels.

aptitudes requises au plan pédagogique

- aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle
- aptitude à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et de la pédagogie de compétences (progression, évaluation, suivi des acquis),
- travail en équipe,
- accompagnement individualisé des étudiants,
- gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO SolidWorks, Inventor, Catia, ...)
- Gestion du parc informatique et du réseau de la section (environnement Windows serveur 2008R2),
- Connaissance de la spécification géométrique de produits (GPS),
- large culture technologique (Ingénierie des systèmes, chaîne numérique, comportement des systèmes mécaniques, matériaux, technologies des systèmes, technologie des procédés,
- aptitude à une remise à niveau des compétences professionnelles et technologiques (prototypage par procédés additifs, ingénierie collaborative, (LPM),...).
- Remise à niveau régulière des compétences (Conseillée et souhaitée).

• **Diplômes**

Être titulaire de l'Agrégation de mécanique, ou du CAPET SII ingénierie mécanique (L1414) ou des anciens code disciplinaire L4100, L41xx.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est préférable d'avoir au préalable enseigné dans cette section pour postuler ou de posséder une expérience acquise en milieu Industriel

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1414 SII option ingénierie mécanique**

• **Date d'effet** : 01/09/2015 , mise à jour le 10/03/2020

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Blaise Pascal- Rouen - 0760095R -

• **Profil du poste** : nature de l'enseignement spécialisé

Enseignement de l'industrialisation en BTS CPRP option B (Conception des processus de réalisation de produits, option B production sérielle) et BTS CPI (Conception de produits Industriels)

• **Compétences requises**

principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance des procédés d'obtention des pièces mécaniques
- application de la gestion de projets de deuxième année devant traiter d'un cas industriel
- relations étroites avec le tissu industriel local
- grande disponibilité pour le suivi des projets industriels

aptitudes requises au plan pédagogique

- travail en équipe
- accompagnement individualisé des travaux d'étudiants
- gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO SolidWorks, FAO)
- large culture technologique (mécanique, automatique, sécurité, usinage, procédés de transformation de la matière, bonne connaissance des matériaux et de leurs propriétés, ...)
- Remise à niveau régulière des compétences (Conseillée et souhaitée)

• **Diplômes**

De préférence, être titulaire de l'Agrégation de Génie Mécanique ou de Mécanique ou du CAPET des anciens code disciplinaire L4200, L42xx, L4100, L41xx

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est préférable d'avoir au préalable enseigné dans cette section pour postuler ou de posséder une expérience acquise en milieu industriel ou dans la filière productive

• **Observations complémentaires**

Ce poste demandera une aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1414 SII option ingénierie mécanique

• **Date d'effet** : 01/09/2015

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Blaise Pascal- Rouen - 0760095R -

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement de l'industrialisation en BTS IPM (Industrialisation des Produits Mécaniques)
Enseignement de la partie Electrotechnique (Motorisation) du BTS CPI (Conception de produits Industriels)

• **Compétences requises**

principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance des procédés d'obtention des pièces mécaniques
- Application des contraintes économiques dans l'enseignement en vue de la préparation à l'épreuve E62 : Traitement d'une affaire du BTS IPM,
- application de la gestion de projets de deuxième année devant traiter d'un cas industriel
- relations étroites avec le tissu industriel local
- grande disponibilité pour le suivi des projets industriels

aptitudes requises au plan pédagogique

- travail en équipe
- accompagnement individualisé des travaux d'étudiants
- gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
- aptitude à appréhender l'étude d'un système automatisé de production tant au niveau partie opérative que de la partie commande.
- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO SolidWorks, FAO et utilisation d'un logiciel permettant d'élaborer un devis en ce qui concerne la partie gestion technique et économique d'une affaire)
- large culture technologique (mécanique, automatique, sécurité, usinage, procédés de transformation de la matière, bonne connaissance des matériaux et de leurs propriétés, ...)
- Remise à niveau régulière des compétences (Conseillée et souhaitée)

• **Diplômes**

De préférence, être titulaire de l'Agrégation de Génie Mécanique ou du CAPET des anciens code disciplinaire L4200, L42xx

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est préférable d'avoir au préalable enseigné dans cette section pour postuler ou de posséder une expérience acquise en milieu Industriel ou dans la filière productive.

Observations complémentaires

Ce poste demandera une aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L7100
Biochimie**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
LGT Léopold Sédar Senghor, Evreux - 0271579V**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé - 2 postes**

- BTS bio analyses et contrôles
- Enseignement des sciences et technologies bio-industrielles et / ou de biochimie et/ou de microbiologie et/ou de biologie cellulaire et moléculaire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Enseignement appliqué. Articulation théorie - pratique

- aptitudes requises au plan pédagogique

Gestion de l'hétérogénéité des élèves. Enseignement interactif.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Bonne connaissance des milieux industriels et professionnels (connaissance des filières, procédés, produits, démarches qualité)

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être :

- agrégé de biochimie-génie biologique
- certifié de biochimie-génie biologique

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- quelques années de service en série STL-BGB et/ou en BTS sont souhaitables pour les certifiés.

λ **observations complémentaires**

Cet enseignement nécessite une mise à jour permanente des connaissances, une ouverture sur l'industrie, le souhait d'innover en particulier dans le cadre des activités de laboratoire

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 7100
Biochimie**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :
LPO Galilée Franqueville Saint Pierre - 0762911B**

Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

- BTS bio analyses et contrôles
- enseignements de sciences et technologies bio-industrielles et/ou biochimie et/ou microbiologie et/ou biologie cellulaire et moléculaire

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Enseignement appliqué. Articulation théorie -pratique.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Gestion de l'hétérogénéité des classes. Enseignement interactif.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Bonne connaissance des milieux industriels pour l'enseignement des sciences et technologies bio-industrielles (connaissance des filières, procédés, produits).

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- agrégés biochimie - génie biologique
- certifiés biochimie - génie biologique

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- quelques années de service en série STL/BGB et/ou en BTS sont souhaitables pour les certifiés.

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 7100
Biochimie**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
LGT Gustave Flaubert Rouen – (0760096S)**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignements de biologie appliquée - santé et d'alimentation théorique en
BTS économie sociale et familiale

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Bonne connaissance de la nutrition.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Gestion de l'hétérogénéité des classes (public mixte: bacheliers de séries générales et de séries technologiques).

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Enseignement appliqué.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- agrégés biochimie - génie biologique
- Certifiés biochimie - génie biologique

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- quelques années de service en série SMS (enseignement de biologie appliquée et de physiopathologie) sont souhaitables

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Poste spécifique académique en STS

• **Etablissement – N° : Lycée Dumézil à Vernon**

• **Date d'effet : Septembre 2021**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8011 - BTS – Professions immobilières**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Ce poste est destiné au Brevet de technicien supérieur Professions Immobilières, créé en septembre 2020.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : le professeur occupant ce poste est capable d'enseigner les matières spécifiques de cette formation. D'un point de vue scientifique, il maîtrisera les dimensions économiques, juridiques, managériale et de gestion du secteur de l'immobilier.
Il doit posséder des connaissances relatives aux différents métiers liés à la location, au syndic d'immeuble, à la transaction immobilière, à la construction, à l'urbanisme.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Une bonne pratique pédagogique est attendue afin de répondre au profil des élèves retenus dans cette formation.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : D'un point de vue relationnel on attend du professeur qu'il entre facilement en relation avec les acteurs immobiliers en proximité de l'établissement : agents immobiliers, promoteurs, acteurs publics, élus locaux, organismes HLM.

• **Diplômes** (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :
Professeur certifié ou agrégé d'économie et gestion

• **Expérience professionnelle** : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)

Une connaissance du secteur professionnel de l'immobilité sera appréciée.

• **Observations complémentaires** : sans

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L8011
Économie gestion commerce

- **date d'effet** : 01/09/2013

- **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Georges.Dumezil 27 VERNON - 0270044B

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager s'appuie sur les caractéristiques de l'activité de l'assistant de manager qui est essentiellement relationnelle, organisationnelle et administrative.

Cette activité est caractérisée par des activités de soutien au chef d'entreprise mais aussi par des activités déléguées plus ou moins spécialisées selon le service.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers métier en relation avec les professeurs de l'enseignement général

Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.

Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'établissements et d'entreprises qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :

- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,

- réaliser des applications sous logiciels professionnels (logiciel de gestion de projets, de créativité et de cartographie visuelle des idées, Système de gestion de bases de données relationnelles et requêteur SQL)

- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

PARCOURS PROFESSIONNEL

- ➔ Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- ➔ Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- ➔ Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- ➔ Missions exercées au sein du système éducatif
- ➔ Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- ➔ Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- ➔ Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- ➔ Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L8011 – ECO GE COM

• **date d'effet** : 01/09/ 2016

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Lycée Vallée du Cailly Deville les Rouen – 0762879S

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager (BTS AM)

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager (BTS AM s'appuient sur les caractéristiques de l'activité de l'assistant de manager qui est essentiellement relationnelle, organisationnelle et administrative. Cette activité est caractérisée par des activités de soutien au chef d'entreprise mais aussi par des activités déléguées plus ou moins spécialisées selon le service.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers métier en relation avec les professeurs de l'enseignement général

Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité. Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'établissements et d'entreprises qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :

- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels (logiciel de gestion de projets, de créativité et de cartographie visuelle des idées, Système de gestion de bases de données relationnelles et requêteur SQL)
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPEP Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : PREPARATION BTS

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L8011
Économie Gestion administrative

- **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Val de Seine Grand Quevilly - 0761742F

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager

L'activité de l'assistant de manager est essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative. Son activité peut être caractérisée par des activités de soutien : à la communication et aux relations internes et externes, à l'information, aide à la décision, organisation d'actions mais aussi des activités déléguées (plus ou moins spécialisés) qui participent à l'efficacité de l'entité.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être en mesure de définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et de structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés
- articuler le développement des compétences et des savoirs associés en fonction des référentiels des diplômes professionnels tertiaires préparés
- maîtriser les démarches et modes de raisonnement adaptés à la résolution de problèmes dans les activités tertiaires professionnelles de la spécialité
- à appréhender les contenus des qualifications tertiaires, les évolutions en entreprise

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel
- Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers Métiers en relation avec les professeurs de l'enseignement général notamment avec les professeurs de langues
- Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.
- Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités (Activités professionnelles de synthèses et construction du livret informatique)

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- **de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen "** de s'intégrer au réseau d'établissements qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage obligatoire dans des contextes nationaux et internationaux dans un ou plusieurs des pays partenaires.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :
- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire
-

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

• observations complémentaires

✓ PARCOURS PROFESSIONNEL

- ➔ Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- ➔ Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- ➔ Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- ➔ Missions exercées au sein du système éducatif
- ➔ Valeur pédagogique

✓ FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- ➔ Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- ➔ Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- ➔ Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8011 Économie-gestion Com.

• date d'effet : RS 2017

• établissement – numéro d'immatriculation

Lycée Claude Monet Le Havre – 0760174B

• profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

L'activité de l'assistant de manager est essentiellement de nature relationnelle, organisationnelle et administrative. Son activité peut être caractérisée par des activités de soutien : à la communication et aux relations internes et externes, à l'information, aide à la décision, organisation d'actions mais aussi des activités déléguées (plus ou moins spécialisés) qui participent à l'efficacité de l'entité.

• Compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers métier en relation avec les professeurs de l'enseignement général

Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.

Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités

- aptitudes requises au plan pédagogique

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de favoriser l'accueil réussi de bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur,

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),

- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,

- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques et enquêtes des réseaux d'établissements

- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).

- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'entreprises qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :

- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,

- réaliser des applications sous logiciels professionnels (logiciel de gestion de projets, de créativité et de cartographie visuelle des idées, Système de gestion de bases de données.

- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée

- d'un concours de recrutement des personnels enseignants du second degré ;
- de la certification complémentaire en enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée

- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

• **observations complémentaires**

- Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPEP Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : PREPARATION BTS

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 8011 Economie et gestion administrative**

• **date d'effet** : 01/09/2019

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Jeanne d'Arc – Rouen – 0760091L

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de la communication en section de technicien supérieur gestion de la PME (GPME)

Enseignement du management en section de technicien supérieur communication.

• **compétences requises**

Connaissance du référentiel du BTS GPME en particulier des savoirs liés à la communication. Connaissance du référentiel du BTS Communication.

Maîtrise des missions et domaines de compétences des étudiants de BTS GPME et Communication.

Expertise dans les domaines de la communication globale et digitale, et du management.

Capacité à accompagner les bacheliers professionnels vers la réussite en BTS.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Agrégation ou CAPET d'économie et gestion

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8011**
Économie gestion administrative

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée G. Flaubert ROUEN – 0760096 S

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
**Communication professionnelle – organisation – gestion administrative
et comptable**

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
Organisation et suivi des stages en entreprise dans le domaine administratif.
Suivi des actions professionnelles en entreprise.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
Connaissances de la gestion comptable.
Connaissances des logiciels de bureautique.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaires : au moins BAC + 3.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- bonne connaissance de la formation et mise en pratique

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 8011**
Economie et gestion administrative

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Les Bruyères SOTTEVILLE-LES-ROUEN – 0760109 F

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement administratif en BTS assistant de manager

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
Connaissance du mode de fonctionnement des BTS et du profil attendu
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
Connaissances des méthodes pédagogiques mises en œuvre en STG
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
Connaissances du terrain professionnel (entreprises)

λ **diplômes**

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

Les enseignants susceptibles d'enseigner les matières professionnelles peuvent être indifféremment de profil "communication bureautique" (en particulier pour la finalité 1) ou "économie et gestion administrative"



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé :

• **Etablissement – N° : 0760109F - Lycée Les Bruyères SOTTEVILLE-LES-ROUEN**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8011**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement des blocs professionnels (OPA, Gestion de Projet et GRH) en BTS Support à l'Action Managériale / Gestion d'une entreprise d'entraînement pédagogique dans un cadre européen

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques

Connaissance du mode de fonctionnement des BTS et du profil des élèves

Pouvoir définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés

Articuler le développement des compétences et des savoirs associés, en lien avec le référentiel d'activités

Animation d'une EEP (cf attestation jointe en annexe du directeur du RNEEP)

Aptitudes requises au plan pédagogique

Faire acquérir des compétences en s'appuyant à la fois sur la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers professionnels, en lien avec les professeurs de l'enseignement général notamment avec les professeurs de langues

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen "

Maîtrise professionnelle ou méthodes

Connaissances du terrain professionnel (entreprises)

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

CAPET ou agrégation

• **Expérience professionnelle :** (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)

• **Observations complémentaires** RAS

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : PREPARATION BTS

λ discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8012
Economie gestion comptable

λ établissement – numéro d'immatriculation
Lycée André Maurois ELBEUF – 0760029 U (2 postes profilés)

λ Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
Gestion comptable, fiscale, financière et sociale.
Informatique et organisation des systèmes d'information.

λ compétences requises

- **principes d'enseignement spécifiques :**
Organisation et suivi des stages en entreprise.
Connaissance des activités professionnelles.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
Bonnes connaissances en informatique.

λ diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaires et lauréats d'un concours de recrutement.

λ expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- bonne connaissance de la formation et mise en pratique

observations complémentaires

Participer au rayonnement de la section d'enseignement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8012**
Economie et gestion comptable

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Val de Seine GRAND-QUEVILLY – 0761742 F

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Gestion comptable, fiscale, financière et sociale.
Informatique et organisation des systèmes d'information.

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
Organisation et suivi des stages en entreprise.
Connaissance des activités professionnelles.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
Bonnes connaissances en informatique.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaires et lauréats d'un concours de recrutement.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- bonne connaissance de la formation et mise en pratique

observations complémentaires

Participer au rayonnement de la section d'enseignement au sein de l'établissement.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Préparation BTS

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L 8012 Economie et gestion, option comptabilité et finance.

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Gustave Flaubert Rouen 0760096S

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Le poste concerne les enseignements de spécialité en BTS Comptabilité et Gestion :

contrôle et traitement comptable des opérations commerciales, contrôle et production de l'information financière, gestion des obligations fiscales, gestion des relations sociales, analyse et prévision de l'activité, analyse de la situation financière, fiabilisation de l'information et du système d'information comptable (SIC).

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

La détention de compétences solides et affirmées pour l'enseignement des processus métiers et de support inscrits dans le référentiel des activités professionnelles du diplôme.

- aptitudes requises au plan pédagogique

Avoir une maîtrise de l'environnement et de l'évolution des activités comptables.

Favoriser les mises en situations professionnelles des élèves.

Mettre en œuvre une démarche de projet et construire l'esprit critique des élèves.

Faire découvrir les métiers relevant de ce champ professionnel.

Aider à la construction du parcours scolaire et professionnel des élèves.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

La construction d'un réseau de professionnels relevant du domaine professionnel concerné.

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication spécifiques au champ professionnel considéré.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Concours de recrutement des personnels enseignants du second degré : CAPET économie et gestion, option comptabilité et finance ; AGREGATION économie et gestion option B, finance et contrôle.

Titre universitaire dans la spécialité demandée.

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**
- **observations complémentaires**

Le candidat doit être en mesure de s'intégrer dans l'équipe des enseignants d'économie et gestion de l'établissement en vue de la production d'un travail collaboratif. Une expérience professionnelle dans le secteur professionnel considéré serait appréciée.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé :

• **Etablissement – N° : 0760109F**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8012**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

**Enseignement des blocs professionnels (OPA, Gestion de Projet et GRH) en BTS Support à l'Action
Managériale / Gestion d'une entreprise d'entraînement pédagogique dans un cadre européen**

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques

Connaissance du mode de fonctionnement des BTS et du profil des élèves
Pouvoir définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés
Articuler le développement des compétences et des savoirs associés, en lien avec le référentiel d'activités
Animation d'une EEP (cf attestation jointe en annexe du directeur du RNEEP)

Aptitudes requises au plan pédagogique

Faire acquérir des compétences en s'appuyant à la fois sur la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel
Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers professionnels, en lien avec les professeurs de l'enseignement général notamment avec les professeurs de langues

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen "

Maîtrise professionnelle ou méthodes

Connaissances du terrain professionnel (entreprises)

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**
CAPET ou agrégation

• **Expérience professionnelle :** (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)

• **Observations complémentaires** RAS

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8013**
Economie et gestion commerciale

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Thomas Corneille BARENTIN – 0760005 T (1 poste profilé)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
- Mercatique, gestion commerciale, management, négociation et relation clientèle.

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
- aptitudes requises au plan pédagogique
- faire preuve d'une certaine maturité, d'aisance, d'assurance afin de pouvoir prendre en charge des étudiants de niveau III
- maîtrise professionnelle ou méthodes

λ **diplômes du domaine commercial**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : au minimum BAC. + 3

λ **expérience professionnelle :**

- candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice
- bonne connaissance pratique de la formation

λ **observations complémentaires**

Une expérience professionnelle dans le secteur commercial concerné serait appréciée

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8013**
Economie gestion commerciale

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Jeanne d'Arc ROUEN – 0760091 L

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
- mercatique, gestion commerciale, management, négociation et relation
clientèle

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
- aptitudes requises au plan pédagogique
- Faire preuve d'une certaine maturité, d'aisance, d'assurance afin de pouvoir prendre en charge des étudiants de niveau III
- maîtrise professionnelle ou méthodes

λ **diplômes du domaine commercial**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : au minimum BAC. + 3

λ **expérience professionnelle :**

- candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice
- Bonne connaissance pratique de la formation

λ **observations complémentaires**

Une expérience professionnelle dans le secteur commercial concerné serait appréciée

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PREPARATION BTS**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8013**
Économie gestion commerciale

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Gustave Flaubert ROUEN – 0760096 S

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Mercatique, gestion commerciale, management, négociation et relation clientèle

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
- aptitudes requises au plan pédagogique
- faire preuve d'une certaine maturité, d'aisance, d'assurance afin de pouvoir prendre en charge des étudiants de niveau III
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

λ **diplômes du domaine commercial**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : au minimum BAC + 3

λ **expérience professionnelle :**

- candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice
- bonne connaissance pratique de la formation

λ **observations complémentaires**

Une expérience professionnelle dans le secteur commercial concerné serait appréciée

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification - libellé : Préparation BTS

• Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8013

Économie Gestion Marketing

• Établissement – numéro d'immatriculation

Lycée Georges Dumézil VERNON - 0270044B

• profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Enseignements spécialisés en Management des Unités Commerciales

• compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

- compétences scientifiques requises en :

- management et gestion des unités commerciales,
- gestion de la relation commerciale,
- conduite de projets de développement des unités commerciales,
- communication et négociation commerciale.

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- dynamisme, empathie, avec des publics qui se destinent à des métiers commerciaux,
- aptitude à gérer de projets commerciaux et à autonomiser les élèves responsables de ces projets,
- aptitude à problématiser,
- aptitude à aider les élèves à construire leurs connaissances et à conceptualiser les notions,
- aptitude à enseigner la communication et la relation commerciale.

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- compétences en informatique générale et commerciale
- maîtrise des logiciels commerciaux, Progiciel de gestion intégré (PGI), gestion de la relation client (CRM)

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : d'un concours d'enseignement, CAPET économie et gestion ou agrégation d'économie et gestion.

• Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- Une expérience d'enseignement dans les classes technologiques en mercatique ou dans une STS commerciale, ainsi qu'une expérience professionnelle dans les domaines commerciaux sont appréciées.

• Observations complémentaires :

Des qualités de dynamisme, d'animation de classe, de rigueur scientifique, de réflexion didactique et pédagogique sont attendues dans ce poste.

Section

Education musicale

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : S2TMD - Musique**

• **Etablissement – N° : Lycée Jeanne d'Arc ROUEN - 0760091L**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1700 EDUCATION MUSICALE**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre d'un partenariat avec le conservatoire à rayonnement régional (C.R.R) de Rouen, les élèves suivent un enseignement spécialisé en parallèle de leur cursus au lycée Jeanne D'Arc.

L'enseignement en Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) au lycée Jeanne D'Arc inclut par ailleurs l'enseignement technologique en anglais (ETLV), ainsi que l'enseignement de spécialité Arts option Musique en classe de première

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Le professeur aura en charge l'enseignement de la partie Musique et de l'ETLV de la série S2TMD ainsi qu'une partie de l'enseignement de la spécialité Arts option Musique de première et de la spécialité Arts Histoire des arts en première et en terminale.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Sait travailler efficacement en équipe et avec des partenaires de l'enseignement spécialisé (C.R.R)
- Possède les compétences pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée
- Fonde son enseignement sur l'acquisition et la validation de compétences (progression, évaluation, suivi des acquis).
- Adapte son action en fonction d'une individualisation des parcours et en tenant compte du profil de chaque élève

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Parfaite connaissance des programmes de l'enseignement de S2TMD, de la spécialité HDA et de l'anglais
- Connaissance fine du tissu musical et culturel local et régional, du C.R.R de Rouen
- Excellent niveau musical requis, en particulier dans les domaines suivants : direction (chœur, ensemble instrumentaux et mixtes), accompagnement au piano, chant, arrangements dans un large éventail de styles
- Capacité à organiser des voyages et sorties culturels

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

Titulaire de l'agrégation de Musique, ou d'un CAPES d'éducation musicale et chant choral.

• **Expérience professionnelle :** (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice) Une expérience requise dans la conduite de projets artistiques et culturels est indispensable

• **Observations complémentaires :** Être titulaire de la certification complémentaire en Histoire de l'art serait apprécié

Série L-arts

Arts plastiques – éducation musicale

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Aristide Briand EVREUX – 0270016 W

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .
- aspect s théoriques : conduire les élèves :
 - à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
 - à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts,
 - à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
 - à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
 - à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Georges Dumézil VERNON 0270044 B

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clés de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Thomas Corneille BARENTIN – 0760005 T

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clés de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée André Maurois ELBEUF – 0760029 U

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Michel Anguier EU – 0760032 X

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation Profil du poste :**
Lycée E. D. Deboutteville FORGES-LES-EAUX – 0762600 N

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifiés ou de préférence agrégés.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Val de Seine GRAND-QUEVILLY – 0761742 F

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clés de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Lettres et Arts

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1800 Arts plastiques**

• **date d'effet** : 01/09/2004

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Claude Monet Le Havre - 0760174B

• **profil du poste** : nature de l'enseignement spécialisé

Arts plastiques enseignement de spécialité (et Histoire des arts)

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

Enseignement qui se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome. Objectifs d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires : une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques ; une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières ; une connaissance des composantes fondamentales des programmes (arts plastiques et histoire des arts) et des champs artistiques à étudier

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques ; à travailler dans le cadre des projets individuels et collectifs ; à travailler en interdisciplinarité ; à développer des relations partenariales

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels

Aspects théoriques , conduire les élèves :

A s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (orale et écrite) ; à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts ; à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres ; à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques ; à l'engagement d'une réflexion esthétique

Aspects pratiques, conduire les élèves :

A s'impliquer dans une démarche d'expression et de création ; à rechercher des informations variées et des documents de natures différentes ; à traiter et restituer des informations, à maîtriser des techniques plastiques ; à maîtriser la présentation orale et écrite d'une recherche ; à la maîtrise des technologies numériques

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

d'une Agrégation de préférence ou d'un Capes d'arts plastiques et d'une certification complémentaire d'Histoire des arts

• **expérience professionnelle** : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Lettres et Arts**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Jean Prévost MONTIVILLIERS – 0760076 V

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Lettres et Arts

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1800 Arts plastiques**

• **date d'effet** : 01/09/2004

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Jeanne d'Arc Rouen - 0760091L

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Arts plastiques enseignement de spécialité (et Histoire des arts)

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

Enseignement qui se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome. Objectifs d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires : une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques ; une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières ; une connaissance des composantes fondamentales des programmes (arts plastiques et histoire des arts) et des champs artistiques à étudier

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques ; à travailler dans le cadre des projets individuels et collectifs ; à travailler en interdisciplinarité ; à développer des relations partenariales

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels

Aspects théoriques , conduire les élèves

A s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (orale et écrite) ; à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts ; à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres ; à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques ; à l'engagement d'une réflexion esthétique

Aspects pratiques, conduire les élèves

A s'impliquer dans une démarche d'expression et de création ; à rechercher des informations variées et des documents de natures différentes ; à traiter et restituer des informations, à maîtriser des techniques plastiques ; à maîtriser la présentation orale et écrite d'une recherche ; à la maîtrise des technologies numériques

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :

d'une Agrégation de préférence ou d'un Capes d'arts plastiques et d'une certification complémentaire d'Histoire des arts

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Série Arts

Cinéma Audio-Visuel

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Arts Option Cinéma Audio Visuel

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L0202 Lettres modernes**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2015**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Léopold Sédar Senghor Evreux – 0271579W

• **profil du poste** : **nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement Cinéma-Audiovisuel – Professeur de Lettres.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

enseignement obligatoire et facultatif des options Cinéma-audiovisuelles. Certification CAV exigée.

- aptitudes requises au plan pédagogique

Connaissance des programmes des options CAV
Expérience souhaitée

-

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Maîtrise scientifique et didactique de ces enseignements.
Maîtrise des pratiques de tournage.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire de la certification complémentaire Cinéma audiovisuelle.

- **expérience professionnelle** : **expérience souhaitée**
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé :ARCA

• **Etablissement – N° :0760005T LGT Thomas Corneille Barentin**

• **Date d'effet : septembre 2021**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
lettres modernes L0202

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
enseignement optionnel Cinéma Audiovisuel

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

La capacité à travailler en équipe, équipe pluridisciplinaire au sein de l'établissement et équipe pluri-catégorielle dans le cadre de partenariats extérieurs.

La capacité à mettre en œuvre un enseignement articulant pratique artistique et composante culturelle.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Une assise disciplinaire rigoureuse.

Une compréhension des enjeux de l'enseignement du Cinéma et de l'Audiovisuel : un enseignement artistique au service du développement de la culture générale des élèves et entrant dans la construction du projet personnel de formation et d'orientation des lycéens.

Une capacité à mettre en œuvre des démarches pédagogiques diversifiées au service du développement des compétences langagières des élèves et de pratiques cinématographiques variées.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Une bonne connaissance des programmes de CAV au lycée.

Une connaissance de l'offre culturelle et des actions culturelles au service du développement du Cinéma et de l'Audiovisuel au sein de l'établissement.

Une maîtrise technique satisfaisante au service d'un large panel de pratiques créatives des élèves.

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

Certification complémentaire CAV validée

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

Une expérience avérée d'enseignement du CAV est souhaitée, qu'elle soit en collège ou en lycée : atelier CAV, ciné-club..., prise en charge de l'enseignement au lycée.

• **Observations complémentaires**

Développement du pôle artistique du lycée et possibilité de création de la spécialité Arts Cinéma Audiovisuel

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Arts option cinéma audiovisuel

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L0202 Lettres modernes
cinéma-audiovisuel**

• **date d'effet** : **01/09/2016**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Jehan Ango Dieppe – 0760023M

• **profil du poste** : **nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de cinéma-audiovisuel et enseignement de Lettres

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

Certification CAV

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Ouverture sur les disciplines artistiques, bonne connaissance du collège et du lycée

-- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

-

Expérience souhaitée

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :

Certification CAV

• **expérience professionnelle** : **candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Arts Option Cinéma Audio Visuel

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Lettres modernes L0202**

• **date d'effet** : **01 septembre 2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Corneille – Rouen – 0760090K

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

STS Culture audiovisuelle et artistique (6h) et reste du service dans le second degré

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Grande ouverture culturelle

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Adaptabilité à un public divers

-- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Maîtrise de la pratique cinématographique

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Agrégation

Certification complémentaire CAV

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

Expérience d'enseignement en cinéma

• **observations complémentaires**

Publications et communications scientifiques seraient un point fort

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Arts Option Cinéma Audio Visuel**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : Lettres Modernes L0202**

λ **établissement – numéro d'immatriculation : Lycée Corneille - Rouen 0760090 K**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé – Cinéma audiovisuel**

Poste susceptible d'être pourvu par un professeur certifié ou agrégé ayant de bonnes connaissances en cinéma audiovisuel

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- aptitudes requises au plan pédagogique :

Compétences et qualités pédagogiques exigibles de tout professeur du second degré

- maîtrise professionnelle ou méthodes

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- du CAPES ou de l'agrégation de lettres
- d'une certification complémentaire en cinéma audiovisuel

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- 5 années d'exercice souhaitées

Formations particulières (enseignement en lycées et collèges)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **enseignant du 1er ou du 2° degré**

- **établissement – numéro d'immatriculation 076 1294 U
CRDP de haute-normandie**

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Assurer, sous le pilotage du directeur du CRDP, la coordination de la production de ressources en et de langue des signes française au CRDP pour un pôle académique et nationale

- **compétences requises**

- principes spécifiques:

- connaissance de la langue des signes : compte tenu de la nature de la mission, la connaissance de la langue des signes française constituerait un atout essentiel pour la réalisation des projets

- maîtrise des outils informatiques nécessaires à la production de ressources numériques (connaissance des formats, de la technique d'encodage)

- maîtrise progressive de la gestion des contrats d'édition (gestion des droits d'auteur, des droits à l'image et autres aspects touchant à l'édition ou à la production de ressources)

-

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- connaissance des programmes d'enseignement du premier et du second degrés

- capacité à analyser des séquences pédagogiques pour un usage de publication

-

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- **aptitude au travail en équipe**

- **aptitude à travailler avec des partenaires extérieurs**

- **aptitude à la gestion de projets (montage, suivi, gestion financière)**

- **aptitude à collaborer avec les corps d'inspection et les enseignants**

- **observations complémentaires**

- les horaires sont ceux du CRDP à savoir 38H hebdomadaires et 52 jours de congés par an

- nécessité d'être mobile pour pouvoir se déplacer dans l'académie ou, ponctuellement, au plan national .

- Un double des candidatures devra être adressé au Rectorat (DPE)

λ classification - libellé : Formation particulière

- discipline de poste : PE spécialisé en EREA**

- date d'effet : 01/09/2018**

- établissement – numéro d'immatriculation : EREA F. Dolto ; Sotteville les Rouen - 0762211R**

- profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :**

Au sein des EREA, les PE assurent une mission essentielle d'enseignement, laquelle, compte tenu de la spécificité des besoins des publics accueillis, intègre une part d'accompagnement pédagogique et éducatif. Le service comprend :

- les activités d'enseignement en classe, les activités de fin d'après midi jusqu'au repas du soir (19h00), les enseignements pratiques interdisciplinaires, les activités encadrées du mercredi après midi. Le cas échéant, l'encadrement de projets dont certaines réalisations peuvent se dérouler en soirée. Ces activités d'enseignement sont encadrées par le décret n° 2014-940.
- à titre transitoire**, des activités de surveillance (nuitées, petit déjeuner, demi-pension) peuvent être prise en charge de manière exceptionnelle par des enseignants déjà engagés sur ces missions. Ces fonctions s'exercent alors dans le cadre réglementaire du décret 2000-815 du 25 aout 2000.

Le profil de PE spécialisé en EREA nécessite une bonne connaissance de l'A.S.H. et des élèves à besoins éducatifs particuliers.

- compétences requises**

- principes d'enseignement et de positionnement spécifiques :**

Parmi les compétences attendues figurent notamment :

- la capacité d'adaptation et la capacité à prendre en charge aux plans pédagogique et éducatif des adolescents en situation de difficultés scolaire, sociale et personnelle ; une bonne connaissance des problématiques de l'adolescence est souhaitée.
- l'aptitude au travail en équipe et la capacité à communiquer avec l'ensemble des personnels et partenaires : équipe d'enseignements pédagogique et éducatif, équipe de direction et administrative, équipe médico psycho sociale, personnels région, responsables légaux et partenaires extérieurs (services de soins, services de suivi éducatif et/ou judiciaire, ...). Ce poste demande une bonne connaissance du fonctionnement pédagogique et administratif d'un E.P.L.E.

L'enseignant est amené à participer, autant que de besoin, aux diverses réunions concernant des situations d'élèves, aux réunions de coordination et de régulation nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement : deux heures hebdomadaires de réunions de coordination et de synthèse sont obligatoires.

- aptitudes requises aux plans pédagogique et éducatif :**

- La réponse aux besoins spécifiques des élèves se traduit par les méthodes pédagogiques et éducatives relevant de l'enseignement adapté : l'adaptation des enseignements passe par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques, éducatives et des approches didactiques.
- L'inscription des enseignements au travers de projets transversaux ambitieux, porteurs de sens et suscitant l'implication et l'engagement des élèves est à privilégier, dans le cadre d'un travail préparé et partagé avec les autres enseignants, associant éventuellement le CVL, le CVC, voire d'autres membres de l'équipe éducative.
- Avec toute la souplesse requise dans une démarche d'adaptation, les actions pédagogique et éducatives se fondent sur les programmes du collège et les référentiels de formation professionnelle, afin d'amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun des connaissances, de compétences et de culture et à la certification professionnelle pour les lycéens.
- Dans le prolongement des temps d'enseignement en classe, il s'agit de proposer aux élèves des apprentissages sous forme d'activités culturelles, sportives et artistiques ; les PE accompagnent également les apprentissages et les temps d'études ainsi que le processus d'insertion sociale et professionnelle (orientation, stages, PFMP).

- maîtrise professionnelle ou méthodes**

Comme tout membre du personnel, le PE en EREA sait se montrer exemplaire et respectueux en toutes circonstances, exerçant une approche éducative régulatrice et attentionnée, non dépourvue d'exigence et de rigueur. Le recours aux dispositions du règlement intérieur rappelle le cadre de la loi et vise à protéger l'ensemble des membres de la communauté éducative. Face à des situations difficiles, il est nécessaire de se préserver en gardant une distance professionnelle adaptée et solliciter en priorité la vie scolaire. L'exercice de l'enseignement en E.R.E.A. demande de bonnes capacités de résilience.

- diplômes** : CAPPEI ou équivalent, à défaut demande d'inscription pour la prochaine session de formation.

- observations complémentaires**

circulaire n° 2017-076 du 24 avril 2017, circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015, décret n° 2014-940 du 20 aout 2014., décret n° 2000-815 du 25 aout 2000.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

λ discipline de poste (selon nomenclature EPP) : E0030 Education

**λ établissement – numéro d'immatriculation
Collège Claude Bernard Le Havre – 0761697G – 2 postes**

λ Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Conseiller principal d'éducation en internat d'excellence – Poste logé (CNAS)

λ compétences requises

Missions :

- Organiser le déroulement de la vie quotidienne et de la vie collective des élèves, dans et hors du temps de classe, en étroite liaison avec la vie pédagogique de l'établissement et les projets culturels, linguistiques, artistiques et sportifs de l'internat d'excellence.
 - Accompagner et organiser les activités des élèves de manière individualisée par rapport à leur projet de développement personnel en étroite collaboration avec l'éducateur coordonnateur de l'internat d'excellence.
 - Assurer le contrôle des effectifs, de l'exactitude et de l'assiduité des élèves, organiser le service des personnels de surveillance, mouvements des élèves, assurer la sécurité des élèves.
 - Participer aux échanges d'informations avec les professeurs et plus particulièrement les professeurs principaux, sur le comportement et sur l'activité de l'élève, collaborer à la mise en œuvre des projets.
 - Développer l'animation éducative et l'organisation des temps de loisirs (clubs, activités culturelles et récréatives) en étroite collaboration avec l'éducateur coordonnateur.
 - Contribuer à la concertation et à la participation des élèves à la vie de l'établissement.
 - Assurer le dialogue avec les parents ou toutes personnes qui assument des responsabilités à l'égard des élèves.
 - Travailler en collaboration étroite avec l'intendance, le service médical et le service social, le centre de documentation et d'information et l'éducateur coordonnateur.
 - S'inscrire dans les partenariats impliqués par le fonctionnement de l'internat d'excellence dans le cadre du projet d'établissement : instaurer une collaboration durable avec les différents partenaires qui gravitent autour des divers projets (intra et extra-scolaires) et coordonner les actions de chacun.
 - Assurer le lien dans le domaine de la vie scolaire avec les autres établissements partie prenante.
 - Développer le travail de concertation afin de mettre en place un véritable travail d'équipe mêlant les compétences de chacun.
- Pour l'internat d'excellence :**
- Ce projet nécessite de la part du CPE d'avoir une vision la plus large possible de son métier et des responsabilités au sein d'un établissement scolaire.
 - L'internat est choisi par les familles, les équipes sont en lien continu avec les parents d'élèves.
 - Continuité dans le suivi des élèves de l'externat à l'internat.
 - Souplesse dans les amplitudes horaires de travail. (Présence à l'internat et sur l'externat)
 - Suivi spécifique des élèves internes (Rythme des journées et semaines, hygiène, santé, bien être de l'élève, cours, devoirs, détente et activités culturelles)
 - Attention particulière au niveau des liaisons avec les familles.

λ diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Les personnels visés doivent être détenteurs du concours de conseiller principal d'éducation.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : E0030 Education**

λ **Établissement – numéro d'immatriculation
Collège Claude Bernard Le Havre – 0761697G**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

**Conseiller principal d'éducation en internat d'excellence avec complément de service au lycée Porte Océane
Le Havre – poste logé (CNAS)**

λ **Compétences requises**

Missions :

- Organiser le déroulement de la vie quotidienne et de la vie collective des élèves, dans et hors du temps de classe, en étroite liaison avec la vie pédagogique de l'établissement et les projets culturels, linguistiques, artistiques et sportifs de l'internat d'excellence.
 - Accompagner et organiser les activités des élèves de manière individualisée par rapport à leur projet de développement personnel en étroite collaboration avec l'éducateur coordonnateur de l'internat d'excellence.
 - Assurer le contrôle des effectifs, de l'exactitude et de l'assiduité des élèves, organiser le service des personnels de surveillance, mouvements des élèves, assurer la sécurité des élèves.
 - Participer aux échanges d'informations avec les professeurs et plus particulièrement les professeurs principaux, sur le comportement et sur l'activité de l'élève, collaborer à la mise en œuvre des projets.
 - Développer l'animation éducative et l'organisation des temps de loisirs (clubs, activités culturelles et récréatives) en étroite collaboration avec l'éducateur coordonnateur.
 - Contribuer à la concertation et à la participation des élèves à la vie de l'établissement.
 - Assurer le dialogue avec les parents ou toutes personnes qui assument des responsabilités à l'égard des élèves.
 - Travailler en collaboration étroite avec l'intendance, le service médical et le service social, le centre de documentation et d'information et l'éducateur coordonnateur.
 - S'inscrire dans les partenariats impliqués par le fonctionnement de l'internat d'excellence dans le cadre du projet d'établissement : instaurer une collaboration durable avec les différents partenaires qui gravitent autour des divers projets (intra et extra-scolaires) et coordonner les actions de chacun.
 - Assurer le lien dans le domaine de la vie scolaire avec les autres établissements partie prenante.
 - Développer le travail de concertation afin de mettre en place un véritable travail d'équipe mêlant les compétences de chacun.
- Pour l'internat d'excellence :**
- Ce projet nécessite de la part du CPE d'avoir une vision la plus large possible de son métier et des responsabilités au sein d'un établissement scolaire.
 - L'internat est choisi par les familles, les équipes sont en lien continu avec les parents d'élèves.
 - Continuité dans le suivi des élèves de l'externat à l'internat.
 - Souplesse dans les amplitudes horaires de travail. (Présence à l'internat et sur l'externat)
 - Suivi spécifique des élèves internes (Rythme des journées et semaines, hygiène, santé, bien être de l'élève, cours, devoirs, détente et activités culturelles)
 - Attention particulière au niveau des liaisons avec les familles.

λ **Diplômes**

- Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Les personnels visés doivent être détenteurs du concours de conseiller principal d'éducation.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Formation particulière**

λ **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : E0030 Éducation**

λ **Établissement – numéro d'immatriculation
Collège Jean Lecanuet ROUEN – 0760172Z**

λ **Objectif :**

Les internats d'excellence ont pour vocation d'accueillir des élèves qui ne disposent pas d'un cadre structurant et des conditions matérielles favorables à leur épanouissement, leur permettant de développer tout leur potentiel, notamment ceux issus des zones d'éducation prioritaire et des quartiers des politiques de la ville (ZUS/CUCS/ZFU).

Il s'agit de proposer une prise en charge d'exception faisant une large part à un accompagnement pédagogique basé sur des pratiques pédagogiques et éducatives les plus innovantes, au service de la réussite des élèves et susceptibles de redonner à l'école son rôle d'ascenseur social.

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Conseiller Principal d'Éducation titulaire, service partagé sur l'internat et l'externat (plus spécifiquement sur des missions de coordination et de liaison avec les établissements de scolarisation, les familles et l'équipe pédagogique).

Maîtrise de la LSF : l'internat accueille des élèves sourds qui sont susceptibles d'être admis au titre de l'internat d'excellence.

λ **Compétences requises**

Missions : (référence : circulaire n°82-482 du 28 octobre 1982. Rôle et conditions d'exercice de la fonction des conseillers d'éducation et des conseillers principaux d'éducation)

Sous l'autorité du chef d'établissement

- Organiser le déroulement de la vie quotidienne et de la vie collective des élèves, selon les niveaux d'étude, en étroite liaison avec le projet éducatif et pédagogique de l'"Internat d'Excellence".
- Accompagner et organiser les activités des élèves de manière individualisée par rapport à leur projet de développement personnel.
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique de l'internat d'excellence.
- Recenser les difficultés des élèves et collaborer à la mise en place de séances de remédiation.
- Mettre en place des réunions bilans mensuelles avec les professeurs principaux et/ou équipes pédagogiques.
- Gérer la rubrique "internat d'excellence" du site du collège.
- Assurer le contrôle des effectifs, de la ponctualité et de l'assiduité des élèves, organiser le service des personnels de surveillance, les mouvements des élèves.
- Assurer la sécurité des élèves.
- Participer aux échanges d'informations avec les chefs d'établissement, les CPE et les professeurs (sur le comportement et les activités de l'élève).
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets.
- Développer l'animation éducative et l'organisation des temps de loisirs (clubs, activités culturelles et récréatives) en lien avec le projet de l'Internat d'Excellence.
- Contribuer à la concertation et la participation des élèves à la vie de l'Internat.
- Assurer le dialogue avec les parents ou toutes personnes qui assument des responsabilités à l'égard des élèves.
- Travailler en collaboration étroite avec l'intendance, le service médical et le service social, les centres de documentation et d'information.
- S'inscrire dans les partenariats engagés dans le cadre du projet d'Internat d'Excellence sur des activités culturelles, sportives et citoyennes ainsi que dans les partenariats avec l'enseignement supérieur (INSA, ESIGELEC, École d'Architecture).
- Assurer le lien dans le domaine de la vie scolaire avec les autres établissements partie prenante.

Qualités :

- Avoir le sens du travail en équipe
- Posséder des capacités de communication, de relation, d'écoute et d'animation
- Être très disponible et dynamique
- Être curieux et réactif
- Être capable de faire preuve de sang-froid en toute circonstance
- Être une force de proposition
- Savoir faire preuve de discrétion
- Avoir un esprit de synthèse
- Être en mesure de faire évoluer ses connaissances et ses actions
- Maîtriser les outils informatiques usuels (word, excel, logiciels vie scolaire)
- Maîtrise de la LSF
- Connaissance approfondie des spécificités et des objectifs de l'internat d'excellence

λ Contraintes spécifiques

L'organisation de l'équipe vie scolaire doit assurer la prise en charge des élèves internes pendant la semaine (du lundi au vendredi et le mercredi après-midi).

Les nuits sont encadrées par des assistants d'éducation à partir de 17h jusqu'à 8h le lendemain matin, sous la responsabilité du conseiller principal d'éducation.

Le service est partagé en soirée et en semaine, plus le mercredi après-midi (rotation des services possible).

Il est indispensable de faire preuve de disponibilité en soirée pour assurer les activités des volets culturel et sportif (sorties au théâtre, à l'opéra, activités sportives...).

λ Expérience professionnelle

Plusieurs années d'expérience dans un établissement comportant un internat mixte accueillant des publics variés est nécessaire.

λ Diplômes

- Les personnels visés doivent être détenteurs du concours de conseiller principal d'éducation.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L0100**
Philosophie

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Corneille, Rouen – 0760090K

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste à complément de service en CPGE
Classes Economique et sociale et Scientifique

λ **compétences requises**

Un haut niveau de compétence dans la discipline qui doit pouvoir être investi dans un enseignement ne s'adressant pas à de (futurs) spécialistes de la discipline. Un intérêt, une compétence et une expérience dans les domaines couverts par le programme (culture générale et en particulier littérature). Une aptitude à s'engager dans la conception d'un cours renouvelé chaque année pour l'une des deux classes.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
-agrégation de philosophie

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- non

λ **observations complémentaires**

- l'attribution du complément de service en CPGE relève de la responsabilité de l'Inspection Générale de la discipline.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L0202

LETTRES MODERNES

- **établissement – numéro d'immatriculation –**
Collège Claude Bernard LE HAVRE - 0761697G

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Professeur certifié ayant une expérience validée de l'éducation prioritaire ou avec une idée précise des moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'égalité des chances dans sa pédagogie dans le cadre du projet d'internat d'excellence. L'enseignant devra proposer des innovations pédagogiques pour arriver à un objectif prioritaire : la réussite scolaire du plus grand nombre dans l'esprit du socle commun. Enseignement du théâtre dans ses composantes essentielles définies par les programmes (littéraire, culturelle, pratique et technique), corrélativement à l'enseignement dispensé en Lettres

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Capacité à mettre en place des progressions annuelles et pluriannuelles qui articulent concrètement les rapports entre l'enseignement du Théâtre et les Lettres, l'Histoire, l'Histoire des arts, l'ensemble des domaines qui peuvent contribuer à donner une vision claire de l'unité des courants artistiques.
- Capacité à la concertation avec le partenaire artistique pour la mise en place du parcours pédagogique.
- Capacité à la co-animation.
- Capacité à travailler en lien avec les structures théâtrales.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Mise en place d'innovation dans le domaine pédagogique dans le cadre du projet d'internat d'excellence.
- Travail pluridisciplinaire avec les autres matières du collège. Impulsion de la dynamique de projet liée à l'enseignement du théâtre en internat d'excellence.
- Contribuer à la réflexion autour de l'ouverture culturelle et artistique des élèves

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Histoire du théâtre, connaissances dramaturgiques et scénographiques, authentique culture de spectateur.
- Connaissance diachronique des liens qui unissent le théâtre à la littérature et à la pratique de la langue, ainsi qu'aux beaux-arts (architecture entre autres), à la musique et au cinéma.
- Connaissances institutionnelles sur le partenaire Culture, et sur les dispositifs où s'inscrit le partenariat entre Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de la Culture et de la Communication.

- **diplômes : -**

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : Professeur certifié

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Une expérience de professeur principal de 3^{ème} et/ou de 4^{ème} serait un plus appréciable dans la mesure où l'établissement développe des projets dans le cadre du P.D.M.F.

- **Observations complémentaires**

L'enseignant devra être au fait des dernières réformes en cours dans sa discipline et au collège en général. En termes d'évaluation, il travaillera par compétences et sera moteur sur la validation du socle commun des connaissances et compétences. Professeur dynamique, habitué à travailler en transversalité, ayant une expérience solide avec un public socialement défavorisé.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : formation particulière**

λ **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L 0421
Allemand

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Claude Monet LE HAVRE - 0760174B

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement en Hypokâgne A et B

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
Entraînement aux techniques du commentaire, de la dissertation, et de la traduction.
- **aptitudes requises au plan pédagogique :**
Capacité à transmettre des compétences linguistiques et culturelles dans le but de faire parvenir les étudiants au niveau C1/C2 du Cadre Européen Commun de référence
- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**
Capacité à mettre en place une progression dans les apprentissages linguistiques oraux, écrits et méthodologiques et à créer chez les étudiants un réseau de références culturelles qui leur permet de se construire une image cohérente des pays dont ils étudient la langue.

λ **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire de:**
- agrégation d'allemand

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 0422
Anglais**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
Lycée Claude Monet, Le Havre – 0760174B**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
Enseignement de l'anglais en classe de lettres supérieures
(service partiel)**

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
enseignement post-bac non-soumis à un programme précis
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - . être capable de mettre en place des méthodologies de travail
 - . être capable de préserver la dynamique de parole et l'interaction
 - . être capable de proposer des configurations de travail et de classe variées
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - . maîtrise approfondie de la discipline (traduction, littérature, civilisation)
 - . contact souhaité avec la recherche et l'enseignement supérieur

λ **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
- agrégation

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

- nomination par l'Inspection Générale



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé :

• **Etablissement Lycée Jeanne d'Arc ROUEN – N° : 0760091L**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1000 Histoire Géographie**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Titulaire de la certification Histoire des arts pour enseigner la spécialité Histoire des arts en première et en terminale

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Le professeur aura en charge la majeure partie de l'enseignement de la spécialité Histoire des arts.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Capacités à travailler en équipe et en interdisciplinarité et à mettre en place des partenariats artistiques et culturels.
- Aptitude à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et par compétences (progression, évaluation, suivi des acquis),
- Individualisation des parcours tenant compte du profil des élèves.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Bonnes connaissances des programmes de l'enseignement de spécialité HDA
- Une bonne connaissance du tissu culturel local
- Capacité à organiser des voyages et sorties culturelles

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

Titulaire du CAPES ou de l'agrégation d'histoire-géographie et titulaire de la certification Histoire des arts

• **Expérience professionnelle :** (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*) Une expérience en lycée est souhaitée - Une expérience requise dans la conduite de projets sur les projets artistiques et culturels, une expérience dans le cadre des services éducatifs et les relations avec la DAAC

• **Observations complémentaires**



λ Classification - libellé : Formation particulière PART

• **Etablissement** – 0760110G – Lycée Marcel Sembat – SOTTEVILLE les Rouen

• **Date d'effet** : 01/09/2021

• **Discipline de poste** (*selon nomenclature EPP*) : L1300 Mathématiques

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Numérique et sciences informatiques (NSI)

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- aptitudes requises au plan pédagogique

- maîtrise professionnelle ou méthodes
Enseignement de la spécialité NSI

• **Diplômes** (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) :

• **Expérience professionnelle** : (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*) Formation au DIU "Enseigner l'informatique au lycée" – une expérience d'enseignement en NSI est souhaitée.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L 1411
SII Option Architecture et Construction

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Le Corbusier SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (0762964J)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement de topographie et de géomètre

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Implantation d'ouvrages d'art (pont, autoroute...)

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Travail en équipe

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Notions juridiques relatives à l'aménagement du territoire, connaissances des normes environnementales.
Notions sur le droit des affaires (contrats)

λ **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- Diplôme de géomètre - topographie

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Formation particulière

• **Etablissement – N°: 0762964J LPO LE CORBUSIER ST ETIENNE DU ROUVRAY**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
L1411 SII option Ingénierie des constructions

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignements technologiques et professionnels en BTS Métiers du Géomètre-Topographe et de la Modélisation Numérique (MGTMN).

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Apporter sa contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des enseignements professionnels des étudiants en BTS MGTMN pour les préparer aux missions et activités d'un géomètre topographe, acquérir, analyser et traiter les données numériques

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- travailler en équipe pédagogique
- créer du lien avec le milieu professionnel pour favoriser l'acculturation et l'insertion des étudiants, compléter la formation reçue au lycée et rechercher des supports d'études ou d'examens
- aptitude à différencier son enseignement face à des étudiants issus des voies technologiques et professionnelles,
- aptitude à la mettre en œuvre une pédagogie par compétences (progression, blocs, évaluation, suivi des acquis),
- capacité à encadrer en parallèle plusieurs projets d'étudiants,

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- étude et dimensionnement de projets : aménagement des espaces urbains, ruraux et de la propriété foncière,
- maîtrise du traitement des données relevées sur le terrain,
- compétences en matière d'analyse de la donnée, du tri, de la vérification, de l'évaluation de la précision, du géo-référencement, de la modélisation en 3D, de la modélisation numérique d'infrastructures (modélisation des Informations du bâtiment : BIM),
- maîtrise des méthodes et de l'utilisation des matériels d'acquisition de données
- compétences juridiques spécifiques et maîtrise des réglementations en matière de définition de la propriété foncière, d'urbanisme et d'aménagement durable

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**
Agrégation en SII Ingénierie des constructions ; CAPET SII option ingénierie des constructions ; PLP Génie Civil option topographie

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

Une expérience reconnue dans la formation BTS MGTMN

Une expérience professionnelle dans un cabinet de géomètres experts, une société de topographie ou dans un bureau d'études spécialisé est un atout

• **Observations complémentaires**

Pour assurer les liens inter cycles, une part du service d'enseignement restera consacrée à l'enseignement de l'informatique au lycée (SNT en seconde GT) et dans l'enseignement spécifique AC en STI2D.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé :

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **1412 SII Ingénierie électrique**

• **date d'effet** : **01.09.2022**

• **établissement** – **Lycée Pablo Neruda DIEPPE 0762169V**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignant technologique en STS Electrotechnique

Un complément de service en STI2D pour l'enseignement de spécialité SIN ou EE ou en bac général spécialité SI est également à effectuer pour assurer les liens inter-cycles

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Maîtrise les concepts et principes de conception, étude préliminaire, conception étude détaillée du projet, conduite de projet/chantier, réalisation, installation, intégration, mise en service, analyse, diagnostic, maintenance d'une installation électrique, communication.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Compétences en logiciels de programmation et de simulation.

Connaissance des logiciels Schneider

Connaissances sur Smart Factory 4.0

Compétences en maintenance.

-

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Maîtrise la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet

Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants

Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

Capacité à animer et dynamiser les filières d'apprentissage par alternance

Capacité à travailler en réseau avec le monde industriel local.

• **diplômes**

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

d'un bac+5 (master ou diplôme d'ingénieur et/ou

d'une agrégation ou d'un CAPET Electrotechnique

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Une expérience professionnelle (vécue ou à venir sous forme de stages) sera demandée.

Les qualités relationnelles et de communication (y compris en anglais) seront une plus-value dans l'évaluation de la candidature

• **observations complémentaires**

Habilitations/formations nécessaires (à prévoir)

PRAP

Habilitation électrique : B2V, BR, BC

SST éventuellement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé :

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : 1412 SII Ingénierie électrique

• **date d'effet** : 01.09.2022

• **établissement** – Lycée Pablo Neruda DIEPPE 0762169V

• **profil du poste** : nature de l'enseignement spécialisé

Enseignement technologique en STS environnement nucléaire.

Un complément de service en STI2D pour l'enseignement de spécialité SIN ou EE ou en bac général spécialité SI est également à effectuer pour assurer les liens inter-cycles

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

Maîtrise des concepts et principes de :

Organisation et suivi de travaux. Prise en compte des exigences de radioprotection, sécurité, sûreté et environnement
L'animation, l'encadrement et la gestion d'équipes. L'organisation de prestations intégrées et la gestion de la sous-traitance. La gestion opérationnelle d'une installation, la participation à sa rénovation. L'organisation et le suivi de chantier de logistique de maintenance.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Possède une expérience d'enseignement en BTS ou en enseignement supérieur

Etre capable de dispenser ces enseignements sur un chantier école.

Etre volontaire et disponible pour acquérir et maintenir valide les habilitations nucléaires.

-

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Travailler en équipe disciplinaire et interdisciplinaire

Maîtriser le travail par compétences

Savoir individualiser ses enseignements

Savoir rendre ses activités pédagogiques flexibles et adaptés aux procédures en vigueur.

• **diplômes**

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

d'un bac+5 (master ou diplôme d'ingénieur et/ou

d'une agrégation ou d'un CAPET Electrotechnique

**expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

Une expérience professionnelle (vécue ou à venir sous forme de stages) sera demandée.

Les qualités relationnelles et de communication (y compris en anglais) seront une plus-value dans l'évaluation de la candidature

• Observations complémentaires

Habilitations/formations nécessaires (à prévoir)

PRAP

Habilitation électrique : B2V, BR, BC

SST éventuellement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1412
SII Option Energie**

• **établissement – numéro d'immatriculation
Lycée Ferdinand Buisson – ELBEUF – 0760030V**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

**Enseignement de la conception des systèmes automatiques, de la conduite et réalisation d'un projet en 1^{ère}
et 2^{ème} année de la STS CRSA (Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques)**

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- application de la gestion de projets au thème à caractère industriel
- conception et réalisation d'un système automatisé de production comportant des parties opératives et Commandes
- gestion de la formation en module
- test et intégration du système automatisé de production
- enseignement construit autour de séances de cours, travaux dirigés et travaux pratiques.
- une grande importance est donnée aux travaux pratiques

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Individualisation des parcours tenant compte du profil des candidats (formations continue et alternance, bac pro, bac technologique)
- aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle
- accompagnement individualisé des travaux d'étudiants
- capacité à gérer et mettre en œuvre plusieurs projets
- travail d'équipe
- Enseignement modulaire

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- aptitude à appréhender la conception globale d'un système automatisé de production aussi bien au niveau parties opératives que parties commandes
- Gestion des énergies sur les systèmes
- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO, programmation automate, logiciel de câblage, simulation de parties opératives et commandes)
- moyens de fabrication
- large culture technologique (mécanique, automatique, sécurité, ergonomie, ...)
- maîtrise du management de projet souhaitée, notamment Norme ISO 10006.
- Remise à niveau régulière des compétences conseillée et souhaitée
- Gestion d'entreprise.
- Co-enseignement technologique en anglais dans le cadre de continuité du STI2D

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Capet génie électrique option électrotechnique L5200 ou Agrégation de génie électrique

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est préférable d'avoir au préalable enseigné dans cette section pour postuler.

- **observations complémentaires**

Le poste et la nature des enseignements nécessitent d'être investi dans un réseau d'entreprises, tant pour les projets d'étudiants que pour la veille technologique.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : 1413 : SII – Systèmes Informatiques et Numériques**

• **date d'effet : 01/09/2016**

• **établissement – numéro d'immatriculation : Lycée M Leroy Evreux – 0270017X**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Capacité à intégrer l'équipe existante qui porte les enseignements du BTS Systèmes Numériques. L'établissement propose les 2 options : Informatique et Réseaux ; Electronique et Communication

Un service en STI2D pour l'enseignement de spécialité SIN ou EE ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Maitrise des fondamentaux du traitement de l'information numérique aussi bien d'un point de vue scientifique que technique pour les 2 options. Maitrise de la gestion des projets professionnels et des situations d'évaluation des épreuves E5 d'intervention.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Travail en équipe pédagogique pour adapter et individualiser la formation compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants et de la disponibilité des 2 options

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local

Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants

Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

Master ou diplôme d'ingénieur avec expérience professionnelle en industrie appréciée

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Néant

• **observations complémentaires**

Les qualités relationnelles et de communication seront une vraie plus value dans l'évaluation de la candidature

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : FORMATION PARTICULIERE

• **Etablissement – N° : 0270017X LGT MODESTE LEROY- EVREUX**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
L1413 SII Ingénierie Informatique

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement technologique et professionnel en BTS Systèmes Numériques (SN) option Electronique et Communication (EC).

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- Apporter à l'équipe pédagogique des compétences spécifiques dans le domaine professionnel de l'électronique et la communication pour contribuer à construire et dispenser la formation en BTS SN.
- Mettre en œuvre des activités d'analyse, d'intervention et de projet autour d'un système numérique pour contribuer à l'acquisition par les étudiants des compétences du référentiel du BTS SN option EC

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- travailler en équipe et en lien avec le milieu professionnel,
- aptitude à différencier son enseignement face à des étudiants issus des voies technologiques et professionnelles,
- aptitude à la mettre en œuvre une pédagogie par compétences (progression, évaluation, suivi des acquis),
- capacité à coordonner et conduire en parallèle plusieurs projets,
- capacité à rechercher auprès du milieu professionnel des projets industriels

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Les structures logicielles et matérielles du traitement de la communication et des informations
- La sécurité et La supervision des systèmes numériques
- La modélisation d'un système numérique ; les systèmes embarqués
- Les tests et validation d'un système numérique

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**
Être titulaire de l'Agrégation d'ingénierie informatique (L1415) ou du CAPET SII ingénierie informatique (L1413) ou PLP Génie Electrique Electronique*

• **Expérience professionnelle :** (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)

Une expérience professionnelle exercée dans le domaine de l'électronique et de la communication est un atout

• **Observations complémentaires**

Pour assurer les liens inter cycles, une part du service d'enseignement restera consacrée à l'enseignement de l'informatique au lycée (SNT en seconde GT) dans l'enseignement spécifique SIN en STI2D, dans l'enseignement de spécialité « Sciences de l'Ingénieur » du baccalauréat général

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1413 : SII – Ingénierie Informatique

• **date d'effet** : 01 SEPTEMBRE 2020

• **établissement – numéro d'immatriculation** 0762911B LPO GALILÉE
FRANQUEVILLE ST PIERRE

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé** : Enseignement de l'ingénierie informatique dans un lycée labellisé : Lycée des Métiers de la chimie et des biotechnologies.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- Contribuer aux enseignements professionnels du Baccalauréat Professionnel Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers-Cartons (PCEPC) sur la SEP de l'établissement pour les aspects relevant de l'ingénierie informatique.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Exploiter un référentiel d'activités professionnelles pour construire et mettre en œuvre des situations d'apprentissage à partir d'installations industrielles sur site, en entreprise ou à partir d'un dossier.
- Mettre en œuvre une pédagogie par compétences et le Contrôle en Cours de Formation (progression, évaluation, suivi des acquis),
- Pratiquer la Co-intervention et la pédagogie de projet dans le cadre du chef d'œuvre.
- Mettre en œuvre une pédagogie de l'alternance en lien avec le milieu professionnel
- Mettre en œuvre une pédagogie par l'expérimentation pour aborder les aspects scientifiques liés aux procédés.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Mettre en œuvre des activités qui mobilisent les compétences attendues du référentiel d'activités professionnelles en référence aux parties opératives du système, à l'asservissement des procédés dans le contexte QHS.
- Connaissances scientifiques et techniques relatives au génie des procédés afin de contribuer aux enseignements d'analyse système des procédés.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** : de l'Agrégation d'ingénierie informatique (L1415) ou du CAPET SII ingénierie informatique (L1413)

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : Une formation initiale conduisant au titre d'ingénieur production ou ingénieur procédés est souhaitée ; une spécialisation en Qualité Sécurité Environnement serait un plus.

• **observations complémentaires** : Un service à temps complet à partager entre le lycée ((spécialité Sciences de l'Ingénieur du baccalauréat général; Sciences Numérique et Technologie en seconde GT) et la SEP

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1413 SII Option Informatique et Numérique

- **date d'effet** : 01/09/2016

- **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Raymond Queneau Yvetot- 0762880T

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Capacité à intégrer l'équipe existante qui porte les enseignements du BTS Systèmes Numériques. L'établissement propose les 2 options : Informatique et Réseaux ; Electronique et Communication

Un service en STI2D pour l'enseignement de spécialité SIN ou EE est également proposé pour assurer les liens inter-cycles

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

Maitrise des fondamentaux du traitement de l'information numérique aussi bien d'un point de vue scientifique que technique pour les 2 options. Maitrise de la gestion des projets professionnels et des situations d'évaluation des épreuves E5 d'intervention.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Travail en équipe pédagogique pour adapter et individualiser la formation compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants et de la disponibilité des 2 options

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local

Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants

Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

- **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

Master ou diplôme d'ingénieur avec expérience professionnelle en industrie appréciée

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Néant

- **observations complémentaires**

Les qualités relationnelles et de communication seront une vraie plus value dans l'évaluation de la candidature

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1414 SII option ingénierie mécanique**

• **Date d'effet : 01 09 2018**

• **Établissement – numéro d'immatriculation
0270017X - LYC MODESTE LEROY - Evreux**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de l'industrialisation (conception, initialisation et gestion de production) en BTS CPRP option « production sérielle » (Conception des processus de réalisation de produits) pour le domaine de la réalisation de sous-ensemble mécaniques.

Un service en STI2D pour l'enseignement transversal, ou de spécialité ITEC ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance des procédés d'obtention des pièces mécaniques,
- aptitudes à mettre en œuvre les tâches professionnelles du référentiel du BTS CPI rénové,
- application de la gestion de projets collaborative devant traiter d'un cas industriel de réponse à une affaire,
- application de la gestion de projets de deuxième année devant traiter d'un cas industriel,
- relations étroites avec le tissu industriel local,
- grande disponibilité pour le suivi des projets industriels.

Aptitudes requises au plan pédagogique

- accompagnement personnalisé d'étudiants issus des voies technologiques et professionnelles
- aptitude à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et de la pédagogie de compétences (progression, évaluation, suivi des acquis),
- travail en équipe
- accompagnement individualisé des travaux d'étudiants
- gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.

Maîtrise professionnelle ou méthodes

- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO SolidWorks ; FAO TopSolid...)
- large culture technologique (mécanique, automatique, sécurité, usinage, procédés de transformation de la matière, bonne connaissance des matériaux et de leurs propriétés, ...)
- aptitude à une remise à niveau des compétences professionnelles et technologiques (fabrication additive, ingénierie collaborative, (LPM),...).

• **Diplômes**

Être titulaire de l'Agrégation de Génie Mécanique ou mécanique, ou du CAPET SII ingénierie mécanique (L1414) ou des anciens code disciplinaire L4200, L42xx.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est préférable d'avoir au préalable enseigné dans cette section pour postuler ou de posséder une expérience acquise en milieu Industriel

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1414 : SII – Ingénierie Mécanique

• **Date d'effet** : 01 09 2018

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
0270044B - LYC GEORGES DUMEZIL VERNON (27)

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement technologique en BTS CRSA (Conception et réalisation de systèmes automatisés).

Un service en STI2D pour l'enseignement transversal ou de spécialité ITEC ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Maîtriser les outils informatiques de modélisateurs volumiques de type solidworks et Méca 3D

Maîtriser les outils de programmation API et IHM (Schneider et Siemens)

- aptitudes requises au plan pédagogique

Compétences en conception et optimisation mécanique (modéleur Solidworks et Méca 3D.

Compétences en programmation d'automates industriels. (Schneider et Siemens).

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Maîtrise la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet

- Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local

- Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants

- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

Sait travailler en équipe. Maîtrise le travail par compétences et sait individualiser ses enseignements

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : d'un bac + 4 minimum.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification – libellé :

Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : 1414 SII Ingénierie mécanique

Date d'effet : 01.09.2022

établissement – numéro d'immatriculation : Lycée Pierre de Coubertin 07629201

profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

- Enseignement technologique en STS Maintenance des systèmes option B systèmes énergétiques et fluidiques Ce BTS, au regard des particularités du territoire économique aura une coloration hydrogène.
- Enseignement technologique en spécialité SI pour le bac général.
- Enseignement technologique en STI2D pour le bac technologique.

Compétences requises

Enseignements spécifiques :

- Maîtriser les concepts en énergétique, fluide, thermodynamique, mécanique.
- Maîtriser les concepts de l'analyse structurelle des solutions technologiques.
- Maîtriser les concepts de l'analyse comportementale d'un bien.
- Maîtriser la typologie des systèmes énergétiques.
- Maîtriser les concepts de l'efficacité énergétique sur :
 - l'ensemble des systèmes de conversion de l'énergie d'une chaîne énergétique d'hydrogène,
 - l'ensemble des systèmes industriels de production de chaud et/ou de froid.
- Maîtriser les concepts de contrôle et régulation sur :
 - l'ensemble des systèmes de conversion de l'énergie d'une chaîne énergétique d'hydrogène,
 - l'ensemble des systèmes industriels de production de chaud et/ou de froid.
- Maîtriser les concepts QSE (Qualité, Sécurité, Environnement)

Maîtrise professionnelle ou méthodes :

- Maîtrise la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet
- Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants
- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique
- Capacité à animer et dynamiser les filières d'apprentissage par alternance.
- Capacité à travailler en réseau avec le monde industriel local.

Le candidat doit savoir :

- travailler en équipes disciplinaire et inter-disciplinaires.
- Maîtrise le travail par compétences,
- savoir individualiser ses enseignements
- et savoir rendre ses activités pédagogiques flexibles et adaptable

Diplômes

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire d'un bac +5

Expérience professionnelle :

- candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Observation complémentaire :

Habilitations et attestation nécessaire

- Habilitation sécurité N2
- Habilitation électrique BR
- Fluide frigorigène : attestation d'aptitude catégorie 1
- Habilitation ATEX niveau 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1414 SII option ingénierie mécanique**

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Pierre de Coubertin BOLBEC - 0762920L -

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de la préparation de production, des techniques de mise en œuvre et de la gestion technique et économique en BTS CRCI (Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle) et possibilité d'enseignement en anté-bac en fonction de la stratégie pédagogique arrêtée par l'établissement.

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance en dimensionnement et vérification d'ouvrage
- Connaissance en conception d'ouvrages chaudronnés
- Connaissance en conception de processus et préparation du travail
- Connaissance en étude technique de fabrication d'un ouvrage
- application de la gestion de projets collaborative devant traiter d'un cas industriel de réponse à une affaire,
- relations étroites avec le tissu industriel local,
- grande disponibilité pour le suivi des projets industriels.

Aptitudes requises au plan pédagogique

- travail en équipe,
- accompagnement personnalisé d'étudiants issus des voies technologiques et professionnelles
- aptitude à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée,
- gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.

- Maîtrise professionnelle ou méthodes

- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO SolidWorks, FAO Logitrace, ...)
- large culture technologique (mécanique, procédés de soudage, contrôle destructif ou non, bonne connaissance des matériaux et de leurs propriétés, ...)
- aptitude à une remise à niveau des compétences professionnelles et technologiques
- aptitude à l'utilisation de machines spécifiques à commande numérique (presse plieuse, découpe plasma, poinçonneuse, etc..)

• **Diplômes**

Être titulaire de l'Agrégation de Génie Mécanique, ou du CAPET des anciens code disciplinaire L4200, L42xx

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est souhaitable de posséder une expérience acquise en milieu Industriel ou d'un enseignement dans la filière chaudronnerie, métallerie, tuyauterie

• **Observations complémentaires**

Ce poste demandera une aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle et de la voie technologique STI2D.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L 1414 : SII – Ingénierie Mécanique

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Pablo Neruda DIEPPE - 0762169V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement technologique en BTS CIM (Conception et industrialisation en microtechnique).

Un service en STI2D pour l'enseignement de spécialité SIN ou EE ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Maîtriser les outils informatiques de modélisateurs volumiques de type solidworks et Catia
Connaître et maîtriser les outils de FAO (GIBBSCAM)

- aptitudes requises au plan pédagogique

Compétences sur conception outillages. (Moulage ou découpage).

Compétences en conception de produit ; Optimisation mécanique et rhéologique (modèle Solidworks et Catia)
Compétences en usinage (conventionnel et numérique) ainsi qu'en mesurage. Notamment la métrologie 3D.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Maîtrise la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet
- Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local
- Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants
- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

Sait travailler en équipe. Maîtrise le travail par compétences et sait individualiser ses enseignements

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : d'un bac + 4 minimum.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1414 : SII – Ingénierie Mécanique

• **date d'effet** : 01-09-2018

• **établissement – numéro d'immatriculation** Lycée Pablo Neruda DIEPPE
0762169V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement technologique en BTS CIM (Conception et industrialisation en microtechnique).

Un service en STI2D pour l'enseignement transversal ou de spécialité ITEC ou S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Maîtriser les outils informatiques de modeleurs volumiques de type solidworks

- aptitudes requises au plan pédagogique

Compétences sur conception outillages. (Moulage ou découpage).

Compétences en conception de produit ; Optimisation mécanique et rhéologique (modeleur Solidworks)

Compétences en conception de pièces plastiques

Compétences en fabrication additive.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Maîtrise la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet

- Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local

- Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants

- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

Sait travailler en équipe. Maîtrise le travail par compétences et sait individualiser ses enseignements

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : d'un bac + 4 minimum.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1414 : SII – Ingénierie Mécanique

• **Date d'effet** : 01 09 2018

• **établissement – numéro d'immatriculation** Lycée Pablo Neruda DIEPPE - 0762169V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement technologique en BTS CRSA (Conception et réalisation de systèmes automatisés).

Un service en STI2D pour l'enseignement transversal, ou de spécialité ITEC ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Maîtriser les outils informatiques de modeleurs volumiques de type solidworks et Catia
Connaître et maîtriser les outils de FAO (GIBBSCAM)

- aptitudes requises au plan pédagogique

Compétences en conception et optimisation mécanique (modeleur Solidworks et Catia).

Compétences en usinage (conventionnel et numérique) ainsi qu'en mesurage. Notamment la métrologie 3D.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Maîtrise la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet
- Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local
- Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants
- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

Sait travailler en équipe. Maîtrise le travail par compétences et sait individualiser ses enseignements

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : d'un bac + 4 minimum.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1414 : SII – Ingénierie Mécanique

• **Date d'effet** : 01-09-2018

• **établissement – numéro d'immatriculation** Lycée Pablo Neruda DIEPPE - 0762169V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement technologique en BTS CRSA (Conception et réalisation de systèmes automatisés).

Un service en STI2D pour l'enseignement transversal ou de spécialité ITEC ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Maîtriser les outils informatiques de modélisateurs volumiques de type solidworks et Méca 3D

Maîtriser les outils de programmation API et IHM (Schneider et Siemens)

- aptitudes requises au plan pédagogique

Compétences en conception et optimisation mécanique (modèle Solidworks et Méca 3D.

Compétences en programmation d'automates industriels. (Schneider et Siemens).

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Maîtrise la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet

- Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local

- Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants

- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

Sait travailler en équipe. Maîtrise le travail par compétences et sait individualiser ses enseignements

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : d'un bac + 4 minimum.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1414 : SII – Ingénierie Mécanique

• **Date d'effet** : 01 09 2018

• **Établissement – numéro d'immatriculation** : 0760030V - LYC FERDINAND
BUISSON - ELBEUF

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement technologique en BTS CRSA (Conception et réalisation de systèmes automatisés).

Un service en STI2D pour l'enseignement transversal ou de spécialité ITEC ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques :

- Maîtriser les outils informatiques de modeleurs volumiques de type solidworks et Méca 3D
- Maîtriser les outils de programmation API et IHM (Schneider et Siemens)
- relations étroites avec le tissu industriel local,
- grande disponibilité pour le suivi des projets industriels.

Aptitudes requises au plan pédagogique

- Sait travailler en équipe. Maîtrise le travail par compétences et sait individualiser ses enseignements,
- accompagnement personnalisé d'étudiants issus des voies technologiques et professionnelles,
- aptitude à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et de la pédagogie de compétences (progression, évaluation, suivi des acquis),
- gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.
- Individualisation des parcours tenant compte du profil des candidats (formations continue et alternance, bac pro, bac technologique).

Maîtrise professionnelle ou méthodes

- aptitude à appréhender la conception globale d'un système automatisé de production aussi bien au niveau parties opératives que parties commandes,
- Gestion des énergies sur les systèmes,
- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO, programmation automate, logiciel de câblage, simulation de parties opératives et commandes),
- moyens de fabrication,
- large culture technologique (mécanique, automatique, sécurité, ergonomie, ...),
- maîtrise du management de projet souhaitée, notamment Norme ISO 10006,
- Remise à niveau régulière des compétences conseillée et souhaitée
- Gestion d'entreprise.

• **diplômes**

Être titulaire de l'Agrégation de Génie Mécanique ou mécanique, ou du CAPET SII ingénierie mécanique (L1414) ou des anciens code disciplinaire L41xx, L42xx.

• **expérience professionnelle** : Candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1414**
SII Option Ingénierie Mécanique (2 supports profilés)

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Michel Anguier EU (0760032 X)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Etude d'outillages en STS ERO (Etude et réalisation d'outillage)

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Etude d'outillages à l'aide de l'outil informatique CATIA

Bonnes connaissances des principes d'usinage sur MOCN (dont électroérosion à fil et défonçage, UGV)

Conduite de projets avec des industriels

- aptitudes requises au plan pédagogique

Travail en équipe avec des professeurs de réalisation

Gestion de projets

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Maîtrise des procédés relatifs aux outillages

Maîtrise de l'outil informatique CATIA pour la création des fichiers de définition de formes.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

-CAPET génie mécanique option construction et/ou agrégation de mécanique

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

Bonne connaissance des entreprises du domaine des outillages

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1414
SII Option Ingénierie Mécanique**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
Lycée Anguier EU – 0760032 X (3 postes)**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
Poste d'enseignant en industrialisation et réalisation d'outillages
Enseignement d'industrialisation et de réalisation d'outillages pour
procédés d'injection, de découpage et de moulage en section de brevet
de technicien supérieur Etude et Réalisation d'Outillages**

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
Démarches de conception et de réalisation d'outillages pour différents procédés de transformation de matériaux : injection, découpage, moulage
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
Mise en forme pédagogique d'études de cas industriels
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
Maîtrise de technologies spécialisées dans le domaine des procédés par enlèvement de copeaux :
Usinage
Grande Vitesse, stratégies au niveau des trajectoires et maîtrise du couple outil-matière, Compréhension et mise en œuvre de cinématiques complexes de machines : cinq axes, hexapodes, ...
Maîtrise de procédés spécifiques telles que l'électroérosion par enfonçage et par fil
Maîtrise des procédés de transformation de matière tels que l'injection (métal et plastique), la découpe, le moulage et leurs conséquences sur la conception des outillages
Maîtrise du choix des matériaux et de leurs propriétés à la transformation.

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Expérience professionnelle en bureau d'études d'outillage appréciée

λ **Observations complémentaires**

Le poste et la nature des enseignements nécessitent des partenariats nombreux et intenses avec le monde industriel, tant pour la recherche d'études que pour la veille technologique.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L1414 : SII – Ingénierie Mécanique

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée Delamare-Deboutteville FORGES LES EAUX - 0762600N

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Capacité à intégrer l'équipe existante qui porte les enseignements du BTS Maintenance des Systèmes. L'établissement propose l'option : Systèmes de production
Un service en STI2D pour l'enseignement de spécialité ITEC ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Maîtrise des fondamentaux des activités de la maintenance des systèmes liés à l'option : Systèmes de production, aussi bien d'un point de vue scientifique que technique. Maîtrise de la gestion des projets professionnels et des situations d'évaluation des épreuves E5 « Activités de maintenance » et E6 « Epreuve professionnelle de synthèse ».

- aptitudes requises au plan pédagogique

Travail en équipe pédagogique pour adapter et individualiser la formation compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Capacité à travailler en réseaux avec le monde industriel local

Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants

Capacité à proposer des évolutions du plateau technique

Maîtrise de la démarche de projet ainsi que de la pédagogie de projet

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Master ou diplôme d'ingénieur avec expérience professionnelle en industrie appréciée

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Néant

• **observations complémentaires**

Les qualités relationnelles et de communication seront une vraie plus value dans l'évaluation de la candidature



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification – libellé :

Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : 1414 SII Ingénierie mécanique

Date d'effet : 01.09.2022

**établissement – numéro d'immatriculation :
LPO DELAMARE-DEBOUTTEVILLE 0762600N**

profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

- Enseignement technologique en BTS Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production
- Pour assurer les liaisons inter-cycles, Enseignement technologique en spécialité SI pour le bac général ou Enseignement technologique en STI2D pour le bac technologique.

Compétences requises

Enseignements spécifiques :

Maîtrise des fondamentaux des activités de maintenance des systèmes, aussi bien d'un point de vue scientifique que technique. Ces activités sont réalisées sur des systèmes de production qui requièrent des compétences pluri-technologiques (mécanique, électricité, pneumatique, hydraulique, automatisme...) et concernent :

- la maintenance corrective,
- la maintenance préventive,
- l'amélioration d'un bien,
- l'intégration d'un bien,
- l'organisation de la maintenance.

Les compétences mises en œuvre sont associées à des savoirs :

- analyses fonctionnelle, temporelle, structurelle,
- chaîne d'information,
- concepts Qualité Sécurité Environnement.

Des compétences sur des systèmes énergétiques et fluidiques sont attendues.

Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Travail en équipe pédagogique disciplinaire et interdisciplinaire
- Capacité à adapter et individualiser la formation pour tenir compte du profil et de l'hétérogénéité des

- apprenants (étudiants sous statut scolaire et apprentis)
- Approche et gestion pédagogique par compétences
- Suivi des apprenants au lycée et en entreprise

Maîtrise professionnelle ou méthodes :

- Maîtrise de la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet
- Capacité à mener à terme des projets industriels d'étudiants
- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique
- Capacité à travailler en réseau avec le monde industriel local

Diplômes

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire d'un bac +5 (Master ou diplôme d'ingénieur)

Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Une expérience professionnelle (vécue ou à venir sous forme de stages) sera demandée.

Les qualités relationnelles et de communication (y compris en anglais) seront une plus-value dans l'évaluation de la candidature.

Une expérience RRUPN sera appréciée.

Observation complémentaire :

Habilitations/formations nécessaires (à prévoir)

PRAP
Habilitation électrique B2V BR BC
SST éventuellement

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1414 SII option ingénierie mécanique**

• **Date d'effet** : 01 09 2018

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
0760056Y - LYC JULES SIEGFRIED LE HAVRE (76)

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de l'industrialisation (conception, initialisation et gestion de production) en BTS CPRP option « production sérielle » (Conception des processus de réalisation de produits) pour le domaine de la réalisation de sous-ensemble mécaniques.

Un service en STI2D pour l'enseignement transversal, ou de spécialité ITEC ou en S SI est également proposé pour assurer les liens inter-cycles.

• **Compétences requises**

principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance des procédés d'obtention des pièces mécaniques,
- application de la gestion de projets collaborative devant traiter d'un cas industriel de réponse à une affaire,
- relations étroites avec le tissu industriel local,
- grande disponibilité pour le suivi des projets industriels.

aptitudes requises au plan pédagogique

- travail en équipe,
- accompagnement personnalisé d'étudiants issus des voies technologiques et professionnelles
- aptitude à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et de la pédagogie de compétences (progression, évaluation, suivi des acquis)
- gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
- logiciels spécifiques à la section (DAO, CAO SolidWorks, TopSolid 7.10, FAO, ...)
- large culture technologique (mécanique, automatique, sécurité, usinage, procédés de transformation de la matière, bonne connaissance des matériaux et de leurs propriétés, ...)
- aptitude à une remise à niveau des compétences professionnelles et technologiques (fabrication additive, ingénierie collaborative, (LPM),...).
- Des Formations pourront être mises en place pour accompagner l'enseignant (TopSolid 7.10)

- Diplômes, concours, code disciplinaire

Être titulaire de l'Agrégation de Génie Mécanique ou mécanique, ou du CAPET SII ingénierie mécanique (L1414) ou des anciens code disciplinaire L4200, L42xx.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est souhaitable de posséder une expérience acquise en milieu Industriel ou d'un enseignement dans la filière productive et une maîtrise de la pédagogie de compétence

• **Observations complémentaires**

Ce poste demandera une aptitude à accompagner des élèves issus de la voie professionnelle et de la voie technologique STI2D.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1414 SII ingénierie mécanique**

• **Date d'effet** : 01 septembre 2017

• **Établissement – numéro d'immatriculation**
SGT Jean-Baptiste COLBERT – PETIT QUEVILLY - 0763473M -

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement de la préparation de production, des techniques de mise en œuvre et de la gestion technique et économique en BTS EPC (EuroPlastics et Composites).

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance sur les procédés de réalisation de pièces, de sous-ensembles plastiques ou composites.
- Connaissance en conception de processus et préparation du travail des thermodurcissables.
- Connaissance en étude technique de fabrication de moule pour la réalisation d'un élément en matériaux composites.
- Connaissance des essais de laboratoire des matériaux plastiques et composites
- Application de la gestion de projets collaborative devant traiter d'un cas industriel de réponse à une affaire,
- Relations étroites avec le tissu industriel local,
- Grande disponibilité pour le suivi des projets industriels.

Aptitudes requises au plan pédagogique

- Travail en équipe,
- Accompagnement personnalisé d'étudiants issus des voies technologiques et professionnelles
- Aptitude à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée,
- Gestion et mise en œuvre de plusieurs projets en parallèle.

- **Maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Logiciels spécifiques à la section (CAO, DAO : solidworks, catia V5, modflow et cadflow ...)
- Large culture technologique (bonne connaissance des matériaux et de leurs propriétés...)
- Aptitude à une remise à niveau des compétences professionnelles et technologiques
- Aptitude à l'utilisation de machines spécifiques à cette filière et notamment dans le domaine des matériaux composites (RTM, Infusion, Compression, SMC, BMC, RIM, Prépreg...)

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire- du CAPET Génie Industriel, option Plastiques et Composites (2500 E) ou du CAPET Ingénierie Mécanique ou de l'Agrégation Ingénierie mécanique (1414 E, 1414A)

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- Il est souhaitable de posséder une expérience acquise en milieu Industriel ou d'un enseignement dans la filière des matériaux polymères, et si possible des matériaux composites et des thermodurcissables.

• **Observations complémentaires**

Ce poste demandera une aptitude à enseigner également à des élèves de Bac professionnel Plastiques et Composites.

Un complément de formation dans le domaine des polymères et des composites pourra être mis en place le cas échéant.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

- **classification - libellé : formation particulière**

- **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1500 – physique chimie**
Génie des procédés physico-chimiques

- **établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Galilée Franqueville-Saint-Pierre -0762911B

- **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :**
Enseignement de sciences physiques et chimiques en "STL CLPI"

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- enseignement chimie minérale et organique en STL CLPI
- connaissances du génie chimique

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- **diplômes :**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire
agrégation de génie des procédés physico-chimiques

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

- poste qui peut être occupé par un professeur de sciences physiques et chimiques (L1500) avec des
connaissances en génie chimique (à préciser sur le CV)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1500 – physique chimie**

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
SGT LP Éliisa Lemonnier Le Petit Quevilly - 0763061P

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- 9h enseignement sciences physiques et chimiques L 1500
- 9h enseignement de physiques appliquée à l'électricité L 1510

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- ,physique appliquée série STI génie mécanique 1^{ère} et Te
et
- physique et chimie BTS matériaux souples

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- maîtrise du cursus L1500 avec en complément des compétences acquises ou en cours d'acquisition en physique appliquée du niveau filière génie mécanique ou l'inverse (maîtrise du cursus L1510 et de la physique et la chimie pour le BTS matériaux souples)

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- maîtrise des expériences au niveau électrotechnique filière génie mécanique (moteurs de faible puissance et son électronique de puissance associée)
- chimie : BTS matériaux souples

λ **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
- CAPES sciences physiques et chimiques L1500 et formation en physique appliquée complémentaire ou
- CAPES physique appliquée à l'électricité et formation en chimie complémentaire -

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- néant

λ **observations complémentaires**

- poste à stabiliser en accord avec Chef d'établissement : un seul poste dans le lycée avec 2*9h
- profil du poste à stabiliser en L1500 ou L1510 selon le profil du candidat retenu

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1511 – mesures physiques et chimiques**

λ **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Robert Schuman LE HAVRE – 0760058 A

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement partiel en BTS CIRA dans les domaines du contrôle et de la régulation (2 postes profilés)

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
- aptitudes requises au plan pédagogique
- maîtrise professionnelle ou méthodes
- connaissance des systèmes de contrôle et régulation

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- CAPES (L1510 et L 1511 de préférence, L1500 éventuellement avec une spécialité complémentaire dans les domaines du contrôle et de la régulation) ou Agrégation avec les spécialités L1510 ou L1512

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1600 Sciences de la vie et de la terre**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2016**

• **Établissement – numéro d'immatriculation : Lycée Jean ROSTAND
d'OFFRANVILLE – 0760082B**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé : Botanique, physiologie végétale appliquée à l'horticulture. Culture in vitro.**

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques : Connaissances en physiologie végétale**

- **aptitudes requises au plan pédagogique : cours et TP**

- **maîtrise professionnelle ou méthodes : Conception, mise en œuvre de séances de travaux pratiques appliqués à l'horticulture, en particulier à la culture in vitro.**

• **Diplômes CAPES de SVT**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice NON**

• **observations complémentaires : aucune.**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : L 1700 EDUCATION MUSICALE

• **date d'effet** : 01 / 09 / 2018

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Claude MONET_ EZY-SUR-EURE 0271238Z

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de l'éducation musicale en dispositif « classe orchestre »

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : les cours dispensés aux élèves de la classe orchestre s'insèrent dans le cadre des programmes d'éducation musicale pour le collège. Ils s'inscrivent parallèlement dans le cadre d'une collaboration avec les professeurs spécialisés dans la formation instrumentale.

- **aptitudes requises au plan pédagogique** : Niveau pédagogique en rapport avec les exigences de la mission. Capacités collaboratives liées au contexte partenarial.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes** : le niveau musical des élèves instrumentistes implique que le professeur soit particulièrement compétent dans les domaines de la direction d'orchestre et de l'écriture d'arrangements.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

CAPES d'éducation musicale et de chant choral ou agrégation de musique

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : Le candidat doit faire état d'une expérience pédagogique avérée et positive dans l'enseignement de l'éducation musicale au collège.

• **observations complémentaires** : sens de l'engagement et qualités relationnelles indispensables.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification- libellé : Formation particulière

- **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1700 EDUCATION MUSICALE**
- **Date d'effet** : **1^{er} septembre 2016**

• **Établissement – numéro d'immatriculation - Lycée Louise Michel – GISORS 0270026G**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre de l'enseignement de la musique et des arts du son en lycée, le professeur prend en charge les élèves volontaires des classes de seconde, première et terminale (enseignement facultatif toutes séries et enseignement de spécialité en série L), et les prépare aux épreuves de musique du baccalauréat.

Chaque année, des projets musicaux et interdisciplinaires sont élaborés, mobilisent les élèves et aboutissent à des productions et des spectacles de qualité.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Enseignement d'exploration « arts du son » : impulsion, organisation et mise en œuvre de projets (concerts, enregistrements, rencontres avec des artistes, des techniciens professionnels...)
- Enseignement optionnel de la musique toutes séries : formation des élèves en classe de 1^{ère}, préparation aux épreuves de l'option facultative de musique, toutes séries, du baccalauréat. Pratique musicale (vocale, instrumentale) collective, en petites et grandes formations.
- Enseignement de spécialité en série L musique : formation musicale des élèves de 1^{ère} L, préparation aux épreuves de l'option musique du baccalauréat en série L. Pratique musicale (vocale, instrumentale) collective, en petites et grandes formations.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Démarche de réflexion didactique et pédagogique en rapport avec l'enseignement de la musique au lycée et à l'enseignement d'exploration en classe de seconde.
- Un engagement important, un dynamisme avéré et une réelle capacité à mobiliser, sont indispensables.

- **Aptitude au travail en équipe, au partenariat**

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Niveau de compétence élevé
- Capacités d'adaptation au public concerné
- Maîtrise technique et stylistique du corpus, ouverture artistique

• **diplômes**

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **CAPES d'éducation musicale et chant choral ou AGREGATION de musique**

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires : /**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification- libellé : Formation particulière

discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1700 EDUCATION MUSICALE

- **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée André MAUROIS – ELBEUF 0760029U

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Dans le cadre de l'enseignement de la musique et des arts du son en lycée, le professeur prend en charge les élèves volontaires des classes de seconde, première et terminale, et les prépare aux épreuves de musique du baccalauréat. Chaque année, des projets musicaux et interdisciplinaires sont élaborés, mobilisent les élèves et aboutissent à des productions et des spectacles de qualité.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - Enseignement facultatif de la musique en lycée
 - Enseignement d'exploration « arts du son »
 - Impulsion, organisation et mise en œuvre de projets (concerts, enregistrements, rencontres avec des Artistes, des techniciens professionnels...)
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - Démarche de réflexion didactique et pédagogique en rapport avec l'enseignement facultatif au lycée et à l'enseignement d'exploration en classe de seconde.
 - Un dynamisme avéré et une réelle capacité à mobiliser, sont indispensables.
 - Aptitude au travail en équipe, au partenariat
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - Niveau de compétence élevé
 - Capacités d'adaptation au public concerné
 - Maîtrise technique et stylistique du corpus, ouverture artistique

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- **AGREGATION de musique ou CAPES d'éducation musicale et chant choral**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : PART**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Jacques Prévert PONT-AUDEMER – 0271431 J

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement obligatoire, au choix-série littéraire

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels .

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clés de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifié ou de préférence agrégé.

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : FORMATION PARTICULIERE

discipline de poste (selon nomenclature EPP) : Arts Plastiques L1800

**établissement – numéro d'immatriculation :LGT JEHAN ANGO DIEPPE -
0760023M**

profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
Arts Plastiques avec une collaboration en cinéma-audiovisuel

compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance et pratique du champ spécifique cinéma-audiovisuel

- aptitudes requises au plan pédagogique

- Connaissance des nouveaux programmes du lycée et aptitude à mettre en œuvre des projets disciplinaires, transdisciplinaires, culturels ou d'aide pour les élèves en relation avec ces nouvelles demandes .

- maîtrise professionnelle ou méthodes

-Capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire

diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Agrégation d'arts plastiques (CAPES suffisant si enseignant déjà en poste dans l'établissement)

-

expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

-

Enseignant ayant au moins cinq ans d'exercice et ayant, si possible, déjà enseigné (même partiellement) en lycée.

observations complémentaires

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1800 Arts plastiques**

• **date d'effet** : **01/09/2014**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Collège Jean Texcier Le Grand Quevilly - 0761690 Z

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé** : enseignement en classe
CHAAP (Classes à horaires aménagés Arts plastiques)

Dans le cadre d'un partenariat avec musées et institutions culturelles locaux (Musée des Beaux-arts de Rouen et Maison des Arts de Grand-Quevilly) , les élèves de CHAAP suivent un enseignement spécialisé arts plastiques en parallèle avec leur cursus au collège et leurs horaires habituels (2 heures supplémentaires d'arts plastiques + 1 heure d'arts plastiques hebdomadaires). Le professeur d'arts plastiques du collège assure l'ensemble de ces enseignements et partenariats ; il initie et met en œuvre tout projet et action culturelle et artistique avec les partenaires et la culture : rencontres avec des artistes, visites d'expositions, pratique artistique et lien avec le premier degré et le lycée (Lycée Val de Seine de Grand Quevilly et Lycée Les Bruyères de Sotteville-lès-Rouen).

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels pour chaque niveau. Ils doivent être néanmoins adaptés à un enseignement plus approfondi et ouvert sur l'extérieur, s'appuyant sur des objectifs d'apprentissages précis et réfléchis à partir du LPC et élaborés en collaboration avec les partenaires et parfois les équipes pédagogiques pluridisciplinaires

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- capacités à adapter un programme aux exigences des partenariats et des liaisons inter-degrés ; capacités à articuler dans une stratégie pédagogique efficiente projets et apprentissages disciplinaires et à les évaluer pour un meilleur accompagnement des parcours de tous les élèves (dont ceux qui sont en plus grande difficulté)

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- connaissances importantes en Culture artistique (Histoire de l'art et problématiques plastiques) ; compétences en pratique plastique ; esprit d'initiative, intérêt pour l'art ; dynamisme et compétences pour construire des projets ; bonne connaissance des adolescents et capacité à gérer des groupes de jeunes dans d'autres cadres que le cadre scolaire ; capacité à travailler soi-même en groupe ;

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** :

- d'une Agrégation ou d'un Capes d'arts plastiques

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L 1800 Arts plastiques**

• **date d'effet** : **01/09/2015**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
CLG Léo LAGRANGE - LE HAVRE - 0762128A

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

enseignement en classe CHAAP (Classes à horaires aménagés Arts plastiques)

Dans le cadre d'un partenariat avec musées et institutions culturelles locaux (MUMA et Le Portique), les élèves de CHAAP suivent un enseignement spécialisé arts plastiques en parallèle avec leur cursus au collège et leurs horaires habituels (2 heures supplémentaires d'arts plastiques + 1 heure d'arts plastiques hebdomadaires). Le professeur d'arts plastiques du collège assure l'ensemble de ces enseignements et partenariats ; il initie et met en œuvre tout projet et action culturelle et artistique avec les partenaires et la culture : rencontres avec des artistes, visites d'expositions, pratique artistique et lien avec le premier degré et un (ou des) lycée(s) accueillant une option arts plastiques (Lycée François 1^{er} et Lycée Claude Monet du Havre).

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Les cours assurés au collège sont de nature identique à ceux définis par les programmes officiels pour chaque niveau. Ils doivent être néanmoins adaptés à un enseignement plus approfondi et ouvert sur l'extérieur, s'appuyant sur des objectifs d'apprentissages précis et réfléchis à partir du LPC et élaborés en collaboration avec les partenaires et parfois les équipes pédagogiques pluridisciplinaires

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

capacités à adapter un programme aux exigences des partenariats et des liaisons inter-degrés ; capacités à articuler dans une stratégie pédagogique efficiente projets et apprentissages disciplinaires et à les évaluer pour un meilleur accompagnement des parcours de tous les élèves (dont ceux qui sont en plus grande difficulté).

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

connaissances importantes en Culture artistique (Histoire de l'art et problématiques plastiques) ; compétences en pratique plastique ; esprit d'initiative, intérêt pour l'art ; dynamisme et compétences pour construire des projets ; bonne connaissance des adolescents et capacité à gérer des groupes de jeunes dans d'autres cadres que le cadre scolaire ; capacité à travailler soi-même en groupe

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
d'une Agrégation ou d'un Capes d'arts plastiques

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1800**
Arts plastiques

λ **établissement – numéro d'immatriculation :**
Lycée Gustave Flaubert ROUEN – 0760096S

λ **nature de l'enseignement spécialisé**
Arts Plastiques enseignement facultatif et Arts appliqués en BTS Economie sociale et familiale,

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Cet enseignement se fonde sur l'exercice d'une pratique plus autonome.

Les objectifs de cet enseignement sont d'expression, de culture et de réflexion critique

Sont nécessaires :

- . une connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- . une connaissance théorique, esthétique sur la nature et l'histoire spécifiques de ces dernières.
- . une connaissance enfin des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . aptitude à présenter et à analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . aptitude à développer des relations partenariales

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des œuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des œuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

Aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

Maîtrise des technologies numériques demandée

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : certifiés ou agrégés.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : FORMATION PARTICULIERE

discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1800 arts plastiques

établissement – numéro d'immatriculation
Lycée Les Bruyères – Sotteville-lès-Rouen - 0760109f

profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
Arts plastiques – enseignements de spécialité série littéraire et facultatif
Arts visuels – enseignement d'exploration

compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

- Connaissance et mise en perspective historique, technique et méthodologique des pratiques artistiques,
- Connaissance des composantes fondamentales du programme et des champs artistiques à étudier dans l'approche culturelle du programme.

Un enseignement en relation avec les institutions et services culturels est à privilégier

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- . Aptitude à présenter et à analyser une oeuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques
- . Aptitude à travailler dans le cadre d'une pédagogie de projets individuels et collectifs
- . Aptitude à travailler en interdisciplinarité et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires
- . Aptitude à développer des relations partenariales.

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- . Maîtrise d'outils méthodologiques et conceptuels.

- aspects théoriques : conduire les élèves :

- à s'interroger sur ses démarches et ses pratiques, à nourrir une pensée critique (oralement et par écrit)
- à l'identification des oeuvres étudiées, des moments clefs de l'histoire des arts,
- à la maîtrise des vocabulaires techniques de base et la méthodologie d'analyse des oeuvres,
- à la conduite d'une analyse croisée des différents processus artistiques,
- à l'engagement d'une réflexion esthétique.

- aspects pratiques : conduire les élèves :

- à s'impliquer dans une démarche d'expression et de création.
- à rechercher des informations variées,
- à rechercher des documents de natures différentes
- à traiter et à restituer des informations, à maîtriser des techniques de présentation écrite et orale d'une recherche.

- Maîtrise des technologies numériques demandée

diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Agrégation d'arts plastiques ou capes d'arts plastiques (si professeur déjà en poste dans l'établissement)

expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Cinq ans minimum d'ancienneté d'exercice.

observations complémentaires

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste : L 1800 Arts plastiques**

• **date d'effet : 01/09/2018**

• **établissement – numéro d'immatriculation : EREA F. Dolto ; Sotteville les Rouen - 0762211R**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :**

Les cours dispensés aux collégiens (8 divisions) relèvent de la discipline des arts plastiques, ceux dispensés aux lycéens (3 CAP) relèvent des arts appliqués.

Le poste à profil de professeur en Arts Plastiques nécessite une bonne connaissance de l'ASH* et des élèves à besoins éducatifs particuliers. (*ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement et de positionnement spécifiques :**

L'enseignement général est dispensé dans des divisions qui ne dépassent pas 16 élèves.

Parmi les compétences attendues figurent notamment :

1) la capacité d'adaptation et la capacité à prendre en charge aux plans pédagogique et éducatif des adolescents en situation de difficultés scolaire, sociale et personnelle ; une bonne connaissance des problématiques de l'adolescence est souhaitée.

2) l'aptitude au travail en équipe et la capacité à communiquer avec l'ensemble des personnels et partenaires : équipe d'enseignements pédagogique et éducatif, équipe de direction et administrative, équipe médico psycho sociale, personnels région, responsables légaux et partenaires extérieurs (services de soins, services de suivi éducatif et/ou judiciaire, ...). Ce poste demande une bonne connaissance du fonctionnement pédagogique et administratif d'un E.P.L.E.

L'enseignant est amené à participer, autant que de besoin, aux diverses réunions concernant des situations d'élèves, aux réunions de coordination et de régulation nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement : deux heures hebdomadaires de réunions de coordination et de synthèse sont obligatoires.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

1) La réponse aux besoins spécifiques des élèves se traduit par les méthodes pédagogiques et éducatives relevant de l'enseignement adapté : l'adaptation des enseignements passe par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques, éducatives et des approches didactiques.

2) L'inscription des enseignements au travers de projets transversaux ambitieux, porteurs de sens et suscitant l'implication et l'engagement des élèves est à privilégier, dans le cadre d'un travail préparé et partagé avec les autres enseignants, associant éventuellement le CVL, le CVC, voire d'autres membres de l'équipe éducative.

3) Avec toute la souplesse requise dans une démarche d'adaptation, les actions pédagogique et éducatives se fondent sur les programmes du collège et les référentiels de formation professionnelle, afin d'amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun des connaissances, de compétences et de culture et à la certification professionnelle pour les lycéens.

Le professeur d'arts plastiques doit pouvoir inscrire ses pratiques pédagogiques dans le contexte global et culturel des élèves de l'établissement.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Comme tout membre du personnel, le professeur d'arts plastiques sait se montrer exemplaire et respectueux en toutes circonstances, exerçant une approche éducative régulatrice et attentionnée, non dépourvue d'exigence et de rigueur. Le recours aux dispositions du règlement intérieur rappelle le cadre de la loi et vise à protéger l'ensemble des membres de la communauté éducative. Face à des situations difficiles, il est nécessaire de se préserver en gardant une distance professionnelle adaptée et solliciter en priorité la vie scolaire.

L'exercice de l'enseignement en E.R.E.A. demande de bonnes capacités de résilience.

• **diplômes : CAPPEI ou équivalent, à défaut demande d'inscription pour la prochaine session de formation.**

• **observations complémentaires**

circulaire n° 2017-076 du 24 avril 2017, circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015, décret n° 2014-940 du 20 août 2014.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L1900 EPS**

• **date d'effet** : **01/09/2020**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Emile Verhaeren 76240 BONSECOURS 0760010Y

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- Enseignement spécialisé football
- Encadrement de la section football féminin au collège Emile Verhaeren de Bonsecours et le lycée Galilée de Franqueville Saint Pierre.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques : Enseignement section football au collège et au lycée (4 séances hebdomadaires). Encadrement des compétitions UNSS football.
- aptitudes requises au plan pédagogique : rigueur technique et administrative – travailler en équipe, avec les partenaires (FFF et club) – Faire passer les tests d'entrée et sensibiliser les élèves en écoles primaires.
- maîtrise professionnelle ou méthodes : Expérience d'entraînement des jeunes – Pratique et maîtrise de l'informatique, pratique de la vidéo souhaitée. - Expérience requise en ce qui concerne les enjeux et la pratique du football féminin. Connaissance du milieu du football féminin du plateau est de Rouen. Connaissance du football féminin au niveau des instances départementale, régionales et nationales.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
Certificat d'éducateur fédéral de football

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice** : non, pas nécessairement.

• **observations complémentaires**

- Expérience d'entraîneur souhaitée, de préférence professeur féminin et joueuse en Club.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **Classification - libellé : Formation particulière PART**

• **Etablissement – N° : 0761742F – Lycée Val de Seine Le Grand Quevilly**

• **Date d'effet : 01/09/2021**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1900 - EPS**

• **Profil du poste : Missions**

- Mettre en place un projet pédagogique et sportif écrit en lien avec le cahier des charges du rectorat et de la Fédération Française de Football.
- Être en lien avec les instances fédérales (conseiller technique responsable des sections sportives scolaires) et le rectorat (inspecteur académique et commission du football en milieu scolaire) pour être au fait des dynamiques actuelles, des évolutions et s'inscrire dans une démarche plus globale.
- Déterminer avec le chef d'établissement le nombre de place éligible au recrutement chaque année et cela avant les portes ouvertes et le concours de recrutement des filles.
- Faire un travail de communication pour mettre en avant la section sportive sur le site internet du lycée, travailler avec les partenaires QRM et Mairie de Grand Quevilly dans le même but.
- Assurer la coordination et le suivi pédagogique des entraînements de la section
- Gérer les tests de sélection et le recrutement des filles.
- Inscrire les filles aux compétitions UNSS via OPUSS, gestion des déplacements et du budget de la section sportive avec le chef d'établissement.
- Être le garant du suivi médical des sportifs avec l'infirmière scolaire.
- Mettre en place des actions éducatives (sensibilisation à l'arbitrage, au coaching, visite de centre de formation...)
- Participer aux conseils de classes des élèves footballeuses, être le garant de la réussite du double projet sportif et scolaire.
- Être en lien permanent avec les familles et la vie scolaire.
- Être un acteur essentiel de la réussite et de l'épanouissement des filles au lycée.
- Le lycée accueille les sportifs du CRJS, le professeur assurera aussi le lien avec le CRJS

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques :

D'entraîneur/éducateur afin d'accompagner les filles sur 3 ans pour les amener vers un haut niveau de pratique sportive

- **Aptitudes requises au plan pédagogique**

- Une bonne connaissance de la pratique et de l'enseignement du football

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- De communicant, pour mettre en avant les actions réalisées
- De collaborateur, tant il y a de personnes avec qui échanger (infirmière, chef d'établissement, IPR, Educateurs clubs, parents, Vie scolaire, collègues enseignants...)
- Organisationnelles et logistiques pour permettre le bon fonctionnement de l'ensemble

• Diplômes (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) :

Professeur titulaire en EPS

• Expérience professionnelle :

Implication et participation dans des clubs de football

• Observations complémentaires

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1900 - E.P.S**

λ date d'effet : 01/09/2013

- **Etablissement – numéro d'immatriculation**
- **Lycée François 1^{er} LE HAVRE 0760052U**

• Compétences requises

▶ **Principes d'enseignement spécifiques :**

- Enseignement dans le domaine « Arts danse » (associé à l'enseignement de l'EPS)
Enseignement facultatif (toutes séries d'enseignement général, technologique)
Enseignement obligatoire et enseignement de spécialités (série littéraire)

▶ **Aptitudes requises au plan pédagogique**

- Apporter une plus value culturelle artistique (par la pratique et l'apport de connaissances)
- Ouvrir la formation des élèves sur le développement des connaissances culturelles diverses : histoire et évolution de la danse en relation avec les contextes divers, en relation avec les autres champs artistiques (peinture, musique, théâtre...)
- Permettre le développement de compétences transversales chez les élèves (épanouissement personnel, culture humaniste, compétences sociales et civiques, autonomie et prise d'initiative,...)

▶ **Maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Connaître l'approche didactique et pédagogique au niveau du premier degré, du collège, et du lycée,
- Permettre aux élèves d'acquérir des savoirs méthodologiques et culturels indispensables à la maîtrise d'un devoir écrit dans le cadre de la préparation au baccalauréat.
- Maîtriser les programmes disciplinaires, les programmes relatifs à l'enseignement de la danse domaine « arts » facultatif et de spécialité (pour la série littéraire)
- Connaître les programmes relatifs à l'enseignement de l'histoire des arts,
- Etre capable de travailler en équipe pour mettre en œuvre des enseignements pluridisciplinaires,
- Etre capable de diffuser les connaissances et savoir-faire liés à l'enseignement de façon à consolider l'établissement de réseaux, et de continuité dans le parcours artistique de l'élève.
- Valider des compétences dans le champ de l'action culturelle
- Posséder des capacités à travailler avec différentes structures (partenariats divers,)

• **Diplômes**

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

du CAPEPS et de la certification complémentaire danse.

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

5 ans minimum d'enseignement de la danse dans une option facultative « arts danse » ou ateliers artistiques, en EPS, dans le cadre de l'association sportive ou d'une option EPS « Danse ».

- **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• classification - libellé : Formation particulière

• discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L1900 EPS

• établissement – numéro d'immatriculation – Collège Claude Bernard LE HAVRE - 0761697G

• profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Professeur EPS ayant une expérience validée de l'éducation prioritaire ou avec une idée précise des moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'égalité des chances dans sa pédagogie dans le cadre du projet d'internat d'excellence. L'enseignant devra proposer des innovations pédagogiques pour arriver à un objectif prioritaire : la réussite scolaire du plus grand nombre dans l'esprit du socle commun.

• compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

- Intervenir dans le cadre de la section sportive (**AVIRON, VOILE et NATATION**)
- Participation active au C.E.S.C, mises en œuvre d'actions de prévention santé en lien avec les programmes.
- Accompagnement éducatif gymnastique dans le cadre de l'internat d'excellence.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- Mise en place d'innovation dans le domaine pédagogique dans le cadre du projet d'internat d'excellence.
- Travail pluridisciplinaire avec les autres matières du collège. Impulsion de la dynamique de projet liée à l'enseignement de l'E.P.S en internat d'excellence.
- Contribuer à la réflexion autour des rythmes scolaires engagés dans l'établissement.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Liaisons CM2/6ème (accueil des élèves au collège, portes ouvertes, actions pédagogiques etc)
- Capacité à utiliser les moyens numériques dans la pratique pédagogique: salle pupitre, tableaux blancs interactifs, vidéoprojecteur, caméras etc.

• diplômes

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** : Professeur EPS. Diplômes fédéraux et/ou d'état en VOILE ou AVIRON.

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- Une expérience de professeur principal de 3ème et/ou de 4ème serait un plus appréciable dans la mesure où l'établissement développe des projets dans le cadre du P.D.M.F. Expérience dans le cadre de l'animation d'une AS VOILE et/ou AVIRON.

• observations complémentaires

L'enseignant devra être au fait des dernières réformes en cours dans sa discipline et au collège en général. En termes d'évaluation, il travaillera par compétences et sera moteur sur la validation du socle commun des connaissances et compétences. Professeur dynamique, habitué à travailler en transversalité, ayant une expérience solide avec un public socialement défavorisé.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• classification - libellé : Formation particulière

- **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1900**
E.P.S

- **Etablissement – numéro d'immatriculation**
- **Lycée Gustave Flaubert ROUEN - 0760096S**

- **Compétences requises**

- ▶ **Principes d'enseignement spécifiques :**

- Enseignement dans le domaine « Arts danse », associé à l'enseignement de l'EPS.

- ▶ **Aptitudes requises au plan pédagogique**

- Apporter une plus value culturelle artistique (par la pratique)
- Ouvrir la formation des élèves sur le développement des connaissances culturelles diverses : histoire et évolution de la danse en relation avec les contextes divers, en relation avec les autres champs artistiques (peinture, musique, théâtre...)
- Permettre le développement de compétences transversales chez les élèves (épanouissement personnel, culture humaniste, compétences sociales et civiques, autonomie et prise d'initiative,...)

- ▶ **Maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Connaître l'approche didactique et pédagogique au niveau du premier degré, du collège, et du lycée,
- Maîtriser les programmes disciplinaires, les programmes relatifs à l'enseignement de la danse domaine « arts »
- Connaître les programmes relatifs à l'enseignement de l'histoire des arts,
- Etre capable de diffuser les connaissances et savoir-faire liés à l'enseignement de façon à consolider l'établissement de réseaux, et de continuité dans le parcours artistique de l'élève.
- Valider des compétences dans le champ de l'action culturelle
- Posséder des capacités à travailler avec différentes structures (partenariats divers,)

- **Diplômes**

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

du CAPEPS et de la certification complémentaire danse

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

5 ans minimum d'enseignement de la danse en EPS, dans le cadre de l'association sportive ou d'une option EPS « Danse ».

- **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : E.P.S. - L1900**

• **Date d'effet : 01/09/14**

• **Établissement – numéro d'immatriculation :**
Collège Louise Michel St ETIENNE DU ROUVRAY - 0761777U

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé : C.H.A.D.**

Professeur EPS ayant une expérience reconnue de qualité dans l'enseignement de la danse, impliqué dans son établissement, en UNSS et en relation avec des partenaires.

• **Compétences requises**

- **Principes d'enseignement spécifiques :**

- Intervenir dans le cadre d'une classe à horaire aménagé « danse »,
- Assurer le suivi et l'accompagnement des élèves impliqués,
- Mettre tout en œuvre pour rendre cohérent leur projet scolaire et artistique.
- S'investir dans la construction du projet personnel des élèves avec un objectif de continuité de parcours

- **Aptitudes requises au plan pédagogique**

- Maîtriser les connaissances théoriques liées au fonctionnement du corps humain, au niveau anatomique et physiologique, (en relation avec les notions d'entraînement et de récupération physiques).
- Maîtriser la dimension didactique de l'enseignement de la danse en relation avec les programmes de l'EPS et de l'enseignement de l'histoire des arts
- Permettre aux élèves d'identifier les progrès et les enjeux de la pratique de la danse, activité artistique en relation avec l'ouverture culturelle et le développement de la créativité qu'elle sous-tend

- **Maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Adopter une démarche professionnelle de qualité avec les partenaires en contribuant au travail d'équipe opérationnel
- Exploiter les outils numériques au service de la qualité des apprentissages en relation avec l'efficacité de la démarche d'enseignement : savoir lire l'activité des élèves au filtre des stratégies d'enseignement,

• **Diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

CAPEPS, la certification complémentaire « danse » est à prévoir.

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice (plus de 6 ans d'ancienneté et de l'enseignement de la danse)**

L'enseignant devra être au fait des dernières réformes en cours dans sa discipline et au collège en général. En termes d'évaluation, il travaillera par compétences et sera moteur sur la validation du socle commun des connaissances et compétences. Professeur dynamique, habitué à travailler en transversalité. Il sera à même de mettre en place des évaluations susceptibles de valider des acquisitions certifiées et à valoriser.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **EPS – L1900**

• **date d'effet** : **Septembre 2019**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Collège Jehan Le Povremoyne, **Saint-Valery-en-Caux** (76) 0760108E

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

P.EPS avec une expérience de prise en charge d'un groupe scolaire en spécialité football filles et garçons.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

Encadrement sportif et suivi scolaire du groupe Section sportive à recrutement régional

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Capacité à garantir chez les élèves un double projet sportif et scolaire

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Méthodes pédagogiques innovantes et numériques.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Titulaire du BREVET D'ETAT 1° ou 2° de FOOTBALL

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice non**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **EPS (L1900)**

• **date d'effet** : **01/09/2020**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Les Bruyères – Sotteville lès Rouen (76300) / UAI : 0760109F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Football et ses dérivés (éducateur, arbitrage, futsal, five,...)

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Gestion d'un groupe de footballeurs (terrain et en-dehors, internat,...) ;
Coordonner les différents intervenants (LFN, Clubs, FFF,...) ;
Gestion des équipements et infrastructures mises à disposition ;
Gestion des équipements (commandes, suivi,...) et du matériel (pédagogique,...) ;
Connaissances sur les diverses pratiques du Football (Futsal, public féminin,...).

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Animation séances d'entraînement (niveau U16/U17/U18, Régionale et Nationale) ;
Organisation et gestion des compétitions (UNSS, FFF,...) ;
Le recrutement et son organisation (Clubs, Collèges,...) ;
Animation de réunions spécifiques (parents, formations LFN, arbitrage,...).

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Compétences informatiques (outils TICE, Animation des sites internet, réseaux sociaux) ;
Communication auprès des institutions et des partenaires extérieurs (sponsoring, municipalités, sections,...) ;
Lien avec la presse locale, régionale et spécialisée ;
Suivi des jeunes (scolaires, sportifs et citoyens).

• **diplômes : les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire.**

DES – BEES 2^{ème} Degré (diplômes fédéraux).

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice.**

Vécu nécessaire et obligatoire au sein d'un club de niveau régional minimum.

Observations complémentaires. Grande disponibilité nécessaire et obligatoire pour une implication totale.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 1900
EPS**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :
LGT MARCEL SEMBAT SOTTEVILLE-LES-ROUEN 0760110 G**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les élèves intègrent la section sportive scolaire à partir de critères scolaires et sportifs. Par ce dispositif scolaire, les élèves devraient obtenir un niveau de formation tant scolaire que sportif supérieur à celui obtenu lors des cours obligatoires d'EPS.

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
les cours de la section sportive scolaire s'effectuent durant le temps scolaire et sont soumis à évaluation et à notation. Ils s'appuient sur les programmes de la discipline pour les différents niveaux de classes des élèves concernés (seconde, première et classe de terminale).
L'enseignant(e) d'EPS est le seul responsable du recrutement, de l'entraînement et du suivi scolaire des élèves de la section.

Une aide fédérale peut éventuellement lui être apportée sans qu'aucune confusion ne puisse être établie sur la nature scolaire de la section sportive du lycée.

- aptitudes requises au plan pédagogique
L'enseignant(e) devra faire preuve d'une connaissance affirmée de l'activité Rugby et savoir l'adapter aux possibilités et besoins de la population scolaire qui lui sera confiée. L'enseignant(e) responsable devra veiller à ce que les élèves en difficultés puissent être suivis par des enseignants volontaires.

- maîtrise professionnelle ou méthodes
Le niveau de pratique des élèves de cette section sportive implique le professeur soit particulièrement compétent au plan des connaissances techniques et physiologiques pour les faire progresser.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
- CAPEPS ou AGREGATION d'EPS - Brevet d'état Rugby -

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• date d'effet : 01/09/2017

**• établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Modeste Leroy – EVREUX – 0270017X**

• Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• Compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation

- aux stages et périodes de formation en milieu

- à la sécurité

- à l'organisation des examens.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;

- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles

- identifier les différentes voies de formation ;

- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;

- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;

- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;

- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

**• diplômes - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF**

**• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice : expérience confirmée en LP ou LPO**

• observations complémentaires

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée Dumézil – Vernon – 0270044B

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation
- aux stages et périodes de formation en milieu
- à la sécurité
- à l'organisation des examens.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles
- identifier les différentes voies de formation ;
- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes** - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : expérience confirmée en LP ou LPO
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001**

• **Date d'effet : 01/09/2019**

• **Établissement 0762169V** – Le poste est installé au Lycée Pablo Neruda de Dieppe avec une extension de mission pour la moitié du temps au lycée professionnel Emulation Dieppoise-Ufa André Voisin de Dieppe.

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé** Pour chacun de ces établissements, l'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Par sa présence régulière sur les plateaux techniques, l'assistant technique veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques. Il est à l'écoute et sait rendre compte au ddfpt de différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité, précision et loyauté. Il participe également au travail collaboratif entre les deux établissements (Chantier école, liaison bac pro BTS).

• **Compétences requises, principes d'enseignement spécifiques :**

Pour chacun des établissements, en lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, l'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique sera aussi force de proposition et d'initiatives.

L'assistant technique sera un interlocuteur important dans la gestion du chantier école (plannings, fidaa...)

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- à la pédagogie (dossiers d'évaluation, contrôle en cours de formation...)
- aux périodes de formation en milieu professionnel, aux stages et mini-stages (conventions, suivi avec les PP...)
- à la sécurité (actions de maintenance, carnet d'habilitation, instructions permanentes de sécurité...)
- à l'organisation des examens (PV de jury, copies, livrets scolaires...)
- à l'administratif et au financier (participation à la collecte de la taxe d'apprentissage...)

⇒ **aptitudes requises au plan pédagogique :**

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles ;
- identifier les différentes voies de formation ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

⇒ **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels professionnels (PRONOTE), de bureautique (traitement de texte tableurs...) et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte en toute objectivité et loyauté.

• **Diplômes - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

PLP et CAPET toutes disciplines ; CAPES SPC ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

• **Expérience professionnelle :** expérience confirmée en LP ou LPO ; la responsabilité de missions confiées en lien avec un DDFPT serait souhaitable pour cet établissement.

• **Observations complémentaires :** Une expérience de l'enseignement dans une formation du BTP ou de l'énergie serait un plus.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L7100
Biochimie (1 poste)**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
LGT Léopold Sedar Senghor, Evreux – 0271579 V**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
- BTS bioanalyses et contrôles**
- enseignement des sciences et technologies bio-industrielles et / ou de biochimie et/ou de microbiologie et/ou de biologie cellulaire et moléculaire

λ **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Enseignement appliqué. Articulation théorie – pratique. Tutorat des étudiants en stage, relation avec les entreprises.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Gestion de l'hétérogénéité des élèves. Enseignement interactif. Enseignement de compétences professionnelles. Mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Bonne connaissance des milieux industriels et professionnels (connaissance des filières, procédés, produits, démarches qualité)

λ **diplômes**

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être :

- Agrégé de biochimie-génie biologique
- certifié de biochimie-génie biologique

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- Quelques années de service en série STL-BGB et/ou en BTS sont souhaitables pour les certifiés.

λ **observations complémentaires**

Cet enseignement nécessite une mise à jour permanente des connaissances, une ouverture sur l'industrie, le souhait d'innover en particulier dans le cadre des activités de laboratoire

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L7300
STMS**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
Lycée Gustave Flaubert ROUEN – 0760096 S**

Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Enseignement en BTS ESF : cadre politique et juridique de l'action sociale et de la vie quotidienne, méthodologie du travail social ;

Enseignement en Diplôme de Conseiller en économie sociale familiale : enseignement professionnel (domaine de l'action sociale et des institutions, mode d'intervention du conseiller en économie sociale familiale)

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- expérience du travail social

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- méthodologie du travail social, démarche de projet

λ **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)**

CAPET de STMS et un diplôme de travail social ou une expérience de terrain significative en travail social

λ **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté
d'exercice**

λ **Observations complémentaires**

Nécessité de correspondre au profil demandé (diplôme et expérience) pour habilitation par la DRASS (enseignement en DCESF)

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

PARCOURS PROFESSIONNEL

- ➔ Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- ➔ Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- ➔ Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- ➔ Missions exercées au sein du système éducatif
- ➔ Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- ➔ Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- ➔ Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- ➔ Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPEP Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L8011 Economie gestion communication**

• **date d'effet** : RS 2016

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Val de Seine Le Grand Quevilly – 0761742F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du **BTS Assistant de Manager (BTS AM) pour moitié et les enseignements technologiques de la série « Sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG)**. Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager (BTS AM) s'appuient sur les caractéristiques de l'activité de l'assistant de manager qui est essentiellement relationnelle, organisationnelle et administrative. Cette activité est caractérisée par des activités de soutien au chef d'entreprise mais aussi par des activités déléguées plus ou moins spécialisées selon le service.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers métier en relation avec les professeurs de l'enseignement général. Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité. Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement et en particulier avec les milieux professionnels,
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'établissements et d'entreprises qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :

- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels (logiciel de gestion de projets, de créativité et de cartographie visuelle des idées, Système de gestion de bases de données relationnelles et requêteur SQL)
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPEP Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8011 ECO.GE.COM**

• **date d'effet : 01/09/2015**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Lycée Val de Seine Le Grand Quevilly – 0761742F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager (BTS AM) pour moitié et les enseignements technologiques de la série « Sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG) .**Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager (BTS AM) s'appuient sur les caractéristiques de l'activité de l'assistant de manager qui est essentiellement relationnelle, organisationnelle et administrative. Cette activité est caractérisée par des activités de soutien au chef d'entreprise mais aussi par des activités déléguées plus ou moins spécialisées selon le service.**

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers métier en relation avec les professeurs de l'enseignement général. Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité. Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement et en particulier avec les milieux professionnels,
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'établissements et d'entreprises qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :

- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels (logiciel de gestion de projets, de créativité et de cartographie visuelle des idées, Système de gestion de bases de données relationnelles et requêteur SQL)
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- **observations complémentaires**

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• **classification - libellé : Formation particulière**

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8011 Banque STS**

• **établissement – numéro d'immatriculation**

Lycée Porte océane LE HAVRE - 0760054W

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Banque pour la moitié d'un service d'enseignement et un enseignement dans la série Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Les enseignements professionnels du BTS Banque option A (marché des particuliers):

Ce brevet de technicien supérieur a pour objectif de former des collaborateurs d'établissements du secteur bancaire, possédant de solides connaissances de l'économie et du droit appliqués au secteur bancaire ainsi qu'un haut niveau de technicité en matière de gestion bancaire et de gestion de clientèle. La réalisation des tâches et des activités spécifiques au secteur bancaire nécessite un ensemble de compétences: les compétences générales, les compétences économiques, juridiques et fiscales, les compétences techniques de la banque et de l'assurance, les compétences comportementales et commerciales.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être en mesure de définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et de structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés
- articuler le développement des compétences et des savoirs associés en fonction des référentiels d'activité professionnel et de certification
- maîtriser les démarches et modes de raisonnement adaptés à la résolution de problèmes dans les activités tertiaires professionnelles de la spécialité
- appréhender les contenus des qualifications tertiaires, les évolutions en entreprise

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel
- Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des activités bancaires appliquées en relation avec les autres professeurs de l'enseignement général et professionnel
- Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.

- Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités
- Bien appréhender l'environnement professionnel et économique,
- Maîtriser la communication écrite et orale (y compris en langue vivante étrangère),
- Maîtriser les aspects fondamentaux de la négociation commerciale ;

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- la maîtrise du cadre juridique de l'activité bancaire et l'aptitude à l'analyse des règles fiscales applicables,
- la maîtrise de l'ensemble des techniques de la banque et de l'assurance,
- la maîtrise des T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) ;

• Diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

-

• Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

-

• observations complémentaires

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) :** L8011 Economie et gestion option :
Comm. Org. ,Grh.

• **date d'effet :** 01/09/2014

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LPO Georges Brassens Neufchatel en Bray - 0762601P

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager (BTS AM) pour moitié et les enseignements technologiques de la série « Sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG) en complément.

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de Manager (BTS AM) s'appuient sur les caractéristiques de l'activité de l'assistant de manager qui est essentiellement relationnelle, organisationnelle et administrative. Cette activité est caractérisée par des activités de soutien au chef d'entreprise mais aussi par des activités déléguées plus ou moins spécialisées selon le service.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers métier en relation avec les professeurs de l'enseignement général

Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité. Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'établissements et d'entreprises qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :
- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels (logiciel de gestion de projets, de créativité et de cartographie visuelle des idées, Système de gestion de bases de données relationnelles et requêteur SQL)
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

-

• observations complémentaires

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8012 économie gestion fin.

• date d'effet : RS 2017

**• établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Augustin Fresnel Bernay – 027003G**

• profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :

Ce poste repose sur un service partagé en série technologique du management et de la gestion (STMG) et dans le cadre de la première année du BTS assistant de gestion PME PMI pour la partie « relation client-fournisseur»

• compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

Pour la partie BTS, l'acquisition de compétences affirmées et solides en comptabilité générale (saisie de factures, suivi de la comptabilité), en commerce (argumentation commerciale et accueil client), ainsi qu'au niveau du travail collaboratif.

- aptitudes requises au plan pédagogique

Capacité à la communication tant interne qu'avec les milieux professionnels, mettre en place une démarche de projet, être en mesure d'un accompagnement personnalisé des étudiants avec un effort particulier, tout au long du 1er semestre, en direction des bacheliers professionnels qui constituent 60% de l'effectif, s'inscrire dans la dimension européenne de ce BTS à référentiel commun européen, le lycée Fresnel étant en phase d'accréditation d'ECTS dans le cadre du développement de la mobilité étudiante.

Enfin, l'adhésion au projet de l'établissement sera déterminante, tant dans le domaine du développement des usages numériques, que dans celui des Environnements Optimisés des apprentissages pour et par les Langues (projet porté par le Conseil de l'Europe) ou celui de l'adhésion à la politique culturelle de l'établissement .

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Parfaite maîtrise de CEGID pour les modules de gestion commerciale, gestion comptable et suivi des règlements.

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Titre universitaire dans la spécialité demandée ; concours de recrutement des personnels enseignants du second degré

•expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

•observations complémentaires

Le candidat devra être en mesure de s'intégrer à l'équipe des enseignants d'économie-gestion de l'établissement qui est en cours de reconfiguration. Sa capacité à communiquer, à s'imprégner de la culture et des spécificités de l'établissement et à s'investir sera décisive. Le profil de poste devra également permettre au candidat de mettre en place les passerelles nécessaires entre la série technologique, le BTS et les autres formes de formation (continue, voire par apprentissage).

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L8012 Eco Gestion CP**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Val de Seine Grand Quevilly - 0761742F

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de gestion de PME PMI pour les 2/3 d'un service d'enseignement et un enseignement de spécialité dans la série Sciences et Technologies de la Gestion

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de gestion de PME PMI : Les différentes activités de soutien au chef d'entreprise et de support au fonctionnement de l'entreprise correspondant aux principaux domaines d'intervention de l'assistant et les technologies de l'information et de la communication spécifiques aux PME PMI notamment la gestion de la relation avec la clientèle et les fournisseurs, la gestion du système d'information, la gestion du risque et le financement des actifs.

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être en mesure de définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et de structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés
- articuler le développement des compétences et des savoirs associés en fonction des référentiels des diplômes professionnels tertiaires préparés
- maîtriser les démarches et modes de raisonnement adaptés à la résolution de problèmes dans les activités tertiaires professionnelles de la spécialité
- appréhender les contenus des qualifications tertiaires, les évolutions en entreprise

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel
- Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers professionnels en relation avec les autres professeurs d'économie gestion et les professeurs de l'enseignement général
- Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.
- Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités(méthode des cas)

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'établissements et de PME qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :
- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels avec une bonne connaissance des PGI (logiciels de gestion intégrée)
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables (mise en place d'un nouvel enseignement lié à la gestion des risques dans l'entreprise)

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

-

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

-

observations complémentaires

✓PARCOURS PROFESSIONNEL

- Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8012 Eco gestion CP**

λ **établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Gustave Flaubert ROUEN**

λ **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les différents processus comptables en BTS CGO du P1 au P10

λ **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être en mesure de définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et de structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés
- articuler le développement des compétences et des savoirs associés en fonction des référentiels des diplômes professionnels tertiaires préparés
- maîtriser les démarches et modes de raisonnement adaptés à la résolution de problèmes dans les activités tertiaires professionnelles de la spécialité
- appréhender les contenus des qualifications tertiaires, les évolutions en entreprise

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Mettre en œuvre des activités professionnelles de synthèse dans le cadre de la certification

Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.

Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire ces outils qui mobilisent plusieurs processus

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Le professeur d'Économie-gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :

- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels,
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables

λ **diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)**

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée

Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée

Missions exercées au sein du système éducatif

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L 8013 Economie et gestion option marketing**

- **date d'effet : RS 2017**

- **établissement – numéro d'immatriculation
Lycée Thomas Corneille BARENTIN - 0760005T**

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Le profil de poste repose sur un service partagé en STS Négociation Relation Client et en série de Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) dans la spécialité mercatique.

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Pour la partie STS, des compétences affirmées et solides en vente et gestion de la relation client-production d'informations commerciales-organisation et management de l'activité commerciale-mise en œuvre de la politique commerciale.

Maîtriser les compétences liées à chacune des questions du programme de sciences de gestion de la classe de première STMG et de la classe terminale STMG, spécialité mercatique.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Appuyer l'enseignement sur l'observation et l'analyse de l'environnement de l'élève.

Ouvrir la réflexion des élèves et développer leur esprit critique.

Mettre en œuvre la démarche de projet.

Faire découvrir les nombreux métiers relevant de ce champ professionnel.

Aider à la construction des parcours de formation des élèves.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication spécifiques au champ professionnel considéré.

La construction d'un réseau de professionnels.

- **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

Concours de recrutement des personnels enseignants du second degré (CAPET économie et gestion, option marketing ; agrégation économie et gestion option marketing).

Titre universitaire dans la spécialité demandée.

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**
- **observations complémentaires**

Le candidat doit être en mesure de s'intégrer dans l'équipe des enseignants d'économie et gestion de l'établissement en vue de la production d'un travail collaboratif. Une expérience professionnelle dans le secteur commercial serait appréciée.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **L8013 Économie Gestion CM**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Jehan ANGO à Dieppe - 0760023M

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Négociation Relation Client pour les 2/3 d'un service d'enseignement et un enseignement de spécialité dans la série Sciences et Technologies de la Gestion.

Le professeur devra former un vendeur, manager commercial qui gère la relation client dans sa globalité, de la prospection jusqu'à la fidélisation. Il inscrit son activité dans une logique de réseau en privilégiant le travail coopératif. La maîtrise des technologies d'information et de la communication spécifique et son métier conditionne sa performance et sa productivité commerciale. L'enseignement professionnel devra permettre de développer quatre fonctions : vente et gestion de la relation client, production d'informations commerciales, organisation et management de l'activité commerciale, mis en œuvre de la politique commerciale

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être en mesure de définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et de structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés
- articuler le développement des compétences et des savoirs associés en fonction des référentiels des diplômes professionnels tertiaires préparés
- maîtriser les démarches et modes de raisonnement adaptés à la résolution de problèmes dans les activités professionnelles de la spécialité
- appréhender les contenus des qualifications, les évolutions en entreprise

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel

Mettre en œuvre des activités professionnelles à partir des missions dans le cadre de la **gestion de projets**

Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.

Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs enseignements

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des projets, identifier et mobiliser des professionnels compétents).

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :
- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels (bases de données)
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables
(Optimisation de la relation client, de la téléprospection à la fidélisation à l'aide d'un logiciel de GRC., espace et outils collaboratifs)

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

-

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

-

• observations complémentaires

✓ PARCOURS PROFESSIONNEL

- Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- Missions exercées au sein du système éducatif
- Valeur pédagogique

✓ FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation Particulière

• discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8013 ECO-GEST-MK

• date d'effet : 01/09/2019

**• établissement – numéro d'immatriculation
LGT Guy de Maupassant Fécamp – 0760035A**

• profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
Enseignements en section de technicien supérieur Management des Unités Commerciales (MUC) /
Management Commercial Opérationnel (MCO) / Technico-Commercial (TC) et dans le secondaire en série
Sciences et technologies du management (STMG).

• compétences requises

- **principes d'enseignement spécifiques :**
 - . Référentiels du BTS MUC / MCO / TC. Nouveaux programmes de la série STMG.
 - . Organisation et suivi des stages en entreprise.
- **aptitudes requises au plan pédagogique**
 - . Aptitude à mobiliser les classes et à suivre les élèves et étudiants dans leurs projets.
 - . Faire preuve d'aisance et d'assurance, afin de prendre en charge des étudiants de niveau III.
 - . Accompagner les bacheliers professionnels dans leur poursuite d'études supérieures.
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - . Connaissance et maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

• diplômes

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
 - . Agrégation ou CAPT d'économie et gestion

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- . Une expérience professionnelle dans le secteur commercial serait appréciée.

• observations complémentaires :

- . une connaissance du dispositif Erasmus serait appréciée
- . une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8013 Économie gestion CM**

• **établissement – numéro d'immatriculation
Lycée Val de Seine Grand Quevilly - 0761742F**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de gestion de PME PMI pour les 2/3 d'un service d'enseignement et un enseignement de spécialité dans la série Sciences et Technologies de la Gestion

Les enseignements professionnels du BTS Assistant de gestion de PME PMI : les différentes activités de soutien au chef d'entreprise et de support au fonctionnement de l'entreprise correspondant aux principaux domaines d'intervention de l'assistant et les technologies de l'information et de la communication spécifiques aux PME PMI notamment l'organisation et la planification des activités, la communication globale, la gestion et le développement des ressources humaines, la pérennisation de l'entreprise

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- être en mesure de définir rigoureusement concepts, principes, mécanismes et de structurer logiquement des éléments de savoir dans les enseignements professionnels spécialisés
- articuler le développement des compétences et des savoirs associés en fonction des référentiels des diplômes professionnels tertiaires préparés
- maîtriser les démarches et modes de raisonnement adaptés à la résolution de problèmes dans les activités tertiaires professionnelles de la spécialité
- appréhender les contenus des qualifications tertiaires, les évolutions en entreprise

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Faire acquérir des compétences en puisant à deux sources: la formation en milieu scolaire et les situations de travail vécues lors des périodes passées en milieu professionnel
- Mettre en œuvre des activités professionnelles dans le cadre des ateliers professionnels en relation avec les professeurs de l'enseignement général
- Gérer ces activités comme des outils pédagogiques et de transversalité.
- Mener un travail d'équipe et de concertation pour construire des outils qui mobilisent plusieurs activités

Le professeur d'Économie gestion doit être en mesure :

- de communiquer avec tous les partenaires de l'établissement (en particulier les milieux professionnels),
- de s'intégrer dans des équipes pédagogiques, participer à la mise en œuvre de décisions, d'actions ou de projets communs,
- de faire partager ses réussites, participer à un réseau de ressources pédagogiques,
- d'établir des relations suivies avec les milieux professionnels (observer et analyser des situations réelles pour les exploiter en classe, négocier l'accueil d'élèves en entreprise et s'assurer du caractère formateur des activités, identifier et mobiliser des professionnels compétents).
- de développer la dimension européenne de ce BTS dit " à référentiel commun européen " de s'intégrer au réseau d'établissements et de PME qui permettra aux étudiants de suivre leur formation et d'effectuer leur stage dans un ou plusieurs des pays partenaires

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Le professeur d'Économie gestion exploite dans sa spécialité les ressources informatiques professionnelles et les outils de communication ; il doit être en mesure de :
- mettre en œuvre une méthodologie d'utilisation de l'informatique et des outils de communication à des fins professionnelles,
- réaliser des applications sous logiciels professionnels
- percevoir les lignes de force de l'évolution technologique dans les milieux professionnels et déceler les pratiques transférables
(gestion électronique des documents, espace collaboratif, Visio conférence,..)

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

observations complémentaires

✓PARCOURS PROFESSIONNEL

- ➔ Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la STS demandée
- ➔ Expérience en entreprise dans des métiers visés par la STS demandée
- ➔ Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée (en formation initiale et/ou en formation continue)
- ➔ Missions exercées au sein du système éducatif
- ➔ Valeur pédagogique

✓FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- ➔ Titres universitaires en rapport avec la spécialité demandée,
- ➔ Stage(s) de formation suivi(s) en adéquation avec la spécialité demandée, dans le cadre du plan de formation de l'Éducation nationale ou dans un autre cadre (actualisation des connaissances scientifiques et techniques, rénovation de diplôme, pédagogie de l'alternance, etc.),
- ➔ Stage(s) professionnel(s) en entreprise effectué(s) proposé(s) par le CERPET Économie-gestion, stage(s) liée à une initiative académique ou personnelle)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• **classification - libellé : Formation particulière**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8031 Économie Gestion SI**

• **Établissement – numéro d'immatriculation**

Lycée Gustave Flaubert ROUEN - 0760096S

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Les enseignements dans la série Sciences et Technologies de la Gestion pour la moitié d'un service en terminale, de la spécialité : Gestion des Systèmes d'information et l'autre moitié pour assurer les enseignements d'économie, de droit et de management en première et en terminale.

Le programme de "Gestion des systèmes d'information" (GSI) vise l'acquisition des savoirs et savoir-faire mobilisés dans l'étude des systèmes d'information et de leur évolution en intégrant leurs dimensions organisationnelle, humaine et technologique.

Cet enseignement favorise l'acquisition de capacités générales d'organisation individuelle et collective dans la réalisation d'activités mobilisant les technologies de l'information et de la communication. Il contribue au développement de capacités d'analyse, de synthèse et d'expression dans un langage formel au travers de l'utilisation d'instruments de modélisation pour représenter et analyser des situations de gestion. Sa visée technologique s'accompagne d'une attention permanente portée aux enjeux de l'informatisation du système d'information tant dans ses dimensions économiques et sociales qu'éthiques. Il conviendra de faire acquérir aux élèves les repères fondamentaux permettant :

- de mesurer les contributions du système d'information à l'organisation ;
- d'évaluer les potentialités et les limites des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre du système d'information ;
- de mettre en œuvre des démarches et des outils pour assurer l'adaptation du système d'information aux besoins de l'organisation

Dans le cadre de cet enseignement, le système d'information est toujours supposé inscrit dans un contexte de gestion donné, à partir duquel les élèves sont conduits à :

- caractériser les besoins, repérer les acteurs impliqués, leurs rôles et contributions et construire une représentation dynamique de l'entreprise à travers la modélisation de quelques processus de gestion ;
- identifier les causes de l'évolution du système d'information, suivre et comprendre la nécessité d'une démarche de projet d'adaptation ; -acquérir les bases techniques nécessaires à l'utilisation rationnelle de l'environnement technologique du système d'information, tant dans sa dimension infrastructure de communication que dans sa dimension architecture d'applications ;
- participer à la mise en œuvre des différentes phases d'une démarche de développement d'applications informatiques dans le but d'en assurer l'adaptation et l'intégration à l'organisation.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

La démarche pédagogique préconisée consiste :

- à observer, représenter, analyser et interpréter un existant dans une organisation ;
- à concevoir et justifier une solution organisationnelle et technique pour répondre à un besoin exprimé et produire des éléments de cette solution ;
- à utiliser des critères pour évaluer la production réalisée, la démarche suivie et les impacts sur l'organisation.

Dans la classe de **terminale Gestion des systèmes d'information**, les ressources nécessaires sont introduites progressivement dans l'environnement de travail de l'élève : description du contexte (organisationnel, technologique et humain), contraintes, règles de gestion, application, documentation. Il ne s'agit pas de développer *in extenso* de nouvelles applications, mais de comprendre la logique de fonctionnement de l'existant et d'en assurer l'adaptation. L'enseignement prend appui sur la démarche technologique. Il mobilise des situations de gestion réelles ou simulées, éventuellement

simplifiées pour des raisons didactiques et pédagogiques. La découverte du système d'information et des conditions de ses apports à l'organisation, s'accompagnent d'expérimentations dans divers environnements numériques (espace numérique de travail, progiciel de gestion intégré, environnement de développement d'applications ou encore tableur).

-aptitudes requises au plan pédagogique

Extrait des indications méthodologiques du programme :

« L'analyse des contextes de système d'information et l'interprétation des situations de gestion retenues doivent donner aux élèves une perception globale du fonctionnement des organisations. Le repérage des évolutions du système d'information et l'évaluation de leurs impacts aux niveaux organisationnel, technologique et humain sont toujours associés à la construction d'une solution technique adaptée aux besoins de l'organisation. »

Afin d'amener l'élève à percevoir la réalité du SI, les éléments de contexte de SI fournis doivent lui permettre, autant que possible, de ressentir l'organisation au travers de son SI informatisé (c'est un parti pris). On peut invoquer différents moyens pour obtenir ce ressenti : faire participer l'élève à une phase particulière du processus (il est agent d'exécution), l'associer à une prise de décision liée à l'analyse des données disponibles dans le cadre d'une situation, le guider dans l'examen et la compréhension du fonctionnement des technologies mobilisées, etc. Chaque aspect du SI doit pouvoir servir de support à l'illustration des notions correspondantes du programme.

La progression annuelle repose sur l'exploitation progressive de plusieurs contextes de système d'information, chacun étant caractérisé par une situation de gestion et une application informatique permettant à l'élève :

- d'analyser un processus de gestion au sein d'une organisation donnée ;
- d'identifier le rôle des acteurs ;
- d'appréhender la logique de fonctionnement d'une application informatique opérationnelle et documentée ;
- d'adapter cette application afin de répondre à de nouveaux besoins de gestion. »

Le programme insiste sur l'opportunité de recourir à une "pédagogie active" qui implique l'élève dans la construction de ses connaissances à partir d'une mise en situation effective : c'est ce que permet l'utilisation des contextes de SI.

• Diplômes

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

CAPET Economie gestion Option D

• Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

• Observations complémentaires

PARCOURS PROFESSIONNEL

- ➔ Spécialité du concours de recrutement en adéquation avec la spécialité demandée
- ➔ Types d'enseignements déjà délivrés en liaison avec la spécialité demandée
- ➔ Missions exercées au sein du système éducatif
- ➔ Valeur pédagogique

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

Classification - libellé :

• **Etablissement – N° : 0763237F - lycée Georges Baptiste CANTELEU**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : L8520 / P8520**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement en BTS Management Hôtellerie Restauration, en Service en Restauration (STHR) et en Sommellerie et techniques de Bar

Le service pourra être complété, le cas échéant, par un enseignement en Lycée Professionnel ou Lycée Technologique

• **Compétences requises**

- **Principes d'enseignement spécifiques :**

Enseignement en classe de Post-BAC, auprès d'un public hétérogène (public issu de la filière technologique et professionnelle).

Enseignement dans les filières d'Hôtellerie-Restauration : restaurant d'application, restaurant pédagogique, organisation d'événements, travail en coordination avec les enseignants. Une connaissance du contexte d'enseignement serait un avantage.

Capacité à enseigner en partenariat avec le monde professionnel.

- **Aptitudes requises au plan pédagogique**

Enseignement pratique (organisation de TP) et technologique

Enseignement en groupe et classe entière

- **Maîtrise professionnelle ou méthodes**

Connaissance des techniques de bar et sommellerie

Connaissance des techniques de service en restauration

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

PLP ou CAPET

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

Une expérience en restauration ou en service de bar serait un atout, de même que la pratique d'une langue étrangère (DNL)

• **Observations complémentaires : Néant**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière
Chargé de mission POSTBAC**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) PSYCHOLOGUES – Y0012**

Code Dénomination et ville de l'EPL : RECTORAT de NORMANDIE – Délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation – Site de ROUEN

Code et libellé de la discipline : ORIENTATION

Profil du poste : Ce poste est ouvert à des **Psy-EN titulaires** ou contractuels, enseignants, personnels administratifs de catégorie A.
Modalités de dépôt de candidature : Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillée à l'attention de madame la déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation : draio-normandie@ac-normandie.fr

Description du poste

Rattachement hiérarchique

Ce poste de catégorie A est placé sous la responsabilité hiérarchique de la déléguée de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) et rattaché à la délégation.

Le chargé de mission participe, sous l'autorité du chef de service, à la mise en œuvre de l'ensemble de ces missions. A ce titre, au-delà des activités principales définies en fonction du positionnement au sein du service (pré-bac, post-bac, PLDS...), chaque personnel de la DRAIO peut se voir confier des tâches et des activités complémentaires en fonction des besoins et des urgences.

Activités générales du poste

Pilotage pédagogique / Animation

- Participer à la mise en œuvre, à l'amélioration et à la gestion des procédures d'admission dans l'enseignement supérieur en concertation avec les autres SAIO franciliens, les universités, la DGESIP, la chancellerie de Paris et la maîtrise d'œuvre de Parcoursup
- Animer des formations en direction des chefs d'établissement et des personnels d'orientation
- Elaborer et diffuser la documentation technique en direction des établissements et des CIO pour la gestion de toutes les étapes de la procédure sur l'application Parcoursup
- Informer et conseiller les établissements d'origine et les équipes dans l'accompagnement et le suivi de leurs élèves candidats sur Parcoursup
- Accompagner les établissements d'accueil (lycées, IUT, CFA et universités) à la mise en œuvre des procédures d'admission en fonction du type de formation post-bac : messagerie électronique, téléphone....
- Encadrer et participer aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)
- Participer à l'animation de stands dans le cadre des salons et aux conférences afférentes (salon de l'Éducation, salon post-bac...)
- Informer et accompagner les candidats et leurs parents via la messagerie contact Parcoursup et par téléphone (numéro vert)..

Profil du candidat

Compétences requises

-SAVOIR

- Connaître le système éducatif
- Connaître l'organisation de l'enseignement supérieur, les procédures d'admission en vigueur (Parcoursup)
- Connaître l'organisation des services et les politiques d'information et d'orientation
- Connaître et utiliser les outils bureautique et Internet

SAVOIR-FAIRE

- Savoir rendre compte régulièrement et respecter les règles de confidentialité Savoir organiser son activité
- Etre à l'aise avec la manipulation et l'analyse de données chiffrées Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de communication

SAVOIR-ETRE

- Avoir de bonnes qualités relationnelles Savoir travailler en autonomie
- Savoir travailler en équipe
- Avoir une bonne capacité d'adaptation
- Avoir une bonne capacité d'analyse et un esprit de synthèse Etre rigoureux dans le suivi des dossiers

Loyauté – Discrétion – Rigueur – Disponibilité – Neutralité – Esprit d'initiative – Qualité d'écoute – Compétences relationnelles

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• **classification - libellé : Formation particulière
Chargé de mission PREBAC**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : PSYCHOLOGUES – Y0012**

Code Dénomination et ville de l'EPL : RECTORAT de NORMANDIE – Délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation – Site de ROUEN

Code et libellé de la discipline : ORIENTATION

Profil du poste : Ce poste est ouvert à **des Psy-EN titulaires ou contractuels**, enseignants, personnels administratifs de catégorie A.

Modalités de dépôt de candidature : Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillée à l'attention de madame la déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation : draio-normandie@ac-normandie.fr

Description du poste :

Rattachement hiérarchique

Ce poste de catégorie A est placé sous la responsabilité hiérarchique de la déléguée de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) et rattaché à la délégation.

Le chargé de mission participe, sous l'autorité du chef de service, à la mise en œuvre de l'ensemble de ces missions. A ce titre, au-delà des activités principales définies en fonction du positionnement au sein du service (pré-bac, post-bac, PLDS...), chaque personnel de la DRAIO peut se voir confier des tâches et des activités complémentaires en fonction des besoins et des urgences.

1. Activités générales du poste

▪ Activités principales

- Conception, élaboration et gestion des procédures d'orientation et d'affectation mises en œuvre dans le second degré, en lien avec les autres services du rectorat et les services départementaux (DSDEN)
- Elaboration et diffusion de la documentation technique relative à la mise en œuvre de ces procédures (guides...)
- Administration des applications académiques utilisées dans le cadre de ces procédures (Affelnet-Lycée, Siecle-Orientation, ...): paramétrages, tests, suivi de mise en œuvre, appui aux établissements
- Conseil et appui aux établissements scolaires dans la mise en œuvre de ces procédures et dans l'utilisation des outils afférents
- Réalisation et diffusion des données et des analyses qui ont trait à ces opérations sous forme de synthèses
- Extraction et mise en forme des données issues de ces applications en fonction des demandes
- Communication de propositions d'évolutions des procédures d'affectation, en fonction du bilan des campagnes précédentes.

▪ Activités spécifiques de l'agent

- Administration des applications Affelnet-Lycée et SIECLE-Orientation : paramétrages, tests, suivi de mise en œuvre, appui aux établissements
- Réalisation et suivi de la mise en œuvre des requêtes de contrôle et d'analyse
- Suivi des procédures académiques d'affectation spécifiques
- Extraction et mise en forme des données issues de ces applications en fonction des demandes, rédaction des notes de synthèses
- Réalisation des bilans de l'orientation et de l'affectation
- Communication de propositions d'évolutions des procédures d'affectation, en fonction du bilan des campagnes précédentes et adaptation de la documentation technique en conséquence.

2. Compétences attendues

- Maîtrise des principaux logiciels de bureautique, aisance avec l'outil informatique
- Très bonne connaissance des procédures d'affectation en vigueur, des services et des politiques d'information et d'orientation
- Aptitude au travail en équipe
- Esprit de synthèse, rigueur dans le suivi des dossiers et capacité à organiser son activité

Profil du candidat Compétences requises

▪ SAVOIR

- Connaître le système éducatif
- Connaître l'organisation de l'enseignement secondaire et supérieur, les procédures d'admission en vigueur
- Connaître l'organisation des services et les politiques d'information et d'orientation
- Connaître et utiliser les outils bureautique et Internet

▪ SAVOIR-FAIRE

- Savoir rendre compte régulièrement et respecter les règles de confidentialité Savoir organiser son activité
- Etre à l'aise avec la manipulation et l'analyse de données chiffrées Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de communication

▪ **SAVOIR-ETRE**

- Avoir de bonnes qualités relationnelles Savoir travailler en autonomie
- Savoir travailler en équipe
- Avoir une bonne capacité d'adaptation
- Avoir une bonne capacité d'analyse et un esprit de synthèse Etre rigoureux dans le suivi des dossiers

Loyauté – Discrétion – Rigueur – Disponibilité – Neutralité – Esprit d'initiative – Qualité d'écoute – Compétences relationnelles

Formations particulières (enseignement en lycées professionnels)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Conseiller Principal d'éducation**

• **date d'effet** : 1/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :

Lycée Professionnel Marcel Sembat Sotteville les Rouen - 0760146W

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Assurer le suivi des élèves du Pôle d'accueil et de scolarisation des élèves sourds et le suivi des élèves en situation de handicap.

Développer la nécessaire articulation des services d'externat et d'internat dans un principe de continuité éducative et pédagogique.

• **compétences requises**

- Conseiller Principal d'Education, sensibilisé à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Aptitudes au travail en équipe indispensables dans une équipe de CPE.
- Polyvalence et adaptabilité nécessaires pour intervenir à la fois sur le LP et le LGT.
- Sens de l'autorité, qualités organisationnelles, aptitude à gérer les conflits en maîtrisant ses émotions.
- Ecoute, empathie, engagement, disponibilité et loyauté.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

Des formations suivies et le développement de compétences spécifiques dans le domaine des élèves à besoin éducatif particulier et notamment à l'adaptation scolaire des élèves handicapés sont attendus.

• **expérience professionnelle :**

Plusieurs années d'expérience souhaitées.

• **observations complémentaires:**

Se positionner comme cadre.

Capacité à manager une équipe (entretiens, recrutement, gestion, des AED)

Poste logé par nécessité absolue de service.

Service d'internat.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

. Classification - libellé : Formation particulière - Poste requérant certaines compétences particulières

• **Etablissement - N° : L.P. A. Hébert - Evreux - 0270018Y**

• **Date d'effet : 01/09/2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
L 1411 Sciences Industrielles de l'Ingénieur - Option : Ingénierie des Constructions

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignements dédiés : Enseignements technologiques et professionnels en **BTS Management Economique de la Construction (MEC)**, anciennement BTS Etudes et Economie de la Construction (EEC).

De plus, **en pré-bac professionnel**, un enseignement en **Technique d'étude du bâtiment** et/ou **Technique du bâtiment** sera également à effectuer pour participer à la mise en œuvre et au développement **de la liaison BacPro/BTS**.

• **Compétences requises :**

- principes d'enseignement et de positionnement spécifiques :

Apporter sa contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des enseignements professionnels des étudiants en BTS MEC, afin de les préparer aux missions et activités d'un économiste de la construction, à savoir, d'intervenir à toutes les étapes d'une opération de construction : dès l'expression du besoin de construire exprimé par le client jusqu'à la remise des clés du bâtiment lors de la réception, d'apporter une garantie de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité, ou encore d'intervenir sur les choix constructifs et les caractéristiques des matériaux et des équipements pour garantir la conformité du projet aux réglementations, satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le budget du projet de construction.

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- Travailler en équipe pédagogique,
- Créer du lien avec le milieu professionnel, pour favoriser l'acculturation et l'insertion des étudiants, compléter la formation reçue au lycée et rechercher des supports d'études ou d'exams,
- Différencier son enseignement, face à des étudiants issus des voies technologiques et professionnelles,
- Mettre en œuvre une pédagogie par compétences (progression, blocs, évaluation ou encore suivi des acquis),
- Assurer un encadrement en parallèle de plusieurs projets d'étudiants.

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- Intervenir sur tous les corps de métiers lors des phases d'études, de suivi d'exécution des travaux et d'exploitation du bâtiment, pour des projets de construction neuve, d'éco-rénovation, de réhabilitation, de restauration du patrimoine et de déconstruction.
- Maîtriser l'utilisation des outils numériques collaboratifs de modélisation (maquette BIM), de conception technique, de quantification et d'estimation des ouvrages, et de suivi de l'exécution.
- Connaître les exigences énergétiques et environnementales (consommation énergétique des bâtiments, cycle de vie des matériaux, empreinte carbone...), afin de les intégrer dans ses activités.
- Maîtriser l'établissement du coût global : coûts de la construction et de son exploitation.

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :** Agrégation en Sciences Industrielles de l'Ingénieur - Option : Sciences Industrielles de l'Ingénieur et Ingénierie des Constructions - CAPET Sciences Industrielles de l'Ingénieur - Option : Ingénierie des Constructions - CAPLP Génie Civil - Option : Construction et Economie.

- **Expérience professionnelle :** (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*)
 - Expérience reconnue dans la formation du BTS EEC.
 - Expérience professionnelle dans un cabinet d'économiste, une agence d'architecture, un bureau d'études ou encore un bureau d'ingénierie est un atout.
- **N.B. :** Une formation initiale conduisant au titre d'ingénieur dans le domaine serait un plus.
- **Observations complémentaires :**
Afin d'assurer les liens inter - cycles, une part du service d'enseignement restera consacrée à l'enseignement en Baccalauréat Professionnel Technicien d'Etudes du Bâtiment - Option A : Etudes et Economie.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée Professionnel Risle Seine PONT AUDEMER – 0271097W

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation
- aux stages et périodes de formation en milieu
- à la sécurité
- à l'organisation des examens.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles
- identifier les différentes voies de formation ;
- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes** - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : expérience confirmée en LP ou LPO

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT**

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001**

• **date d'effet : 01/09/2017**

• **établissement – numéro d'immatriculation :
Lycée Professionnel Descartes – Fécamp – 0760036B**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation
- aux stages et périodes de formation en milieu
- à la sécurité
- à l'organisation des examens.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles
- identifier les différentes voies de formation ;
- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice : expérience confirmée en LP ou LPO**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée Schuman/Perret – Le Havre – 0760058A

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation
- aux stages et périodes de formation en milieu
- à la sécurité
- à l'organisation des examens.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles
- identifier les différentes voies de formation ;
- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes** - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : expérience confirmée en LP ou LPO
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée Professionnel Schuman/Perret Le Havre – 0760144U

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation
- aux stages et périodes de formation en milieu
- à la sécurité
- à l'organisation des examens.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles
- identifier les différentes voies de formation ;
- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes** - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : expérience confirmée en LP ou LPO
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P 2001 - aide au DDFPT**

• **Date d'effet : 01/09/2019**

• **Établissement – numéro d'immatriculation : 0760062^E
LP Jules Lecesne Le Havre**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Adjoint technique au DDFPT ; PLP de la filière économie gestion, l'assistant(e) Technique saisit les besoins matériels et matières premières des professeurs, en collaboration avec les services de l'intendance, il prépare les appels d'offres, négocie au mieux disant les tarifs avec les fournisseurs. L'assistant(e) Technique suit, à l'aide d'outils informatiques appropriés, les budgets des filières technologiques et/ou professionnelles, les projets pédagogiques et la fabrication des objets confectionnés. Membre de la communauté éducative, il contribue à la demande du Chef d'établissement ou du DDFPT aux actions et projets pédagogiques : Il accueille, renseigne les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs. Il participe aux actions de promotion des formations technologiques et/ou professionnelles de l'Établissement. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il est à l'écoute et sait rendre compte de différentes situations administratives et pédagogiques avec objectivité et précision.

L'assistant(e) Technique assure le suivi et l'archivage des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- aux stages et périodes de formation en milieu professionnel (conventions; planning; base de données...),
- aux mobilités Erasmus +,
- à l'enseignement des risques professionnels (carnet d'habilitation, instructions permanentes de sécurité, plan de maîtrise sanitaire hôtellerie restauration...),
- à la pédagogie (dossiers d'évaluation, CCF...),
- à l'organisation des examens (suivi des charges d'examens des professeurs...).

L'assistant(e) Technique utilise les technologies de l'information et de la communication pour :

- Diffuser des informations en interne (notes de service; convocations....) et en externe (documentation, offres de stage,...).
- Contribuer au suivi et à la démarche qualité du Label Lycée des métiers.

• **Compétences requises**

Aptitudes requises au plan pédagogique

- Connaître les spécificités des champs et des formations technologiques et professionnelles et leur référentiel de certification.
- Maîtriser le référentiel des 14 compétences professionnelles du professorat et de l'éducation.
- Identifier les différentes voies de formation.

Maîtrise professionnelle ou méthode

- Culture technologique élargie à divers champs professionnels (tertiaire - commerce - hôtellerie).
- Bonnes aptitudes relationnelles et organisationnelles.
- Maîtrise des logiciels de bureautique et progiciel de gestion intégré (PGI).
- Maîtrise de la démarche de projet.
- Capacité à aborder et suivre des tâches variées.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à rendre compte.

• **Diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
CAPLP ou CAPET des filières économie gestion

• **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Aptitude reconnue ou expérience confirmée dans le domaine de l'enseignement professionnel

• **Observations complémentaires**

Les candidatures feront l'objet d'un avis émis par les corps d'inspection économie gestion

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée Professionnel Colbert – Le Petit Quevilly – 0760087G

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation
- aux stages et périodes de formation en milieu
- à la sécurité
- à l'organisation des examens.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles
- identifier les différentes voies de formation ;
- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes** - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : expérience confirmée en LP ou LPO
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P2001 (ou L2001)

Date d'effet : 01/09/2020

Établissement 0760142S –LP GUSTAVE FLAUBERT– ROUEN

Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il participe à la relation pédagogique entre les enseignants, les élèves et l'équipe de direction.

Il seconde le DDFPT en cas d'absence de ce dernier, et rend compte de l'avancée des dossiers. Il est en capacité de prendre en responsabilité des dossiers pédagogiques, en accord avec le DDFPT et le chef d'établissement.

L'assistant DDFPT pourra assurer ses missions au sein du Lycée professionnel, mais également au sein du lycée général et technologique attenant (LGT Gustave Flaubert).

Compétences requises

Connaissances du contexte éducatif spécifique à l'établissement

Connaissance de la réforme de la formation professionnelle (formation initiale, continue et apprentissage)

Connaissance globale du fonctionnement de l'établissement au sein du système éducatif

Connaissance des contenus et des finalités des formations professionnelles et technologiques : connaissance de la Transformation de la Voie Professionnelle et de ses enjeux, connaissance de la réforme du lycée, connaissance des réformes des BTS tertiaires et de la filière comptable

Connaissance du monde de l'entreprise et des organisations représentatives

Compétences techniques

Appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels

Maîtriser des technologies de l'information et de la communication à l'écrit et à l'oral

Maîtriser des outils bureautiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation, etc.

Développer un réseau de contacts dans les milieux professionnels

Exposer des problèmes divers ; Avoir des compétences organisationnelles notamment pour les examens

Compétences d'encadrement

Pratiquer la conduite de projet (planification, organisation, suivi des délais)

Animer une réunion d'équipe

Savoir organiser et gérer les priorités

Compétences relationnelles

Rigueur et autonomie

Qualités relationnelles et de communication (communauté éducative, service du rectorat, monde professionnel)

Capacité d'écoute

Capacité d'adaptation et de réactivité

Diplômes

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

PLP et CAPET toutes disciplines

CAPES toutes disciplines

PLP et CAPET, spécialité CPIF (Conseiller Pédagogique en Ingénierie de Formation)

Expérience professionnelle souhaitée

Expérience confirmée en LP, LPO ou formation continue

Expérience sur des missions d'encadrement et d'animation

Observation complémentaire

L'assistant DDFPT devra faire preuve d'une grande autonomie, due à la complexité de l'établissement et à sa structure.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• **date d'effet** : 01/09/2019

• **Établissement 0762964J - LYC LE CORBUSIER – SAINT ETIENNE DU ROUVRAY** labellisé **Lycée des Métiers du bâtiment, des travaux publics de l'énergie et de la domotique**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé** L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs : au Contrôle en Cours de Formation ; aux stages et périodes de formation en milieu professionnel ; à la sécurité

- aptitudes requises au plan pédagogique

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;

- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles ;

- identifier les différentes voies de formation ;

- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- avoir des qualités relationnelles ; loyauté et discrétion ;

- avoir des compétences organisationnelles notamment pour les examens ;

- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;

- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes** - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : PLP et CAPET toute discipline ; CAPES SPC ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

• **expérience professionnelle souhaitable** : expérience confirmée en LP ou LPO ; une expérience positive sur des missions confiées en lien avec un DDFPT ;

• **observations complémentaires** : Seraient appréciées : Une expérience de l'enseignement dans une formation du BTP ; Une expérience dans le domaine de l'apprentissage et/ou de la formation continue des adultes.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Assistant Technique au DDFPT

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P2001 ou L2001

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée Professionnel Marcel Sembat – Sotteville les Rouen – 0760146W

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

L'assistant technique assure des missions de communication entre le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques et les équipes pédagogiques et les milieux professionnels. Il veille à maintenir un climat relationnel favorable au fonctionnement des formations technologiques et/ou professionnelles. Il diffuse les informations en interne (notes de service, convocations) et en externe (documentation, offres de stages...). L'assistant technique peut assurer, le cas échéant, la prise des rendez-vous et gérer l'agenda du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

En lien avec le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, il est notamment chargé de gérer les approvisionnements et les stocks en relation avec l'adjoint gestionnaire et l'agent comptable qui en assure le contrôle, et il participe à la définition de la politique d'achat. Il participe à l'élaboration des procédures d'évaluation et de sélection des fournisseurs dans le cadre du contrôle qualité.

L'assistant technique contribue, à la demande du chef d'établissement ou du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, aux actions pédagogiques comme accueillir et renseigner les élèves, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (agents commerciaux, professionnels...), ainsi qu'aux actions de promotion des formations technologiques ou professionnelles de son établissement.

L'assistant technique peut assurer le suivi et la conservation des dossiers administratifs et pédagogiques relatifs :

- au Contrôle en Cours de Formation
- aux stages et périodes de formation en milieu
- à la sécurité
- à l'organisation des examens.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- appréhender un référentiel de certification des diplômes professionnels ;
- connaître les spécificités des champs professionnels et des formations technologiques et professionnelles
- identifier les différentes voies de formation ;
- être capable de réaliser les tâches correspondantes aux missions et activités énoncées ci-dessus ;
- avoir une culture technologique élargie à divers champs professionnels ;

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- avoir des qualités relationnelles et organisationnelles ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et des TICE ;
- être capable d'analyser, de synthétiser et de rendre compte.

• **diplômes** - les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP et CAPET toutes les disciplines ; PLP et CAPET en Ingénierie de Formation CPIF

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : expérience confirmée en LP ou LPO

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière – Charpente et construction bois**

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P2100 – Génie Industriel Bois**

• **date d'effet : 01/09/16**

• **établissement – numéro d'immatriculation
Lycée du Bois – 76630 ENVERMEU - 0763079J**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement dans le domaine de la Construction Bois – Baccalauréat Professionnel Technicien de Constructeur Bois et C.A.P Constructeur Bois

• **compétences requises**

Compétences inhérentes à la fonction de Professeur de Lycée Professionnel.

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Gérer et intégrer l'alternance (Lycée-Périodes de formations en Milieu Professionnel)

Organiser le suivi et l'évaluation en entreprise.

Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation (Contrôle en Cours de Formation)

Assurer et veiller à la sécurité » en atelier et sur chantier dans ces domaines

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Maîtriser et respecter les référentiels de formation et de certification.

Disposer des compétences et des connaissances nécessaires à l'enseignement dans ce domaine.

Organiser une stratégie de formation sur le cursus en 3 ans et / ou en 2 ans.

Organiser les séquences de formation.

Avoir une capacité à animer et gérer un groupe classe.

Travailler en équipe.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Maîtriser les domaines de la charpente et de la construction bois, compte-tenu de leur complexité et de leur diversité

Maîtriser les techniques de fabrication et de production (construction, architecture,...), l'utilisation des machines,...

Etablir et entretenir des relations avec le monde professionnel, afin d'évaluer la pertinence de sa formation,

d'appréhender les contraintes économiques, de maintenir une veille technologique, de vérifier et adapter ses

compétences et connaissances personnelles dans ces domaines.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

Les détenteurs de diplômes ou titres en lien avec les domaines concernés sont à privilégier.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

Avoir exercé dans ces domaines au sein de l'industrie et avoir une expérience professionnelle réelle sur chantier et en atelier et / ou avoir suivi une formation significative dans ces domaines.

• **observations complémentaires** Néant

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P 2100 et L1411
SII Option Architecture et construction**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
SEP Envermeu – 0763079 J (2 postes profilés)**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé
Charpentier – construction - bois**

λ **compétences requises**

- aptitudes requises au plan pédagogique
- enseignement en baccalauréat professionnel
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
- maîtrise de la construction, de l'architecture, des maisons ossatures bois.

λ **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
- BTS système construction bois et habitat

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

. Classification - libellé : Formation particulière - Poste requérant certaines compétences particulières

• **Etablissement - N° : S.E.P. Lycée du Bois - ENVERMEU – 0763079J**

• **Date d'effet : 01/09/2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
P2100 Génie Industriel Bois

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignements dédiés : Enseignements dans les domaines de la **Construction Bois - Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois** et de la **Charpente Bois - C.A.P. Charpentier Bois**.

• **Compétences requises :**

Compétences inhérentes à la fonction de Professeur de Lycée Professionnel.

- principes d'enseignement et de positionnement spécifiques :

- * Gérer et intégrer l'alternance (Lycée - Périodes de Formations en Milieu Professionnel).
- * Contribuer au suivi et à l'évaluation en entreprise.
- * Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation (Contrôle en Cours de Formation).
- * Assurer et veiller à la sécurité en atelier et sur chantier dans ces domaines.

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- * Maîtriser et respecter les référentiels de formation et de certification.
- * Disposer des compétences et connaissances nécessaires à l'enseignement dans ces domaines (*).
- * Organiser une stratégie de formation sur le cursus en 3 ans et / ou en 2 ans et / ou en 1 an.
- * Organiser les séquences de formation.
- * Avoir une capacité à animer et gérer un groupe classe.
- * Travailler en équipe.

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- * Maîtriser les domaines de la construction bois et de la charpente bois, compte - tenu de leur complexité et de leur diversité.
- * Maîtriser les techniques de fabrication et de production (construction, architecture, ...), en lien avec la spécificité des machines.
- * Maîtriser les techniques d'assemblages (liaisons, ...) des différents éléments constituant les ouvrages.
- * Maîtriser les réglementations en vigueur (thermique, ...).
- * Maîtriser les logiciels de conception et les progiciels de construction bois et de charpente bois 3D : Modeleur volumique, Maquette numérique (B.I.M.), Fiches de taille, ...
- * Etablir et entretenir des relations avec le monde professionnel, afin d'évaluer la pertinence de sa formation, d'appréhender les contraintes économiques, de maintenir une veille technologique, de vérifier et adapter ses compétences et connaissances personnelles dans ces domaines, ...

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

CAPLP Génie Industriel Bois.

Les détenteurs de diplômes ou titres en lien avec les domaines concernés sont à privilégier.

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

- * Avoir exercé dans ces domaines au sein de l'industrie et avoir une expérience professionnelle réelle sur chantier et en atelier et / ou avoir suivi une formation significative dans ces domaines.

• **Observations complémentaires :**

- * Avoir suivi des Formations en lien avec la Santé et la Sécurité.
- * Avoir connaissance de la réglementation inhérente à l'A.I.P.R.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

. Classification - libellé : Formation particulière - Poste requérant certaines compétences particulières

• **Etablissement - N° : S.E.P. Lycée du Bois - ENVERMEU – 0763079J**

• **Date d'effet : 01/09/2022**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
P2100 Génie Industriel Bois

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignements dédiés : Enseignements dans les domaines de la **Scierie - Baccalauréat Professionnel Technicienne Scierie**, de la **Construction Bois - Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois** et de la **Charpente Bois - C.A.P. Charpentier Bois**.

• **Compétences requises :**

Compétences inhérentes à la fonction de Professeur de Lycée Professionnel.

- principes d'enseignement et de positionnement spécifiques :

- * Gérer et intégrer l'alternance (Lycée - Périodes de Formations en Milieu Professionnel).
- * Contribuer au suivi et à l'évaluation en entreprise.
- * Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation (Contrôle en Cours de Formation).
- * Assurer et veiller à la sécurité en atelier et sur chantier dans ces domaines.

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- * Maîtriser et respecter les référentiels de formation et de certification.
- * Disposer des compétences et connaissances nécessaires à l'enseignement dans ces domaines (*).
- * Organiser une stratégie de formation sur le cursus en 3 ans et / ou en 2 ans et / ou en 1 an.
- * Organiser les séquences de formation.
- * Avoir une capacité à animer et gérer un groupe classe.
- * Travailler en équipe.

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- * Maîtriser les domaines de la scierie, de la construction bois et de la charpente bois, compte - tenu de leur complexité et de leur diversité.
- * Maîtriser les techniques de fabrication et de production (sciage, construction, architecture, ...), en lien avec la spécificité des machines.
- * Maîtriser les techniques d'affûtage (lames de scie à ruban de scierie, circulaires, fers de raboteuses, ...).
- * Maîtriser les techniques d'assemblages (liaisons, ...) des différents éléments constituant les ouvrages.
- * Maîtriser les réglementations en vigueur (thermique, ...).
- * Maîtriser les logiciels de conception et les progiciels de construction bois et de charpente bois 3D : Modeleur volumique, Maquette numérique (B.I.M.), Fiches de taille, ...
- * Etablir et entretenir des relations avec le monde professionnel, afin d'évaluer la pertinence de sa formation, d'appréhender les contraintes économiques, de maintenir une veille technologique, de vérifier et adapter ses compétences et connaissances personnelles dans ces domaines, ...

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

- * Avoir exercé dans ces domaines au sein de l'industrie et avoir une expérience professionnelle réelle sur chantier et en atelier et / ou avoir suivi une formation significative dans ces domaines.

• **Observations complémentaires :**

- * Avoir suivi des Formations en lien avec la Santé et la Sécurité.
- * Avoir connaissance de la réglementation inhérente à l'A.I.P.R.

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

CAPLP Génie Industriel Bois.

(*) Les détenteurs de diplômes ou titres en lien avec les domaines concernés sont à privilégier.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

λ discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P 2100
Génie industriel bois

λ établissement – numéro d'immatriculation
EREA Maurice Genevoix Le Havre – 0762081 Z

λ Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Enseignement du génie industriel bois, avec des compétences pour enseigner dans la section MBC.
(être capable d'enseigner le génie bois, le placoplâtre, la couverture, la maçonnerie, le carrelage et l'électricité)

λ compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

La section MBC doit bénéficier d'un enseignement dans sept corps de métiers différents (bâtiment).

- aptitudes requises au plan pédagogique

- maîtrise professionnelle ou méthodes

λ diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

**λ expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

λ observations complémentaires



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2 Site de Rouen scolaire

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : formation particulière PART

• **Etablissement – N° : Lycée Lavoisier LE HAVRE– 0762765T**

• **Date d'effet : 1/09/2021**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : PLP – P2400 Génie industriel des structures métalliques**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement dans les domaines de :

- La structure métallique, le système et les matériaux composites en correspondance avec

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Gérer et intégrer des élèves sous statuts différents (formation initiale – apprentissage – formation continue)

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Compétences inhérentes à la fonction de Professeur de Lycée Professionnel et en lien avec les problématiques des diplômes cités ci-dessus.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Maîtriser les domaines de la Structures Métalliques et des techniques spécifiques à l'aéronautique
- Maîtriser les techniques de fabrication : Débit, Usinage, Assemblage, Pose et Installation, ...
- Maîtriser l'utilisation des machines nécessaires à la réalisation des ouvrages.

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

Les détenteurs de diplômes ou titres en lien avec les disciplines concernées sont à privilégier. En particulier, les PLP Génie Industriel Structures Métalliques seront particulièrement appréciés.

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

- L'exercice dans ces domaines au sein de l'industrie et / ou l'attestation d'une formation complète dans ces domaines seront particulièrement appréciés.

• **Observations complémentaires : néant**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière.

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P 3010 - Génie Civil Option : Construction et Economie.

• **date d'effet** : 01 / 09 / 2018.

• **établissement - numéro d'immatriculation** : Lycée du Bois - 76630 ENVERMEU - 0763079 J.

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de la construction dans les domaines de la Construction Bois et de la Charpente Bois :
Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois - C.A.P. Constructeur Bois (& Baccalauréat
Professionnel Technicien de Scierie).

• **compétences requises :**

Compétences inhérentes à la fonction de Professeur de Lycée Professionnel.

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- * Gérer et intégrer l'alternance (Lycée - Périodes de Formations en Milieu Professionnel).
- * Contribuer au suivi et à l'évaluation en entreprise.
- * Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation (Contrôle en Cours de Formation).
- * Assurer et veiller à la sécurité en atelier et sur chantier dans ces domaines.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- * Maîtriser et respecter les référentiels de formation et de certification.
- * Disposer des compétences et connaissances nécessaires à l'enseignement dans ces domaines.
- * Organiser une stratégie de formation sur le cursus en 3 ans et / ou en 2 ans et / ou en 1 an.
- * Organiser les séquences de formation.
- * Avoir une capacité à animer et gérer un groupe classe.
- * Travailler en équipe.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- * Maîtriser les domaines de la construction bois et de la charpente bois, compte - tenu de leur complexité et de leur diversité.
- * Maîtriser les techniques de fabrication et de production (construction, architecture, ...), en lien avec la spécificité des machines.
- * Maîtriser les techniques d'assemblages (liaisons, ...) des différents éléments constituant les ouvrages.
- * Maîtriser les réglementations en vigueur (thermique, ...).
- * Maîtriser les logiciels de conception et les progiciels de construction bois et de charpente bois 3D : Modeleur volumique, Maquette numérique (B.I.M.), Fiches de taille, ...
- * Etablir et entretenir des relations avec le monde professionnel, afin d'évaluer la pertinence de sa formation, d'appréhender les contraintes économiques, de maintenir une veille technologique, de vérifier et adapter ses compétences et connaissances personnelles dans ces domaines, ...

• **diplômes :**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

- * Les détenteurs de diplômes ou titres en lien avec les domaines concernés sont à privilégier.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- * Avoir exercé dans ces domaines au sein de l'industrie et avoir une expérience professionnelle réelle en atelier et en bureau d'études et / ou avoir suivi une formation significative dans ces domaines.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P3020

Génie Construction Réalisation

- **date d'effet** : 01/09/2014

- **Etablissement – numéro d'immatriculation** :
SEGPA du Collège GUY de MAUPASSANT à Fleury sur Andelle. 0271406G

- **profil du poste** : **SEGPA CHAMP PROFESSIONNEL HABITAT.**

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : Suite à la circulaire du 30 04 2009.

- La réalisation du clos et du couvert.
- L'aménagement, l'agencement et la finition de l'Habitat.
- Les équipements techniques de l'habitat.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Pédagogie adaptée aux 3 domaines d'activités cités ci-dessus.
- Pédagogie de projet liée à la diversité des activités du champ habitat.
- Pédagogie individualisée liée aux difficultés des élèves.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Avoir la maîtrise des 5 activités pour enseigner en découverte professionnelle : peinture, maçonnerie, électricité domestique, petite menuiserie, installations sanitaires.

- **diplômes**

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire d'un BTS lié aux métiers du Bâtiment.

- **expérience professionnelle** :

Candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice :

- **expérience de l'enseignement adapté en SEGPA.**

- **observations complémentaires** :

Les activités liées au champ Habitat de la SEGPA du CLG Guy de Maupassant de Fleury sur Andelle sont : peinture, maçonnerie, électricité domestique, petite menuiserie, installations sanitaires.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P3020.**

Génie Construction Réalisation

- **date d'effet** : **01/09/2014**

- **Etablissement – numéro d'immatriculation** :
SEGPA du Collège Maurice de Vlaminck à Verneuil sur Avre. 0271640L

- **profil du poste** : **SEGPA CHAMP PROFESSIONNEL HABITAT.**

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : Suite à la circulaire du 30 04 2009.

- La réalisation du clos et du couvert.
- L'aménagement, l'agencement et la finition de l'Habitat.
- Les équipements techniques de l'habitat.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Pédagogie adaptée aux 3 domaines d'activités cités ci-dessus.
- Pédagogie de projet liée à la diversité des activités du champ habitat.
- Pédagogie individualisée liée aux difficultés des élèves.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Avoir la maîtrise des 5 activités pour enseigner en découverte professionnelle : peinture, maçonnerie, électricité domestique, petite menuiserie, installations sanitaires.

- **diplômes**

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire d'un BTS lié aux métiers du Bâtiment.

- **expérience professionnelle** :

Candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice :

- **expérience de l'enseignement adapté en SEGPA.**

- **observations complémentaires** :

Les activités liées au champ Habitat de la SEGPA du CLG Maurice de Vlaminck à Verneuil sur Avre sont : peinture, maçonnerie, électricité domestique, petite menuiserie, installations sanitaires.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

Classification - libellé : Formations liées à la Filière Travaux Publics

**Discipline des postes (selon nomenclature EPP) : P 3020
Génie Civil Construction Réalisation (2 postes profilés)**

**Etablissement – numéro d'immatriculation : 0762836 V
L.P. Fernand Léger GRAND – COURONNE**

Profil des postes : nature de l'enseignement spécialisé

Dispenser dans la filière Travaux Publics, les formations suivantes :

- C.A.P. Constructeur de Routes.
- C.A.P. Constructeur en Canalisations de Travaux Publics.
- C.A.P. Constructeur en Ouvrages d'Arts.

Compétences requises

- principes d'enseignement spécifiques :

- Dispenser un enseignement Théorique (Technologie) et Pratique (Atelier et Chantier).

- aptitudes requises au plan pédagogique :

- Maîtriser la sécurité en atelier et sur chantier.
- Travailler en équipe.

- maîtrise professionnelle ou méthodes :

- Connaître les activités liées aux Travaux Publics.
- Disposer de connaissances en Topographie.
- Souhait : Etre détenteur de plusieurs C.A.C.E.S. (1 et 9 au minimum) ou avoir des connaissances sur ce volet.

Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire)

- Diplômes liés au Gros - Œuvre et / ou aux Travaux Publics.

Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- Disposer d'une expérience dans ce domaine en atelier et sur chantier.

classification - libellé : Formation particulière

- discipline de poste** : PLP - P 3020 Génie Civil Option Construction et Réalisation des Ouvrages

Enseignements dédiés : CAP Maçon, C.A.P. M.B.C. et Champ professionnel Habitat (4^{ème} et 3^{ème} Segpa).

- date d'effet** : 01/09/2018

- établissement – numéro d'immatriculation** : EREA F. Dolto ; Sotteville les Rouen - 0762211R

- profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé** :

Les compétences pédagogiques et professionnelles, attendues, en plus de celles relevant de la discipline (P 3020), concernent celles relatives aux domaines de l'Habitat : Bois, Aménagement, Finition, ..., afin d'assurer les enseignements dans la formation du CAP M.B.C. (déploiement de la terminale CAP M.B.C. à la rentrée 2018) et également compléter l'offre du champ professionnel Habitat pour les élèves scolarisés en 4^{ème} et 3^{ème} Segpa.

Le poste à profil de PLP - P 3020 nécessite une bonne connaissance de l'ASH* et des élèves à besoins éducatifs particuliers. (*ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).

- compétences requises**

- principes d'enseignement et de positionnement spécifiques** :

L'enseignement professionnel est dispensé dans des groupes de 8 élèves (groupes pouvant aller jusqu'à 10 élèves en CAP).

Parmi les compétences attendues figurent notamment :

- 1) la capacité d'adaptation et la capacité à prendre en charge aux plans pédagogique et éducatif des adolescents en situation de difficultés scolaire, sociale et personnelle ; une bonne connaissance des problématiques de l'adolescence est souhaitée.
- 2) l'aptitude au travail en équipe et la capacité à communiquer avec l'ensemble des personnels et partenaires : équipe d'enseignements pédagogique et éducatif, équipe de direction et administrative, équipe médico psycho sociale, personnels région, responsables légaux et partenaires extérieurs (services de soins, services de suivi éducatif et/ou judiciaire, ...). Ce poste demande une bonne connaissance du fonctionnement pédagogique et administratif d'un E.P.L.E.

L'enseignant est amené à participer, autant que de besoin, aux diverses réunions concernant des situations d'élèves, aux réunions de coordination et de régulation nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement : deux heures hebdomadaires de réunions de coordination et de synthèse sont obligatoires.

- aptitudes requises au plan pédagogique**

- 1) Le professeur chargé de la formation professionnelle doit tout mettre en œuvre en matière de suivi personnalisé afin de garantir le parcours professionnel des élèves qui arrivent avec des acquis parfois insuffisants et/ou un projet de formation non stabilisé.
- 2) La réponse aux besoins spécifiques des élèves se traduit par les méthodes pédagogiques et éducatives relevant de l'enseignement adapté : l'adaptation des enseignements passe par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques, éducatives et des approches didactiques.
- 3) L'inscription des enseignements au travers de projets transversaux ambitieux, porteurs de sens et suscitant l'implication et l'engagement des élèves est à privilégier, dans le cadre d'un travail préparé et partagé avec les autres enseignants, associant éventuellement le CVL, le CVC, voire d'autres membres de l'équipe éducative.
- 4) La préparation, l'accompagnement et le suivi des PFMP doit s'entendre comme une activité spécifique conduite avec les élèves (aides, conseils, guidance) et nécessite un dialogue avec l'organisme d'accueil.
- 5) Avec toute la souplesse requise dans une démarche d'adaptation, les actions pédagogique et éducatives se fondent sur les programmes du collège et les référentiels de formation professionnelle, afin d'amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la certification professionnelle pour les lycéens.

- maîtrise professionnelle ou méthodes**

Comme tout membre du personnel, le PE en EREA sait se montrer exemplaire et respectueux en toutes circonstances, exerçant une approche éducative régulatrice et attentionnée, non dépourvue d'exigence et de rigueur. Le recours aux dispositions du règlement intérieur rappelle le cadre de la loi et vise à protéger l'ensemble des membres de la communauté éducative. Face à des situations difficiles, il est nécessaire de se préserver en gardant une distance professionnelle adaptée et solliciter en priorité la vie scolaire. L'exercice de l'enseignement en E.R.E.A. demande de bonnes capacités de résilience.

- diplômes** : CAPPEI ou équivalent, à défaut demande d'inscription pour la prochaine session de formation.

- observations complémentaires**

circulaire n° 2017-076 du 24 avril 2017, circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015, décret n° 2014-940 du 20 août 2014.

Classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste : PLP - P 3100 Génie Civil Option Équipements Techniques – Énergie (Génie Thermique)**

Enseignements dédiés : CAP M.B.C. et Champ professionnel Habitat (4^{ème} et 3^{ème} Segpa).

• **date d'effet : 01/09/2018**

• **établissement – numéro d'immatriculation : EREA F. Dolto ; Sotteville les Rouen - 0762211R**

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :**

Les compétences pédagogiques et professionnelles attendues, en plus de celles relevant de la discipline (P 3100), concernent celles relatives aux domaines de l'Habitat : Électricité, Installation Sanitaire, ..., afin d'assurer les enseignements dans la formation du CAP M.B.C. (déploiement de la terminale CAP M.B.C. à la rentrée 2018) et également compléter l'offre du champ professionnel Habitat pour les élèves scolarisés en 4^{ème} et 3^{ème} Segpa.

Le poste à profil de PLP - P 3100 nécessite une bonne connaissance de l'ASH* et des élèves à besoins éducatifs particuliers. (*ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).

• **compétences requises**

- principes d'enseignement et de positionnement spécifiques :

L'enseignement professionnel est dispensé dans des groupes de 8 élèves (groupes pouvant aller jusqu'à 10 élèves en CAP).

Parmi les compétences attendues figurent notamment :

1) la capacité d'adaptation et la capacité à prendre en charge aux plans pédagogique et éducatif des adolescents en situation de difficultés scolaire, sociale et personnelle ; une bonne connaissance des problématiques de l'adolescence est souhaitée.

2) l'aptitude au travail en équipe et la capacité à communiquer avec l'ensemble des personnels et partenaires : équipe d'enseignements pédagogique et éducatif, équipe de direction et administrative, équipe médico psycho sociale, personnels région, responsables légaux et partenaires extérieurs (services de soins, services de suivi éducatif et/ou judiciaire, ...). Ce poste demande une bonne connaissance du fonctionnement pédagogique et administratif d'un E.P.L.E.

L'enseignant est amené à participer, autant que de besoin, aux diverses réunions concernant des situations d'élèves, aux réunions de coordination et de régulation nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement : deux heures hebdomadaires de réunions de coordination et de synthèse sont obligatoires.

- aptitudes requises au plan pédagogique

1) Le professeur chargé de la formation professionnelle doit tout mettre en œuvre en matière de suivi personnalisé afin de garantir le parcours professionnel des élèves qui arrivent avec des acquis parfois insuffisants et/ou un projet de formation non stabilisé.

2) La réponse aux besoins spécifiques des élèves se traduit par les méthodes pédagogiques et éducatives relevant de l'enseignement adapté : l'adaptation des enseignements passe par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques, éducatives et des approches didactiques.

3) L'inscription des enseignements au travers de projets transversaux ambitieux, porteurs de sens et suscitant l'implication et l'engagement des élèves est à privilégier, dans le cadre d'un travail préparé et partagé avec les autres enseignants, associant éventuellement le CVL, le CVC, voire d'autres membres de l'équipe éducative.

4) La préparation, l'accompagnement et le suivi des PFMP doit s'entendre comme une activité spécifique conduite avec les élèves (aides, conseils, guidance) et nécessite un dialogue avec l'organisme d'accueil.

5) Avec toute la souplesse requise dans une démarche d'adaptation, les actions pédagogique et éducatives se fondent sur les programmes du collège et les référentiels de formation professionnelle, afin d'amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la certification professionnelle pour les lycéens.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Comme tout membre du personnel, le PE en EREA sait se montrer exemplaire et respectueux en toutes circonstances, exerçant une approche éducative régulatrice et attentionnée, non dépourvue d'exigence et de rigueur. Le recours aux dispositions du règlement intérieur rappelle le cadre de la loi et vise à protéger l'ensemble des membres de la communauté éducative. Face à des situations difficiles, il est nécessaire de se préserver en gardant une distance professionnelle adaptée et solliciter en priorité la vie scolaire. L'exercice de l'enseignement en E.R.E.A. demande de bonnes capacités de résilience.

• **diplômes : CAPPEI ou équivalent, à défaut demande d'inscription pour la prochaine session de formation.**

• **observations complémentaires / circulaire n° 2017-076 du 24 avril 2017, circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015, décret n° 2014-940 du 20 août 2014.**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P4100 – Génie Mécanique Option Construction**

• **date d'effet** : 01/09/16

• **établissement – numéro d'immatriculation**
L.P. Augustin Boismard – 27800 BRIONNE – 0271606Z

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement de la construction dans les domaines de la Menuiserie et des Métiers d'Arts appliqués au Bois – Baccalauréat Professionnel Technicien Menuisier Agenceur, Brevet des Métiers d'Arts Ebéniste, C.A.P Arts du Bois Option C : Marqueteur, C.A.P. Ebéniste, C.A.P Menuisier Installateur et C.A.P Menuisier en sièges.

• **compétences requises**

Compétences inhérentes à la fonction de Professeur de Lycée Professionnel.

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Gérer et intégrer l'alternance (Lycée-Périodes de formations en Milieu Professionnel)

Contribuer au suivi et à l'évaluation en entreprise.

Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation (Contrôle en Cours de Formation)

Assurer et veiller à la sécurité en atelier et sur chantier dans ces domaines

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Maîtriser et respecter les référentiels de formation et de certification.

Disposer des compétences et des connaissances nécessaires à l'enseignement dans ces domaines.

Organiser une stratégie de formation sur le cursus en 3 ans et / ou en 2 ans.

Organiser les séquences de formation.

Avoir une capacité à animer et gérer un groupe classe.

Travailler en équipe.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Connaître les domaines de la menuiserie et des métiers d'arts appliqués au bois, compte-tenu de leur complexité et de leur diversité.

Maîtriser les techniques de fabrication et de production en lien avec la spécialité des machines.

Maîtriser les techniques d'assemblages (liaisons,...) des différents éléments constituant les ouvrages.

Maîtriser les logiciels de conception, les logiciels type : « Modeleur volumique » (Top Solidwood,...),...

Etablir et entretenir des relations avec le monde professionnel, afin d'évaluer la pertinence de sa formation, d'appréhender les contraintes économiques, de maintenir une veille technologique, de vérifier et adapter ses compétences et connaissances personnelles dans ces domaines.

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**

Les détenteurs de diplômes ou titres en lien avec les domaines concernés sont à privilégier.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

Avoir exercé dans ces domaines au sein de l'industrie et avoir une expérience professionnelle réelle sur chantier et en atelier et / ou avoir suivi une formation significative dans ces domaines.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P 4100 – génie mécanique**

λ **établissement – numéro d'immatriculation
LP Augustin Boismard – Brionne – 0271606Z**

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Enseignement de la construction uniquement aux élèves en formation de menuiserie - ébénisterie, marqueterie et menuiserie en siège

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- aptitudes requises au plan pédagogique

Maitrise d'un logiciel de type « modeleur volumique » (Top solid wood)

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Bonne connaissance des techniques de fabrication de menuiserie, ébénisterie. Connaissance particulière des liaisons entre les éléments menuisés et des machines spécifiques à la menuiserie.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- - -

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

- Expérience obligatoire dans l'enseignement du dessin de construction en ébénisterie

λ **observations complémentaires**



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2 Site de Rouen

Mouvement spécifique académique (SPEA) Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé :

• **Etablissement – N° : 0760132f** LP Jules Siegfried LE HAVRE

• **Date d'effet : 01 / 09 /2021**

• **Discipline de poste** (*selon nomenclature EPP*) : **p4100 génie mécanique construction**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement en section professionnelle BAC Pro EDPI et BAC +1 construction mécanique.

• **Compétences requises**

- être expert de la discipline Construction Mécanique, maîtriser l'ensemble des outils de conception, de représentation, de calcul et de simulation. En particulier les logiciels de CAO, simulation mécanique, cotation GPS, ...
- Maîtrise des procédés et processus de fabrication (usinage et production additive)
- avoir une bonne connaissance du tissu industriel sur le domaine concerné (bureau d'études) pour contribuer au placement des élèves en PFMP ;
- être en mesure de proposer une pédagogie de projet nécessaire pour développer les compétences des élèves visées dans l'épreuve E34 (réalisation d'un projet industriel en CAO) ;
- démontrer des aptitudes ou faire la preuve d'un parcours qui lui permettra de relever l'enjeu de la liaison BCP / BTS dans le domaine concerné. En effet, le BCP EDPI n'offre que peu de possibilités d'insertion professionnelle. L'enjeu d'une poursuite d'études en BTS est donc primordial.

• **Diplômes** (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) : Les détenteurs de diplômes ou titres (Niveau 6 minimum) en lien avec le poste concerné sont à privilégier (de type Licence, Master du domaine de la mécanique).

• **Expérience professionnelle** : (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*)

Sans objet

• **Observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P 4200**
Génie Mécanique Productive

ou indifféremment **P4550 : G.Méca. Maintenance Syst. Méca et Automat./ P5200 Génie électrique option électrotechn./ P2400 Génie indust. des struct. métalliques /P4210 Microtechnique**

- **établissement – numéro d'immatriculation**
- **L.P. Emulation Dieppoise DIEPPE 0760024N**

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- **Enseignement professionnel en environnement nucléaire**

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Enseignement industriel spécifique nécessitant une parfaite maîtrise des règles, procédures et normes applicables dans un environnement nucléaire de production d'énergie. (Interventions en centrale nucléaire)
- L'enseignant devant préparer les élèves à diverses habilitations, tout particulièrement sur le champ de la sécurité et de la santé au travail (dans un environnement où le risque doit être appréhendé dans sa globalité et maîtrisé) doit lui même être titulaire à minima de ces mêmes habilitations

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Parfaite maîtrise de la pédagogie de l'alternance tant lors de l'élaboration conjointe avec les partenaires professionnels d'outils de formation et d'évaluation que d'ingénierie et de gestion de groupes d'apprenants.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Connaissances pluri technologiques liées au génie industriel.
- Satisfaire aux conditions médicales permettant d'être validé DATR (Directement Affecté à Travaux sous Rayonnement ionisants)
- Maîtrise des procédures applicables dans les centrales nucléaires ainsi que dans l'ensemble des secteurs soumis à radiations.

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice : -**

- **observations complémentaires**

Le poste exige une réelle disponibilité de l'enseignant pour compléter et actualiser ses connaissances et pratiques au regard de l'évolution des techniques et réglementations.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ Classification - libellé : Formation particulière

• **Etablissement – N° : SEP Lycée Michel Anguier EU (0760033Y)**

• **Date d'effet :** 01/09/2021

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
P4200 (Génie Mécanique option Productique)

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignements sur les diplômes : Baccalauréat Professionnel "Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques" avec option Réalisation et Maintenance des Outillages et Baccalauréat Professionnel "Technicien outilleur".

Enseignements dans les domaines :

- de la Verrerie. Le tissu industriel local est lié à la création, la réfection et l'entretien des moules de verrerie ;
- de la conception et la fabrication d'outillages, usinage de pièces et assemblage des sous-ensembles spéciaux à l'unité ou en très petites séries.

• **Compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

Gérer et intégrer des apprenants sous statuts différents (scolaires – apprentis).

- aptitudes requises au plan pédagogique

Compétences inhérentes à la fonction de Professeur de Lycée Professionnel et en lien avec les problématiques des diplômes cités ci-dessus.

Capacité à organiser ses progressions pédagogiques à partir des compétences des diplômes cités ci-dessus.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

Maîtriser les techniques d'usinages, de préparation des outillages, de programmation des équipements, de mesurages des pièces et ensembles. Bonne connaissance des différents procédés de fabrication et de leurs évolutions : enlèvement de matière (machines traditionnelles et numériques jusqu'à 5 axes), rectification plane, découpe au fil, électro-érosion, montage et ajustage, CFAO volumique et surfacique sur pièces complexes, ...

Maîtriser la conception technologique des outillages : manutention, démontage, analyse, entretien/réfection et remontage.

Etablir et entretenir des relations avec le monde professionnel, afin d'évaluer la pertinence de sa formation, d'appréhender les contraintes économiques, de maintenir une veille technologique, de vérifier et adapter ses compétences et connaissances personnelles dans ces domaines.

• **Diplômes (les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire) :**

Les détenteurs de diplômes ou titres en lien avec les disciplines concernées sont à privilégier. En particulier, les PLP Génie Mécanique option Productique (P4200), les PLP d'Outillage (P4226) et les PLP génie Industriel Structures Métalliques (P2400) avec parcours spécifique en lien avec le poste concerné seront particulièrement appréciés.

• **Expérience professionnelle : (candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice)**

L'exercice dans ces domaines au sein de l'industrie et/ou l'attestation d'une formation complète dans ces domaines seront particulièrement appréciés.

• **Observations complémentaires :**

Pour s'inscrire dans le projet d'établissement, il est nécessaire de savoir établir des relations de partenariat éducatif avec les entreprises du bassin.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P 4210 (Microtechnique)

• **date d'effet** : 01/09/2017

• **établissement – numéro d'immatriculation** :
Lycée professionnel EMULATION DIEPPOISE DIEPPE : 0760024N

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Microtechnique, option productique appliquée aux fabrications de maquettes, de prototypes, d'ensembles spéciaux à l'unité ou en petites séries.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
Capacité à organiser ses progressions pédagogiques à partir de centres d'intérêts à finalités professionnelles.
- aptitudes requises au plan pédagogique :
Capacité à préparer et mettre en œuvre des séquences de formation pluri disciplinaires.
- maîtrise professionnelle ou méthodes :
Maîtrise des techniques d'usinages, de préparations des outillages, de programmation des équipements, de mesurages des pièces et ensembles de petites dimensions. Bonne connaissance des différents procédés de fabrication et de leurs évolutions (enlèvement de matière, déformation plastique, découpage, chimique, impression 3D....).

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP de génie mécanique productique.

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : Non

• **observations complémentaires** :

Pour s'inscrire dans le projet d'établissement, il est nécessaire :

- D'avoir suivi des formations dans le cadre de l'accrochage et la persévérance scolaire.
- D'avoir une expérience du pilotage et de l'exploitation pédagogique de mini entreprise.
- De savoir établir des relations de partenariat éducatif avec les entreprises du bassin.



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification – libellé :

Établissement – numéro d'immatriculation :
LPO DELAMARE-DEBOUTTEVILLE 0762600N

Date d'effet : 1^{er} septembre 2022

Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P4550 GÉNIE MÉCANIQUE
Option Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés

Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

- Enseignement professionnel au sein de la famille des métiers du Pilotage et de la Maintenance des Installations Automatisées et en baccalauréat professionnel Maintenance des Systèmes de Production Connectés
- Enseignement technologique en BTS Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

L'intervention sur les deux niveaux de formation (IV et V) vise à pérenniser au sein de l'établissement scolaire le travail indispensable de liaison bac pro/BTS.

Compétences requises

Enseignements spécifiques :

Maîtrise des fondamentaux des activités de maintenance des systèmes (décrites dans les deux référentiels de formation), aussi bien d'un point de vue scientifique que technique. Ces activités sont réalisées sur des systèmes de production qui requièrent des compétences pluri-technologiques (mécanique, électricité, pneumatique, hydraulique, automatisme...) et concernent :

- la maintenance corrective,
- la maintenance préventive,
- l'amélioration d'un bien,
- l'intégration d'un bien,
- l'organisation de la maintenance.

Le concept 4.0 (ou usine du futur) est intégré dans les scénarios proposés et au sein des activités pédagogiques confiées. Une maîtrise des outils numériques et des dernières technologies au service de la maintenance des systèmes (capteurs connectés, réalité virtuelle, réalité augmentée) est par conséquent attendue.

Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Travail en équipe pédagogique disciplinaire et interdisciplinaire
- Capacité à adapter et individualiser la formation pour tenir compte du profil et de l'hétérogénéité des apprenants (élèves/ étudiants sous statut scolaire et apprentis)

- Approche et gestion pédagogique par compétences
- Suivi des apprenants au lycée et en entreprise

Maîtrise professionnelle ou méthodes :

- Maîtrise de la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet
- Capacité à mener à terme les projets industriels des apprenants
- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique
- Capacité à travailler en réseau avec le monde industriel local

Diplômes

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire du CAPLP Génie mécanique option Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés.

Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Une expérience professionnelle de 5 ans en entreprise, en tant que technicien de maintenance sera appréciée.

Observation complémentaire :

Habilitations/formations nécessaires

PRAP
Habilitation électrique B2V BR BC
SST (serait un plus)



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

• Classification – libellé :

Établissement – numéro d'immatriculation :
LPO DELAMARE-DEBOUTTEVILLE 0762600N

Date d'effet : 1^{er} septembre 2022

Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P4550 GÉNIE MÉCANIQUE
Option Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés

Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

- Enseignement professionnel au sein de la famille des métiers du Pilotage et de la Maintenance des Installations Automatisées et en baccalauréat professionnel Maintenance des Systèmes de Production Connectés
- Enseignement technologique en BTS Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production

L'intervention sur les deux niveaux de formation (IV et V) vise à pérenniser au sein de l'établissement scolaire le travail indispensable de liaison bac pro/BTS.

Compétences requises

Enseignements spécifiques :

Maîtrise des fondamentaux des activités de maintenance des systèmes (décrites dans les deux référentiels de formation), aussi bien d'un point de vue scientifique que technique. Ces activités sont réalisées sur des systèmes de production qui requièrent des compétences pluri-technologiques (mécanique, électricité, pneumatique, hydraulique, automatisme...) et concernent :

- la maintenance corrective,
- la maintenance préventive,
- l'amélioration d'un bien,
- l'intégration d'un bien,
- l'organisation de la maintenance.

Le concept 4.0 (ou usine du futur) est intégré dans les scénarios proposés et au sein des activités pédagogiques confiées. Une maîtrise des outils numériques et des dernières technologies au service de la maintenance des systèmes (capteurs connectés, réalité virtuelle, réalité augmentée) est par conséquent attendue.

Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Travail en équipe pédagogique disciplinaire et interdisciplinaire
- Capacité à adapter et individualiser la formation pour tenir compte du profil et de l'hétérogénéité des apprenants (élèves/ étudiants sous statut scolaire et apprentis)

- Approche et gestion pédagogique par compétences
- Suivi des apprenants au lycée et en entreprise

Maîtrise professionnelle ou méthodes :

- Maîtrise de la démarche de projet ainsi que la pédagogie de projet
- Capacité à mener à terme les projets industriels des apprenants
- Capacité à proposer des évolutions du plateau technique
- Capacité à travailler en réseau avec le monde industriel local

Diplômes

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire du CAPLP Génie mécanique option Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés.

Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Une expérience professionnelle de 5 ans en entreprise, en tant que technicien de maintenance sera appréciée.

Observation complémentaire :

Habilitations/formations nécessaires

PRAP
Habilitation électrique B2V BR BC
SST (serait un plus)

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Génie électrique P5200**

• **Établissement – numéro d'immatriculation** : **LP A Hébert EVREUX
0270018 Y**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :**

Enseignement de l'électrotechnique appliqué aux équipements du domaine énergétique.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Concourir à l'acquisition de compétences spécifiques au domaine du génie électrique sur des systèmes de production ou de conversion d'énergies

- Développer des situations d'apprentissages appliquées à la mise en service et à la maintenance des systèmes énergétiques.

- Assurer les enseignements scientifiques et techniques de l'électrotechnique appliqués aux installations énergétiques.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Construire des séquences pédagogiques qui s'inscrivent dans une stratégie de formation pluridisciplinaire

- Aptitude à enseigner en équipe dans le cadre d'une pédagogie de projet

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Capacité à analyser le système énergétique dans sa globalité.

- Situer l'intervention sur les constituants électriques du système (maintenance, paramétrage mise en service) et l'influence de celle-ci au regard de sa performance énergétique.

- Intervenir à propos de l'entretien et de la maintenance sur des équipements installés. Qu'il s'agisse des équipements énergétiques ou des systèmes communicants.

• **Diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire d'un diplôme relevant du domaine du génie électrique.**

• **Expérience professionnelle** : **Candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice de 3 années d'enseignement dans la filière électrotechnique**

• **Observations complémentaires** : **Professeur ayant eu en responsabilité des classes de niveau IV.**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Génie électrique P5200**

• **Établissement – numéro d'immatriculation :**
LP Schuman Perret LE HAVRE – 0760144U

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :**

Enseignement de l'électrotechnique appliqué aux équipements du domaine énergétique

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Concourir à l'acquisition de compétences spécifiques au domaine du génie électrique sur des systèmes de production ou de conversion d'énergies
- Développer des situations d'apprentissages appliquées à la mise en service et à la maintenance des systèmes énergétiques.
- Assurer les enseignements scientifiques et techniques de l'électrotechnique appliqués aux installations énergétiques.

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Construire des séquences pédagogiques qui s'inscrivent dans une stratégie de formation pluridisciplinaire
- Aptitude à enseigner en équipe dans le cadre d'une pédagogie de projet

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Capacité à analyser le système énergétique dans sa globalité.
- Situer l'intervention sur les constituants électriques du système (maintenance, paramétrage mise en service) et l'influence de celle-ci au regard de sa performance énergétique.
- Intervenir à propos de l'entretien et de la maintenance des équipements installés. Qu'il s'agisse des équipements énergétiques ou des systèmes communicants.

• **Diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire d'un diplôme relevant du domaine du génie électrique.

• **Expérience professionnelle :** Candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice de 3 années d'enseignement dans la filière électrotechnique.

• **Observations complémentaires :** Professeur ayant eu en responsabilité des classes de niveau IV.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P 5200 Génie Electrique – Option Electrotechnique

• **Date d'effet** : 01 SEPTEMBRE 2020

• **Établissement – numéro d'immatriculation** 0760146W LP Marcel SEMBAT SOTTEVILLE LES ROUEN

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé** : Enseigner L'ELECTROTECHNIQUE DU BAC PRO AU BTS

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- Contribuer aux enseignements professionnels du Baccalauréat Professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) et du Brevet de Technicien Supérieur Electrotechnique.

- aptitudes requises au plan pédagogique

- Construire et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation autour de la réalisation, de la livraison et du dépannage d'une installation électrique.

- Contribuer à construire et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation autour de la préparation d'une opération, de la conception, des études et de l'analyse de projets, du diagnostic de performance énergétique, de la conduite de projet/chantier.

- Mettre en œuvre une pédagogie par compétences et le Contrôle en Cours de Formation (progression, évaluation, suivi des acquis),

- Pratique de la co-intervention dans l'enseignement professionnel et avec l'enseignement général

- Pratique de la pédagogie de projet.

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- Maîtrise des aspects normatifs, réglementaires, de sécurité des personnes et des biens, de performance énergétique, de protection de l'environnement et du développement durable

- Connaissances scientifiques et techniques relatives au génie électrique

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire** : du CA-PLP Génie Electrique Electrotechnique (P5200) ou du CAPET SII ingénierie électrique (L1412)

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition**

d'ancienneté d'exercice : Une formation universitaire dans un parcours à mention Génie Electrique est souhaitée. Une expérience positive d'enseignement en BTS en formation initiale ou en formation continue des adultes est attendue. Une expérience professionnelle ou d'enseignement en lien ou dans le domaine de la domotique serait un plus.

• **observations complémentaires**

Un service à temps complet à partager entre LP Marcel Sembat et le Lycée Marcel Sembat

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P6500 arts appliqués**

• **date d'effet** : 01/09/14

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LP Boismard Brionne - 0271606Z

• **profil du poste** : **nature de l'enseignement spécialisé**

PLP Arts Appliqués et culture artistique – Métiers d'Art Bois -

• **compétences requises**

- Le professeur doit connaître parfaitement l'Histoire de l'Art, des styles et du design (histoire du Design et actualités).

- Les trois design ou domaines d'investigation (de produit, graphique et d'espace) doivent être maîtrisés ainsi que les fondamentaux (compétences Arts Plastiques et Beaux Arts).

- Connaissances connexes (matériaux associés : textiles, cuirs,)

- Des compétences et une approche « Métier » Bois spécifique seront appréciées (aspects techniques de la filière Métier d'Art Bois).

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

• **expérience professionnelle** : **candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P6500 arts appliqués**

• **date d'effet** : **01/09/2015**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LP Augustin Boismard Brionne – 0271606Z

• **profil du poste** : **nature de l'enseignement spécialisé**

Les arts appliqués aux métiers du bois, ce qui implique l'enseignement de l'histoire des arts, du mobilier, de l'architecture ainsi que celui du design.

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :
Connaissance des référentiels liés à la profession, culture générale autour des métiers du bois.
Maîtrise de l'histoire des arts et du design

- aptitudes requises au plan pédagogique
Apporter une solide culture générale aux élèves, être à l'écoute, s'investir dans les parcours professionnels, expérimenter, stimuler la créativité.
Être capable de flexibilité sur le temps de travail, s'investir dans des expositions ou concours, être créatif et dynamique.

- maîtrise professionnelle ou méthodes
- accompagner les élèves dans leur projet personnel, valoriser leur parcours en les aidant à participer à des concours, travailler en équipe, en réseau (M.A.), favoriser les échanges avec différentes associations (DRAC, DAC, CAUE, ...) S'engager dans la pédagogie de projet.

• **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :
PLP arts appliqués M.A. ou ayant une pratique des métiers du bois.

Stagiaires PLP arts appliqués

• **expérience professionnelle** : **candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice** : non

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : P7140 Horticulture

• **date d'effet** : 01/09/2015

• **établissement – numéro d'immatriculation**
SEGPA JEAN DE LA FONTAINE BOURGTHEROULDE - 0271404E

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

SEGPA CHAMP PROFESSIONNEL

ESPACE RURAL ET ENVIRONNEMENT

• **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

- gestion climatique des serres,
- multiplier les plantes et les mettre en terre,
- préparation des commandes,
- créer et aménager un espace vert,
- gestion et suivi phytosanitaire en production biologique intégrée,
- entretenir l'outillage et le matériel

- aptitudes requises au plan pédagogique

- pédagogie adaptée aux six domaines cités ci-dessus,
- pédagogie de projet liée à la diversité des activités du champ espace rural et environnement,
- pédagogie individualisée liée aux difficultés des élèves

- maîtrise professionnelle ou méthodes

avoir la maîtrise des deux activités pour enseigner en découverte professionnelle :
floriculture et espaces verts

- diplômés

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

BTS PRODUCTIONS HORTICOLES

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition
d'ancienneté d'exercice**

Expérience de l'enseignement adapté :SEGPA

• **observations complémentaires**

**Les activités liées au champ espace rural et environnement du collège de
Bourgtheroulde sont : floriculture et espaces verts**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P7200**

Biotechnologies santé environnement

- **date d'effet** : **1^{er} septembre 2017**

- **établissement – numéro d'immatriculation**

LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND - 0271268G

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement du secours à personne, de prévention des risques et de sécurité incendie dans les domaines de la sécurité civile, privée et publique – Baccalauréat Professionnel Métiers de la Sécurité

- **Compétences requises**

Professeur de lycée professionnel en biotechnologie santé environnement titulaire de la certification services sécurité incendie et assistance à personne

- **Principes d'enseignement spécifiques :**

- Concourir à l'acquisition de compétences spécifiques au domaine des métiers de la prévention des risques et du secours à personne
- Assurer les enseignements scientifiques et techniques du préventionniste, l'entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité, l'application des consignes de sécurité, la lecture et manipulation des tableaux de signalisation, les rondes de sécurité et surveillance des travaux, la surveillance du PC, l'appel et réception des services publics de secours, le secours à victimes, l'assistance à personnes, la mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
- Assurer et veiller à la sécurité des élèves sur les plateaux techniques.
- Gérer et intégrer l'alternance (Établissement / périodes de formation en milieu professionnel)
- Contribuer au suivi et à l'évaluation en milieu professionnel
- Participer activement à l'encadrement des élèves lors des événements pour lesquels ces sections sont sollicitées
- Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation sur les plateaux techniques (Contrôle en Cours de Formation)

- Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Maîtriser les référentiels de formation et de certification
- Organiser une stratégie de formation sur le cycle des trois années de formation en équipe
- Construire des situations d'apprentissage en lien avec le champ professionnel des métiers de la sécurité
- Animer des séquences pédagogiques permettant aux élèves de pratiquer les gestes exigés dans les métiers de la sécurité

- Maîtrise professionnelle ou méthode

Maîtriser le référentiel SSIAP 1 (*SSIAP 1* - Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes) - Maîtriser le référentiel du secourisme et du SST (Sauveteur secouriste du travail) – Maîtriser l'exploitation d'un PC de sécurité incendie - Maîtriser la réalisation d'actions de sensibilisation et de prévention des risques

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Des certifications suivantes :

- SSIAP 1 (*SSIAP 1* - Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes)
- Maîtriser le référentiel du secourisme et du SST

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Néant

• observations complémentaires

Néant

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P 7200**

Biotechnologies santé environnement

- **date d'effet** : **1^{er} septembre 2020**

- **établissement – numéro d'immatriculation**
0761322Z - LP CLAUDE MONET - LE HAVRE

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Enseignement du secours à la personne, de la prévention des risques et de la sécurité incendie dans les domaines de la sécurité civile, privée et publique – Baccalauréat Professionnel Métiers de la Sécurité

- **Compétences requises**

Professeur de lycée professionnel en biotechnologie santé environnement titulaire de la certification « Services Sécurité Incendie et Assistance à Personne » (SSIAP).

- **Principes d'enseignement spécifiques :**

- Concourir à l'acquisition de compétences spécifiques au domaine des métiers de la prévention des risques et du secours à personne.
- Assurer les enseignements scientifiques et techniques du préventionniste, l'entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité, l'application des consignes de sécurité, la lecture et manipulation des tableaux de signalisation, les rondes de sécurité et surveillance des travaux, la surveillance du PC, l'appel et réception des services publics de secours, le secours à victimes, l'assistance à personnes, la mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité.
- Assurer et veiller à la sécurité des élèves sur les plateaux techniques.
- Gérer et intégrer l'alternance (Établissement / périodes de formation en milieu professionnel).
- Contribuer au suivi et à l'évaluation des périodes en milieu professionnel.
- Participer activement à l'encadrement des élèves lors des événements pour lesquels ces sections sont sollicitées.
- Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation en centre de formation et en entreprise (Contrôle en Cours de Formation).

- Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Maîtriser les référentiels de formation et de certification.
- Organiser une stratégie de formation sur le cycle des trois années de formation en équipe.
- Construire des situations d'apprentissage en lien avec le champ professionnel des métiers de la sécurité.
- Animer des séquences pédagogiques permettant aux élèves de pratiquer les gestes exigés dans les métiers de la sécurité.

- Maîtrise professionnelle ou méthode

Maîtriser le référentiel SSIAP 1 (*SSIAP 1* - Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes) - Maîtriser le référentiel du secourisme et du SST (Sauveteur secouriste du travail) – Maîtriser l'exploitation d'un PC de sécurité incendie - Maîtriser la réalisation d'actions de sensibilisation et de prévention des risques.

• diplômes

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

Des certifications suivantes :

- SSIAP 1 (*SSIAP 1* - Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes)
- SST

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

Néant

• observations complémentaires

Néant

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

- **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P7300**

S.T.M.S

- **date d'effet** : 01/09/2013

- **établissement – numéro d'immatriculation**
Lycée Fernand Léger. Grand Couronne- 0762836V

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé :**

Intervention dans la formation préparant à la mention complémentaire d'aide à domicile :

- Enseignement des techniques de soins d'hygiène et de confort auprès de l'adulte non autonome
- Physiopathologie
- Activités liées au maintien ou au développement de l'autonomie

- **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Connaissances en physiopathologie

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

Expérience dans le domaine médicale

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

Approche globale de la personne

- **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : du diplôme d'état d'infirmière (réglementation propre à la formation)

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

-
NON

- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P7300 Sciences et Techniques Médico-Sociales**

• **date d'effet** : 01/09/2015

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LP Val de Seine GRAND QUEVILLY – 0760145V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Poste requérant certaines compétences particulières
Enseignement social en baccalauréat professionnel services de proximités et vie locale

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** : connaissances des acteurs du secteur social
- **aptitudes requises au plan pédagogique** : capacités à mettre en place une pédagogie de projet, à proposer des actions spécifiques répondant aux besoins d'une population dans le secteur social
- **maîtrise professionnelle ou méthodes**
 - méthodologie de l'accueil des publics
 - élaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions face aux besoins d'un public

• **diplômes :**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire : **diplômes de travail social :**
Assistant de service social
Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS)
Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale
Educateur spécialisés
Educateur technique spécialisé
Technicien de l'intervention sociale et familiale

- **Expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**
- **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification – libellé : Formation particulière

- **discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
P8039 - ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

- **date d'effet :** 1er septembre 2019

• établissement – numéro d'immatriculation

0271268G - LP ARISTIDE BRIAND EVREUX (27)

• profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

Filière sécurité :

Enseignements professionnels dispensés dans la filière sécurité

Les thématiques des enseignements ; la sécurité dans les espaces publics et privés, une approche de la sécurité incendie, le secours à personne avec la maîtrise de la certification SSIAP 1, la prévention et la protection des personnes.

• Compétences requises

Professeur de lycée professionnel en économie gestion titulaire de la certification services sécurité incendie et assistance à personne (SSIAP 1)

- Principes d'enseignement spécifiques :

- une bonne appréhension de l'environnement économique, juridique, social et technique du secteur professionnel de la sécurité publique, civile et privé
- une culture juridique solide (code pénal, Le code civil, le code de procédure pénale, les codes et chartes de la déontologie, le code de la sécurité intérieure, les textes législatifs et réglementaires relatifs aux droits et obligations des fonctionnaires, le règlement d'emploi des forces de la sécurité publique.....)
- Concourir à l'acquisition de compétences spécifiques au domaine des métiers de la prévention des risques et du secours à personne
- Assurer les enseignements scientifiques et techniques du préventionniste, l'entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité, l'application des consignes de sécurité, la lecture et manipulation des tableaux de signalisation, les rondes de sécurité et surveillance des travaux, la surveillance du PC, l'appel et réception des services publics de secours, la mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

- Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Maîtriser les référentiels de formation et de certification
- Organiser une stratégie de formation sur le cycle des trois années de formation en équipe pédagogique
- Construire des situations d'apprentissage en lien avec le champ professionnel des métiers de la sécurité
- Animer des séquences pédagogiques permettant aux élèves de pratiquer les gestes exigés dans les métiers de la sécurité
- Assurer et veiller à la sécurité des élèves sur les plateaux techniques.
- Gérer et intégrer l'alternance (Établissement / périodes de formation en milieu professionnel)
- Contribuer au suivi et à l'évaluation en milieu professionnel
- Participer activement à l'encadrement des élèves lors des événements pour lesquels ces sections sont sollicitées
- Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation sur les plateaux techniques (Contrôle en Cours de Formation)

- Maîtrise professionnelle ou méthode

Maîtriser le référentiel SSIAP 1 (SSIAP 1 - services sécurité incendie et assistance à personne) – Maîtriser l'exploitation d'un PC de sécurité incendie - Maîtriser la réalisation d'actions de sensibilisation et de prévention des risques

- **diplômes**

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Diplôme de niveau BAC + 2 ou niveau supérieur et titulaire du SSIAP 1 (SSIAP 1 - Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes)
- ou de s'engager à suivre la formation

- **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- PLP ayant enseigné au moins deux années dans la filière sécurité ou ayant travaillé plus de 2 ans en entreprise dans l'un de ces métiers. Cette expérience pourra également être développée dans le cadre d'une reconversion.

- **observations complémentaires**

Néant

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation particulière**

λ **discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**

P8039 - ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION - 3 postes

• **date d'effet : 01/09/2019**

λ **établissement – numéro d'immatriculation**

0271268G - LP ARISTIDE BRIAND EVREUX (27)

λ **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Filière logistique

Enseignement des opérations relatives à la gestion des flux entrants et sortants, aux mouvements des produits, des marchandises et des informations associées. Cela dans le respect des procédures, des règles d'hygiène et de sécurité, avec le souci de la satisfaction du client, de la conservation des produits et des marchandises, ainsi que de la maintenance des matériels. Didactisation de la préparation et au suivi de transports routiers de marchandises. Enseignement théorique de la conduite en sécurité des chariots de catégories 1, 3 et 5 (cases R389) et capacité à réaliser l'évaluation pratique.

λ **compétences requises**

- principes d'enseignement spécifiques :

L'enseignant doit posséder des connaissances techniques liées au métier, maîtriser les outils de l'information et de la communication, ainsi que celles des techniques et d'outils spécifiques à l'activité logistique notamment à la conduite de chariots de catégories 1, 3 et 5 (Cases R 389).

- aptitudes requises au plan pédagogique

- attitudes et qualités professionnelles requises :
 - . rigueur, polyvalence,
 - . qualités relationnelles,
 - . savoir didactiser des situations professionnelles en lien avec le domaine de la logistique .
- Développer une pédagogie active notamment en proposant des scénari pédagogiques

- maîtrise professionnelle ou méthodes

- l'enseignant doit tenir compte :
 - . des exigences des activités logistiques notamment à la numérisation des échanges
 - . de l'évolution d'un marché en expansion et d'une concurrence accrue
 - . du développement des échanges internationaux.

λ **diplômes**

- les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Diplôme de niveau BAC + 2 ou niveau supérieur

λ **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- PLP ayant enseigné au moins deux années dans la filière logistique ou ayant travaillé plus de 2 ans en entreprise de logistique. Cette expérience pourra également être développée dans le cadre d'une reconversion.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ **classification - libellé : Formation Particulière**

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P8039 Economie Gestion GA**

• **date d'effet** : **01/09/2016**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LP Aragon GISORS – 0270027 H

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Filière professionnelle transport et logistique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Maîtriser les savoirs liés à la spécialité du transport et de la logistique
- Maîtriser les outils de l'information et de la communication
- Maîtriser les techniques et outils spécifiques à l'activité logistique et à l'exploitation du transport

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- rigueur, polyvalence,
- qualités relationnelles,
- être capable de didactiser les attendus professionnels
- de s'adapter à l'évolution des métiers de la filière

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- l'enseignant doit tenir compte :
 - des exigences des activités de logistique et de transport
 - de l'évolution d'un marché en expansion et d'une concurrence accrue
 - du développement des échanges internationaux
 - de l'intégration du numérique dans les activités de la filière transport et logistique
-

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
diplôme de niveau BAC + 2 ou niveau supérieur **avec une expérience professionnelle dans le domaine**

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- PLP ayant enseigné au moins deux années dans la filière transport et logistique

• **observations complémentaires**

- Une compétence à la conduite de chariots élévateurs seraient un plus.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P 8039 Economie gestion**

• **date d'effet** : **1^{er} septembre 2016**

• **Etablissement – numéro d'immatriculation** :
SEP DU LPO Pierre de Coubertin BOLBEC – 0762950U

• **profil du poste** : **enseignant intervenant au sein d'un LPO sur la partie LGT et la partie SEP**

Enseignements d'exploration SES et PFEG en 2^e GT
Horaire d'économie-gestion en bac Pro
Horaire d'économie-gestion en BTS CRCI

- • **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques** :

- Enseignements d'exploration SES et PFEG en 2^e GT
- Horaire d'économie-gestion en bac Pro
- Horaire d'économie-gestion en BTS CRCI

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- Prendre en compte la diversité des élèves
- Apporter son concours aux différents dispositifs d'accompagnements des élèves et de construction des parcours
- Contribuer au suivi des périodes en milieu professionnel
- Maîtriser différentes formes d'évaluation
- Développer des projets pédagogiques transversaux (ex : mini-entreprises, entreprises d'entraînement pédagogique)

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- Capacité à la coopération au sein d'une équipe
- Capacité à fédérer des acteurs autour d'activités et projets éducatifs
- Connaissance des enjeux de la liaison Baccalauréat professionnel/ BTS
- Bonne connaissance du monde économique pour la mettre au service de projets
- Culture du numérique éducatif
- Expérience de pilotage de projets transdisciplinaires

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire**

• **Expérience professionnelle** : **candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

• **observations complémentaires**

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation Particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P8039 Economie Gestion GA**

• **date d'effet** : **01/09/2016**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
LP Lavoisier Le Havre – 0762765 T

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Filière professionnelle transport et logistique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Maîtriser les savoirs liés à la spécialité du transport et de la logistique
- Maîtriser les outils de l'information et de la communication
- Maîtriser les techniques et outils spécifiques à l'activité logistique et à l'exploitation du transport

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- rigueur, polyvalence,
- qualités relationnelles,
- être capable de didactiser les attendus professionnels
- de s'adapter à l'évolution des métiers de la filière

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- l'enseignant doit tenir compte :
 - des exigences des activités de logistique et de transport
 - de l'évolution d'un marché en expansion et d'une concurrence accrue
 - du développement des échanges internationaux
 - de l'intégration du numérique dans les activités de la filière transport et logistique
-

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
diplôme de niveau BAC + 2 ou niveau supérieur **avec une expérience professionnelle dans le domaine**

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- PLP ayant enseigné au moins deux années dans la filière transport et logistique

• **observations complémentaires**

- Une compétence à la conduite de chariots élévateurs seraient un plus.

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification – libellé : Formation particulière

- **discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
P8039 - ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

- **date d'effet : 1er septembre 2019**

• établissement – numéro d'immatriculation

0761322Z - LP CLAUDE MONET LE HAVRE (76)

- **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Filière sécurité :

Enseignements professionnels dispensés dans la filière sécurité

Les thématiques des enseignements ; la sécurité dans les espaces publics et privés, une approche de la sécurité incendie, le secours à personne avec la maîtrise de la certification SSIAP 1, la prévention et la protection des personnes.

- **Compétences requises**

Professeur de lycée professionnel en économie gestion titulaire de la certification services sécurité incendie et assistance à personne (SSIAP 1)

- **Principes d'enseignement spécifiques :**

- une bonne appréhension de l'environnement économique, juridique, social et technique du secteur professionnel de la sécurité publique, civile et privé
- une culture juridique solide (code pénal, Le code civil, le code de procédure pénale, les codes et chartes de la déontologie, le code de la sécurité intérieure, les textes législatifs et réglementaires relatifs aux droits et obligations des fonctionnaires, le règlement d'emploi des forces de la sécurité publique.....)
- Concourir à l'acquisition de compétences spécifiques au domaine des métiers de la prévention des risques et du secours à personne
- Assurer les enseignements scientifiques et techniques du préventionniste, l'entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité, l'application des consignes de sécurité, la lecture et manipulation des tableaux de signalisation, les rondes de sécurité et surveillance des travaux, la surveillance du PC, l'appel et réception des services publics de secours, la mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

- **Aptitudes requises au plan pédagogique :**

- Maîtriser les référentiels de formation et de certification
- Organiser une stratégie de formation sur le cycle des trois années de formation en équipe pédagogique
- Construire des situations d'apprentissage en lien avec le champ professionnel des métiers de la sécurité
- Animer des séquences pédagogiques permettant aux élèves de pratiquer les gestes exigés dans les métiers de la sécurité
- Assurer et veiller à la sécurité des élèves sur les plateaux techniques.
- Gérer et intégrer l'alternance (Établissement / périodes de formation en milieu professionnel)
- Contribuer au suivi et à l'évaluation en milieu professionnel
- Participer activement à l'encadrement des élèves lors des évènements pour lesquels ces sections sont sollicitées

- Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation sur les plateaux techniques (Contrôle en Cours de Formation)

- Maîtrise professionnelle ou méthode

Maîtriser le référentiel SSIAP 1 (SSIAP 1 - services sécurité incendie et assistance à personne) – Maîtriser l'exploitation d'un PC de sécurité incendie - Maîtriser la réalisation d'actions de sensibilisation et de prévention des risques

- diplômés

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Diplôme de niveau BAC + 2 ou niveau supérieur et titulaire du SSIAP 1 (SSIAP 1 - Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes)
- ou de s'engager à suivre la formation

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- PLP ayant enseigné au moins deux années dans la filière sécurité ou ayant travaillé plus de 2 ans en entreprise dans l'un de ces métiers. Cette expérience pourra également être développée dans le cadre d'une reconversion.

• observations complémentaires

Néant

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : FORMATION PARTICULIERE -

• **discipline de poste (selon nomenclature EPP) :**
P8039 - ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

• **date d'effet : 1er septembre 2020**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
0761322Z - LP CLAUDE MONET LE HAVRE (76)

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste partagé sur la filière sécurité et la filière gestion administration permettant de faire des liens sur les deux diplômes :

Enseignements professionnels dispensés dans la filière sécurité et la filière tertiaire administrative.

Les thématiques des enseignements en filière sécurité ; la sécurité dans les espaces publics et privés, une approche de la sécurité incendie, le secours à personne avec la maîtrise de la certification SSIAP 1, la prévention et la protection des personnes. En gestion administrative ; gérer des relations avec les clients, les usagers et les adhérents, assurer le suivi des enregistrements des factures de vente et des encaissements à l'aide d'un progiciel dédié ou d'un PGI, organiser et suivre l'activité de production (de biens ou de services), administrer le personnel

• **Compétences requises**

Professeur de lycée professionnel en économie gestion avec un sens aigu de la polyvalence et de l'adaptation. En effet les compétences mobilisées sont à la fois transversales ; dans un contexte de mutations profondes des activités de services, notamment en raison de l'impact des restructurations, des nouvelles formes d'organisation du travail, de la dématérialisation des informations, de la transformation numérique des activités et de l'automatisation de certains processus et également spécifiques avec une connaissance des services sécurité incendie et assistance à personne (SSIAP 1),

- **Principes d'enseignement spécifiques :**

- une bonne appréhension de l'environnement économique, juridique, social et technique du secteur professionnel de la sécurité publique, civile et privé
- une culture juridique solide (code pénal, Le code civil, le code de procédure pénale, les codes et chartes de la déontologie, le code de la sécurité intérieure, les textes législatifs et réglementaires relatifs aux droits et obligations des fonctionnaires, le règlement d'emploi des forces de la sécurité publique.....)
- Concourir à l'acquisition de compétences spécifiques au domaine des métiers de la prévention des risques et du secours à personne
- Assurer les enseignements scientifiques et techniques du préventionniste, l'entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité, l'application des consignes de sécurité, la lecture et manipulation des tableaux de signalisation, les rondes de sécurité et surveillance des travaux, la surveillance du PC, l'appel et réception des services publics de secours, la mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

- Aptitudes requises au plan pédagogique :

- Maîtriser les référentiels de formation et de certification
- Organiser une stratégie de formation sur le cycle des trois années de formation en équipe pédagogique
- Construire des situations d'apprentissage en lien avec le champ professionnel des métiers de la sécurité
- Animer des séquences pédagogiques permettant aux élèves de pratiquer les gestes exigés dans les métiers de la sécurité
- Assurer et veiller à la sécurité des élèves sur les plateaux techniques.
- Gérer et intégrer l'alternance (Établissement / périodes de formation en milieu professionnel)
- Contribuer au suivi et à l'évaluation en milieu professionnel
- Participer activement à l'encadrement des élèves lors des évènements pour lesquels ces sections sont sollicitées
- Organiser et assurer le suivi des situations d'évaluation sur les plateaux techniques (Contrôle en Cours de Formation)

- Maîtrise professionnelle ou méthode

Maîtriser le référentiel SSIAP 1 (SSIAP 1 - services sécurité incendie et assistance à personne) – Maîtriser l'exploitation d'un PC de sécurité incendie - Maîtriser la réalisation d'actions de sensibilisation et de prévention des risques – Maîtrise des outils numériques notamment en vue d'assurer la visibilité numérique de l'organisation.

• diplômes

les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :

- Diplôme de niveau BAC + 2 ou niveau supérieur et titulaire du SSIAP 1 (SSIAP 1 - Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes)
- ou de s'engager à suivre la formation

• expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice

- PLP ayant une connaissance des métiers de la sécurité ou ayant enseigné sur la filière sécurité. Cette expérience pourra également être développée dans le cadre d'une reconversion.
- Toute autre activité professionnelle ou associative ayant vocation à donner lieu à un transfert élèves de la filière sécurité.

• observations complémentaires

Néant

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

λ classification - libellé : Formation Particulière

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **P8039 Economie Gestion GA**

• **date d'effet** : **01/09/2016**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
SEP LE CORBUSIER Saint Etienne du Rouvray - 0760099V

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**
Filière professionnelle transport et logistique

• **compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

- Maîtriser les savoirs liés à la spécialité du transport et de la logistique
- Maîtriser les outils de l'information et de la communication
- Maîtriser les techniques et outils spécifiques à l'activité logistique et à l'exploitation du transport

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- rigueur, polyvalence,
- qualités relationnelles,
- être capable de didactiser les attendus professionnels
- de s'adapter à l'évolution des métiers de la filière

- **maîtrise professionnelle ou méthodes**

- l'enseignant doit tenir compte :
 - des exigences des activités de logistique et de transport
 - de l'évolution d'un marché en expansion et d'une concurrence accrue
 - du développement des échanges internationaux
 - de l'intégration du numérique dans les activités de la filière transport et logistique
-

• **diplômes**

- **les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire :**
diplôme de niveau BAC + 2 ou niveau supérieur **avec une expérience professionnelle dans le domaine**

• **expérience professionnelle : candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice**

- PLP ayant enseigné au moins deux années dans la filière transport et logistique

• **observations complémentaires**

- Une compétence à la conduite de chariots élévateurs seraient un plus.

Postes de référent en établissement :
REP+ _____

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Quatre professeurs : L0202 Lettres - L0422 Anglais - L1300 Mathématiques - L1900 EPS

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège Alphonse Allais Val de Reuil - 0271286B

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante : <http://allais-col.spip.ac-rouen.fr/> et dont les principaux axes sont :

- Améliorer les compétences des élèves, notamment dans le domaine de la langue française
- Améliorer la fluidité des parcours
- Renforcer les partenariats, dont celui avec les familles

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Établissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Favoriser la continuité des apprentissages et la connaissance des élèves aux cycles 3 et d'adaptation en co-animant (1^{er} et second degré) dans la discipline concernée.

- Mission : Appuyer les enseignants du réseau afin que les élèves parviennent à maîtriser les compétences attendues du cycle 3 au cycle d'adaptation.
- Modalité :
Après un temps d'observation, un module est défini en concertation avec l'enseignant de la classe. L'intervention se fait en co-animation.

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

L1300 Mathématiques

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège Alphonse Allais Val de Reuil - 0271286B

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante : <http://allais-col.spip.ac-rouen.fr/> et dont les principaux axes sont :

- Améliorer les compétences des élèves, notamment dans le domaine de la langue française
- Améliorer la fluidité des parcours
- Renforcer les partenariats, dont celui avec les familles

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Établissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

1- Temps d'enseignement (collège)

- permettre la prise en charge des difficultés des élèves en veillant à l'articulation du diagnostic et de la prise en charge dans le programme conçu avec les professeurs.

2- Missions

- promouvoir et développer des actions dans les champs mathématiques, scientifiques et technologiques.
- appuyer les enseignants du réseau afin que les élèves parviennent à maîtriser les compétences attendues au cycle 1, cycle 3 et au cycle d'adaptation.
 - au cycle 1 : découvrir le monde
 - au cycle 3 : sciences expérimentales et technologiques
 - au cycle d'adaptation : lien entre les disciplines à dominante scientifiques (vers une culture scientifique)

mise en place d'un défi mathématiques sur les deux réseaux CM/6^e
mise en place d'un défi sciences ou d'expositions inter actives.

- Développer les partenariats

favoriser la connaissance des filières de formation, des professions et des entreprises sous la forme de partenariats, parrainages et tutorats.

développer et conforter le partenariat institutionnel et avec les associations.

développer les relations avec le tissu économique de proximité ou régional.

travailler en relation avec les familles en coordination avec les enseignants de la classe de l'élève.

favoriser les liaisons collège/lycées/établissements d'enseignement supérieur.

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Professeur des Écoles

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège Alphonse Allais Val de Reuil - 0271286B

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante : <http://allais-col.spip.ac-rouen.fr/> et dont les principaux axes sont :

- Améliorer les compétences des élèves, notamment dans le domaine de la langue française
- Améliorer la fluidité des parcours
- Renforcer les partenariats, dont celui avec les familles

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Établissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Au cycle 2 : Favoriser la prise en charge de la difficulté scolaire par l'enseignant titulaire de la classe en co-animant avec lui dans les disciplines « français » et « mathématiques ». La priorité de la Grande Section est le langage.

École/Collège : Appuyer les enseignants du réseau afin que l'ensemble des élèves parvienne à maîtriser les compétences du palier 2 du socle en fin de 6^e

Un fil conducteur sert d'appui pour la continuité inter cycle et inter degré.

Favoriser au maximum la co-animation

Au Collège : Participer à l'évaluation, à la correction, à l'analyse et aux activités de remédiation mises en place.

λ classification - libellé : Référent REP+

• discipline de poste (selon nomenclature EPP) : Éducation musicale - L1700

**• établissement – numéro d'immatriculation
CLG Nelson Mandela ELBEUF - 0762459K**

• profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé

- **mi-temps d'enseignement** : co-intervention avec les enseignants (cycle3 - collège)

- **définition de la mission envisagée**

- intervention en niveaux CM1, CM2 et au collège sur la base de projets pédagogiques et culturels inter-degrés et inter-écoles, basés sur l'éducation musicale en vue de développer la citoyenneté et la notion de respect des autres

- élaborer des actions (chorales, atelier musical, atelier danse, spectacles) dans le cadre d'un travail d'équipe avec les enseignants du cycle 3 et ceux du collège (EPS, Lettres)

- travail en partenariat avec les organismes constitutifs et culturels notamment avec le cirque théâtre d'Elbeuf, partenaire d'excellence du projet

- participation à l'encadrement et à la formation des assistants pédagogiques

• compétences requises

- **compétences didactiques**

- capacité à élaborer, impulser, suivre et évaluer des actions

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- dispositions pour le travail en équipe

- **autres compétences**

- capacité à établir et faire suivre des partenariats

- rôle de conseil pédagogique en éducation musicale notamment auprès de professeurs des écoles

• expérience professionnelle

- animation de chorales, d'ateliers musicaux

- bonne connaissance de la spécificité des élèves du réseau

λ classification - libellé : Référent REP+

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Lettres modernes - L0202**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
CLG Nelson Mandela ELBEUF - 0762459K (2 postes)

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- **mi-temps d'enseignement** : co-intervention avec les enseignants (barrettes emploi du temps), aide et soutien aux élèves (groupes de besoin, PPRE)

- **définition de la mission envisagée**

- renforcer les liaisons école-collège : échanges de pratiques, élaboration de grilles d'évaluation (socle commun),...
- développer et suivre des projets inter-degrés (cycle 3/collège) et éventuellement transversaux
- élaborer et impulser des projets pédagogiques ciblés concernant des petits groupes d'élèves en fonction des besoins recensés, en liaison avec les équipes pédagogiques des écoles et du collège
- participer à la formation et à l'encadrement des assistants pédagogiques

• **compétences requises**

- **compétences didactiques**

- capacité à élaborer, impulser, suivre et évaluer des actions permettant d'améliorer les performances des élèves en maîtrise de la langue orale et écrite
- harmonisation inter-degrés des pratiques et de la terminologie

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- connaissance des programmes, surtout en français, de l'école élémentaire et du collège
- capacité à mettre en œuvre des activités basées sur la pédagogie différenciée

- **autres compétences**

- dispositions pour le travail en équipe
- rôle de conseiller pédagogique

• **expérience professionnelle**

- expérience du travail sur projet souhaitable
- bonne connaissance de la spécificité des élèves du réseau

λ classification - libellé : Référent REP+

• **discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : **Mathématiques - L1300**

• **établissement – numéro d'immatriculation**
CLG Nelson Mandela ELBEUF - 0762459K

• **profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

- **mi-temps d'enseignement** : co-intervention avec les enseignants (barrettes emploi du temps), aide et soutien aux élèves (groupes de besoin, PPRE)

- **définition de la mission envisagée**

- renforcer les liaisons école-collège : échanges de pratiques, élaboration de grilles d'évaluation (socle commun),...
- développer et suivre des projets inter-degrés (cycle 3/collège) et éventuellement transversaux
- élaborer et impulser des projets pédagogiques ciblés concernant des petits groupes d'élèves en fonction des besoins recensés, en liaison avec les équipes pédagogiques des écoles et du collège
- participer à la formation et à l'encadrement des assistants pédagogiques

• **compétences requises**

- **compétences didactiques**

- capacité à élaborer, impulser, suivre et évaluer des actions permettant d'améliorer les performances des élèves en mathématiques et en sciences expérimentales
- harmonisation inter-degrés des pratiques et de la terminologie en mathématiques

- **aptitudes requises au plan pédagogique**

- capacité à former les professeurs et les assistants pédagogiques à l'utilisation de l'outil informatique
- connaissance des programmes, surtout en mathématiques, de l'école élémentaire et du collège (socle commun)
- capacité à mettre en œuvre des activités basées sur la pédagogie différenciée

- **autres compétences**

- dispositions pour le travail en équipe
- rôle de conseiller pédagogique

• **expérience professionnelle**

- très bonne connaissance et maîtrise de l'outil informatique : aide aux enseignants en collaboration avec l'animateur TICE du 1^{er} degré pour l'utilisation des logiciels d'aide, de remédiation et pour l'exploitation des résultats d'évaluation
- expérience du travail sur projet souhaitable
- bonne connaissance de la spécificité des élèves
- bonne connaissance de la spécificité des élèves du réseau

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) : SVT (L1600) et Lettres modernes (L0202)

PLC, PLP,

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège Jules Vallès LE HAVRE - 0760050S

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante :

<http://vallès-col.spip.ac-rouen.fr/>

et dont les principaux axes sont :

- Améliorer la performance des élèves
- Assurer un accompagnement plus individualisé sur temps scolaire et hors temps scolaire
- Optimiser le temps d'apprentissage pour chaque élève
- Conduire un maximum d'élèves en 2nde GT
- Mieux communiquer pour faciliter le suivi des élèves

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Établissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

- Développer les liaisons inter-degré, par des interventions auprès des élèves dans les écoles maternelles et/ou élémentaires du réseau et au collège
- Accompagner les dispositifs d'individualisation (PPRE, suivi individualisé, groupes de besoins,...) dans les écoles maternelles et/ou élémentaires du réseau et au collège
- Participer à la validation des compétences aux différents paliers du socle, en les inscrivant autant que faire se peut dans une logique de parcours scolaire
- Prendre part au PDMF

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

2 PE , 1PLC

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège DESCARTES LE HAVRE - 0761739C

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Etablissement consultable à l'adresse suivante : ...contacter la Principale et dont les principaux axes sont :

- Différencier la pédagogie afin de prendre en compte tous les élèves (du parcours d'excellence à la remédiation de la difficulté)
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Orientation des élèves (augmenter le niveau de qualification des élèves)
- Ouverture sociale et culturelle (travail avec les familles et les partenaires)

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Etablissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

- Accompagner les élèves dans leurs apprentissages (PPRE, ATP, alignements, soutien...)
- Favoriser l'approfondissement des connaissances des élèves en réussite
- Prise en charge pédagogique des élèves décrocheurs
- Développer les liaisons inter cycles (pré élémentaire, élémentaire, lycée) par des actions pédagogiques innovantes en favorisant la continuité pédagogique

Remarque : les EDT sont déterminés en fonction des nécessités pédagogiques des élèves l'amplitude horaire pouvant aller jusqu'à 18h00.

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) : Lettres modernes L0202

Professeur supplémentaire

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège Eugène Varlin – 0761782Z

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante : <http://colleges.ac-rouen.fr/varlin>

et dont les principaux axes sont :

- **Pédagogique**
- **Culturel et sportif**
- **Orientation**
- **Santé-Citoyenneté-Sécurité-Parentalité**

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Établissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

- Savoir s'adapter à la coaGABALEXAA-intervention pédagogique
- Bienveillance et rigueur pédagogique
- Animation des liaisons inter-cycles
- Maîtrise de l'évaluation par compétences
- Accompagnement des élèves en décrochage
- Investissement dans la vie et les projets de l'établissement

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Professeur de Physique-Chimie - L1500

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège Jacques MONOD LE HAVRE – 0761783A

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante : <http://monod-col.spip.ac-rouen.fr> et dont les principaux axes sont :

- Réussir l'intégration de nos élèves et de leurs familles au sein de l'institution scolaire.
- Favoriser la réussite des élèves pour construire une orientation positive.

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Établissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

- Professeur supplénaire



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

Classification - libellé : Référent REP+

• **Etablissement** Collège Jacques Monod– N° : 0761783a

• **Date d'effet** : 1^{er} septembre 2022

• **Discipline de poste** (selon nomenclature EPP) : Professeur de lettres modernes (L0202)

• **Profil du poste :**

Ce poste de professeur supplémentaire, implanté au collège J.MONOD tête de réseau REP+, s'inscrit dans la cohérence du projet réseau consultable sur demande auprès du secrétariat de l'établissement et dont les priorités sont :

- Développer la dimension et l'ouverture culturelle
- Maîtriser la langue française
- Susciter l'ambition dans le parcours de l'élève
- Développer une cohésion de réseau

Le champ d'action s'étend sur le collège et les cinq écoles du réseau.

• **Compétences requises**

Principes d'enseignement spécifiques

- Adhérer au projet de réseau dans ses dimensions pédagogiques et éducatives
- Savoir d'adapter au contexte d'un établissement REP+
- Privilégier le travail en équipe
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves

Aptitudes requises au plan pédagogique

- Capacité à adapter sa pratique pédagogique aux spécificités d'élèves à besoins particuliers (Allophones, E.F.I.V...)

• **Observation complémentaire** : Réseau labellisé Cité éducative

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Professeur d'Éducation Physique et Sportive - L1900

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

Collège Jacques MONOD LE HAVRE – 0761783A

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante : <http://monod-col.spip.ac-rouen.fr> et dont les principaux axes sont :

- Réussir l'intégration de nos élèves et de leurs familles au sein de l'institution scolaire.
- Favoriser la réussite des élèves pour construire une orientation positive.

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Établissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Savoir s'adapter au contexte d'un établissement inscrit dans le programme Ecole-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite.
- Privilégier le travail en équipe.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

- Professeur supplémentaire

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste REP+

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Professeur (certifié ou agrégé) toute discipline de lycée et de collège

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

COLLEGE HENRI WALLON LE HAVRE

N° D'IMM. : 0762127Z

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste s'inscrit dans la cohérence du projet d'établissement consultable sur le site du collège
<http://wallon-col.spip.ac-rouen.fr>.

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Etablissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Privilégier le travail en équipe (concertations, devoir commun, projet pluridisciplinaire...) et être impliqué dans le travail avec les écoles et les lycées.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.
- Savoir combiner exigence et empathie au service de la réussite des élèves.
- S'impliquer dans le suivi pédagogique des élèves dans les dispositifs internes (PPRE, aide aux devoirs, tutorat, soutien...) ou externes (classe ou atelier relais, stages...).
- Travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe pédagogique, la vie scolaire et la Direction et contribuer ainsi au suivi éducatif des élèves.
- Savoir mettre son dynamisme au service de projets innovants permettant la prise en compte des élèves dans leur globalité (CESC, ASSR, B2I, ECOLE OUVERTE, projets artistiques culturels et sportifs...) en les valorisant au sein du collège et de son environnement.
- Avoir des compétences en football et au minimum en sports collectifs pour assurer la section labellisée Football féminin.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Le collège Henri Wallon est un établissement ECLAIR dont les principaux axes de progrès sont :

- La nécessité de mieux accueillir et faire progresser les élèves de 6ème et des niveaux suivants.
- La nécessité de faire progresser les résultats au DNB en les rendant moins dépendants des cohortes.
- La nécessité de mieux préparer les élèves, quelque soit leur profil, à leur réussite au lycée, particulièrement par une politique d'orientation choisie et non subie.

La personne à contacter est Monsieur Vincent PAYEN, Principal

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (SELON NOMENCLATURE EPP)

Lettres modernes (0202)

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

COLLEGE HENRI WALLON LE HAVRE

N° D'IMM. : 0762127Z

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste s'inscrit dans la cohérence du projet d'établissement consultable sur le site du collège
<http://wallon-col.spip.ac-rouen.fr>.

4 - COMPETENCES REQUISES

- Adhérer au Projet de l'Etablissement dans ses dimensions pédagogiques et éducatives.
- Privilégier le travail en équipe (concertations, devoir commun, projet pluridisciplinaire...) et être impliqué dans le travail avec les écoles et les lycées.
- Inscrire son action dans une recherche permanente d'innovation au service de la réussite des élèves.
- Savoir combiner exigence et empathie au service de la réussite des élèves.
- S'impliquer dans le suivi pédagogique des élèves dans les dispositifs internes (PPRE, aide aux devoirs, tutorat, soutien...) ou externes (classe ou atelier relais, stages...).
- Travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe pédagogique, la vie scolaire et la Direction et contribuer ainsi au suivi éducatif des élèves.
- Savoir mettre son dynamisme au service de projets innovants permettant la prise en compte des élèves dans leur globalité (CESC, ASSR, B2I, ECOLE OUVERTE, projets artistiques culturels et sportifs...) en les valorisant au sein du collège et de son environnement.
- Avoir des compétences en football et au minimum en sports collectifs pour assurer la section labellisée Football féminin.

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Le collège Henri Wallon est un établissement ECLAIR dont les principaux axes de progrès sont :

- La nécessité de mieux accueillir et faire progresser les élèves de 6ème et des niveaux suivants.
- La nécessité de faire progresser les résultats au DNB en les rendant moins dépendants des cohortes.
- La nécessité de mieux préparer les élèves, quelque soit leur profil, à leur réussite au lycée, particulièrement par une politique d'orientation choisie et non subie.

La personne à contacter est Monsieur Vincent PAYEN, Principal

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste REP+

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

L0202 - Lettres modernes

L1300 - Mathématiques

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

COLLEGE GEORGES BRAQUE – RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU – 76000 – ROUEN
TEL. : 02.35.60.55.60 FAX : 02.35.60.04.17

N° D'IMM. : 0761780X

3 - PROFIL DU POSTE :

Ce poste, implanté dans un établissement relevant du programme École-Collège-Lycée-Ambition-Innovation-Réussite, s'inscrit dans la cohérence du Projet de l'Établissement consultable à l'adresse suivante :

.....
et dont les principaux axes sont :

- Projet d'établissement arrivant à son terme (2008-2011) qui est en cours d'élaboration dans le cadre du programme CLAIR.
Il sera disponible sur le site du collège en Septembre 2011.

4 - COMPETENCES REQUISES

- CONNAITRE LES PROCESSUS COGNITIFS DES ELEVES DANS L'ACTE D'APPRENDRE.
- SAVOIR ORGANISER DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGES VARIEES.
- SAVOIR CREER DES OUTILS D'EVALUATION PERTINENTS.
- SAVOIR METTRE EN PLACE DES SITUATIONS DE DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE.
- SAVOIR IDENTIFIER DES ACQUIS ET METTRE EN PLACE DES SITUATIONS PEDAGOGIQUES PERMETTANT DE LES REINVESTIR.
- ANIMATION D'UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE (ENSEIGNANTS 1^{ER} ET 2ND DEGRE, ASSISTANTS PEDAGOGIQUES)

5 - OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

- PROFESSEUR DES ECOLES, UNE FORMATION DE MAITRE E OU G SERAIT APPRECIEE DANS LA PRISE EN CHARGE D'ELEVES EN DIFFICULTE.

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Professeur à dominante scientifique

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

CLG Robespierre SAINT ETIENNE DU ROUVRAY - 0762132E

3 - PROFIL DU POSTE :

- Enseignement ou co-intervention en CM2
- Aide aux élèves en difficulté au cycle des approfondissements et au cycle central (co-intervention ou groupes de besoin)
- Aide à la recherche de stage pour les élèves de 3^{ème} et préparation à l'entretien
- Suivi du dispositif accompagnement éducatif niveau 4^{ème}
- Suivi et accompagnement des assistants pédagogiques niveau 4^{ème}/3^{ème}
- Élaboration en collaboration avec les professeurs principaux de dispositifs d'alternance pour certains élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

4 - COMPETENCES REQUISES

COMPETENCES DIDACTIQUES

- Avoir une connaissance des compétences à acquérir en mathématiques à l'école élémentaire et au collège dans la perspective de la maîtrise du socle commun

COMPETENCES REQUISES AU PLAN PEDAGOGIQUE (COMPETENCES TRANSVERSALES)

- Être capable d'intervenir à l'école élémentaire et au collège
- Être capable de travailler en co-intervention
- Être capable de confronter ses pratiques avec d'autres enseignements (école-collège)

AUTRES COMPETENCES

- Être capable d'animer un groupe d'adultes et de lui apporter les aides nécessaires (assistants pédagogiques) notamment pour le suivi des études accompagnées
- Être capable d'établir un réseau de partenaires (entreprises, lycées, grandes écoles, administrations, ...)

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Professeur à dominante littéraire

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

CLG Robespierre SAINT ETIENNE DU ROUVRAY - 0762132E

3 - PROFIL DU POSTE :

- Enseignement et co-intervention en classe de CM2
- IDD
- Aide aux élèves en grande difficulté au cycle central (co-intervention ou groupes de besoins)
- Soutien aux jeunes collégiens
- Mise en place d'un groupe théâtre

4 - COMPETENCES REQUISES

COMPETENCES DIDACTIQUES

- Établir des liaisons entre des activités de français et le théâtre

COMPETENCES REQUISES AU PLAN PEDAGOGIQUE (COMPETENCES TRANSVERSALES)

- Doit pouvoir intervenir dans une école ou dans un collège
- Être capable de travailler en co-intervention
- Être capable de confronter ses pratiques avec d'autres enseignements (école-collège)

AUTRES COMPETENCES

- Être capable de travailler avec des partenaires extérieurs (associations, institutions)
- Être capable de communiquer avec les familles

Classification - Libellé : Référent REP+

1 - DISCIPLINE DE POSTE (selon nomenclature EPP) :

Professeur à dominante littéraire

2 - ETABLISSEMENT – NUMERO D'IMMATRICULATION

CLG Robespierre SAINT ETIENNE DU ROUVRAY - 0762132E

3 - PROFIL DU POSTE :

- Mise en place d'une spécialité de haut niveau sur le réseau avec un partenaire extérieur (CM - 6^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}) : éducation à l'image (vidéo-photo), établir une liaison avec la section cinéma audiovisuel du lycée Corneille
- IDD 4^{ème}
- Aide aux élèves en grande difficulté au cycle central (co-intervention ou groupes de besoins)
- Soutien aux jeunes collégiens
- Coordination pédagogique des professeurs supplémentaires

4 - COMPETENCES REQUISES

COMPETENCES DIDACTIQUES

- Établir des liaisons entre des activités de français et des réalisations vidéos ou photos

COMPETENCES REQUISES AU PLAN PEDAGOGIQUE (COMPETENCES TRANSVERSALES)

- Doit pouvoir intervenir dans une école ou dans un collège
- Être capable de travailler en co-intervention
- Être capable de confronter ses pratiques avec d'autres enseignements (école-collège)

COMPETENCES DESTINEES A DEVELOPPER L'EXCELLENCE

- Connaître les démarches pour réaliser une production vidéo
- Maîtriser un logiciel de montage

AUTRES COMPETENCES

- Être capable de travailler avec des partenaires extérieurs (associations, institutions)
- Être capable de communiquer avec les familles



MODALITES DE CANDIDATURE A UNE AFFECTATION SUR POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES LIEES AUX COMPETENCES REQUISES

Les affectations sur poste relevant du mouvement spécifique académique sont prononcées sur examen des candidatures présentées par les candidats qui en expriment explicitement le vœu.
La sélection et le classement des candidats sont opérés par un inspecteur de la spécialité.

Il est possible de se porter candidat sur un poste relevant du mouvement spécifique académique, tout en participant au mouvement intra-académique pour d'autres types de postes.

La saisie de la demande de mutation doit être opérée entre le 31 mars et le 6 avril 2022 :
- via i-Prof SIAM (www.education.gouv.fr/i-prof/siam).

Cette liste indicative de l'ensemble des postes, vacants ou susceptibles de l'être, par jeu de mouvement, est en ligne sur le site académique ; elle peut être consultée à partir de l'adresse ci-dessus précisée.